LES MARCHANDS D'ARMES

— voir notre dossier pages 9-10-11-12-13 —

lutte ouvrière

Hebdomadaire — Paraît le samedi — N° 354 - 14 juin 1975 — Prix : 2 F

Chausson, Cégédur, Ugine-Carbone. LA LUTTE CONTINUE

p. 14,15,16

FRANCO PREPARE DE NOUVEAUX CRIMES

IL FAUT L'EN EMPECHER

Les prostituées seront-elles récupérées au profit des tenanciers de maisons closes ?

page 7

"LE PARISIEN LIBÉRÉ" L'ÉPREUVE DE FORCE

Amaury, le propriétaire du Parisien Libéré, a, dès le début du conflit, essayé de faire imprimer son quotidien en Belgique. Les travailleurs du Livre n'ont pas laissé faire. Ici, les camions transportant les exemplaires imprimés en Belgique n'ont pas dépassé la Porte de Clignancourt... (Ph. SIPA)

sommaire

▶EN FRANCE

Page 5 :
— **Un fromage nommé Paris.**
— **Election du Havre, premier tour : progrès de la Gauche.**
— **La réforme Haby : coucou, la revoilà !**
Page 7 :
— **Les prostituées victimes de la campagne pour la réouverture des maisons closes.**
Page 8 :
— **Qui sont-ils ? Dassault.**
Pages 14 à 16 :
— **Les travailleurs en lutte :**
  — **Chausson : premiers reculs de la direction.**
  — **Cégédur-Issoire : 4e semaine de grève.**
  — **CEM-Le Bourget : la prochaine fois, il faudra taper plus fort.**
  — **Hôpitaux : Edouard-Herriot (Lyon), CHR (Lille).**
Page 20 :
— Parisien Libéré : **La lutte continue.**
— **Refusons la hausse des transports.**

▶DANS LE MONDE

Page 4 :
— **Procès Baader : une justice trafiquée.**
USA : vie sauve pour Jo Ann Little !
— **La réunion de l'OPEP à Libreville.**

▶DOSSIER

Pages 9 à 13 :
— **Les marchands de canons.**

▶DIVERS

Pages 18 et 19 :
— **Livres : Les reportages d'Albert Londres :** Une milice patronale : Peugeot **de Claude Angeli et Nicolas Brimo.**

lutte ouvrière

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O. - Département Offset-Presse
4, ter, rue du Bouloi, Paris
Imprimé par Graphie-Presse - Epinay

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

ABONNEMENT D'UN AN

FRANCE : 50 F

ÉTRANGER : 80 F

La dictature franquiste prépare de nouveaux crimes :

IL FAUT LES EMPECHER

ARRESTATIONS, perquisitions, interpellations, matraquages et tortures... La répression qui n'a cessé de peser sur l'Espagne depuis maintenant près de quarante ans connaît une nouvelle recrudescence.

Dans toute l'Espagne, sous la houlette du dictateur sénile Franco, la police frappe et la justice condamne. Des militants syndicalistes sont arrêtés, des ouvriers grévistes sont en prison depuis des mois, voire des années, tous ceux qui expriment ouvertement leurs sentiments sur la dictature sont inquiétés.

La répression est particulièrement sévère dans le Pays Basque espagnol. Là, des villes entières sont quadrillées par la police, les militants sont traqués, la population est mise en résidence surveillée. Pour se débarrasser des quelques rares obstacles juridiques qui pouvaient entraver l'action de ses mercenaires, le pouvoir franquiste a même décrété l'état d'exception dans tout le Pays Basque, donnant ainsi le feu vert à une répression plus féroce encore.

Mais la dictature ne se satisfait pas de la répression quotidienne : liberté de presse bâillonnée, syndicalistes pourchassés, opposants matraqués. De temps à autre, elle a besoin que le sang coule publiquement, officiellement, elle a besoin que sa justice aux ordres prononce des condamnations à mort.

Et c'est bien cela qui se prépare actuellement en Espagne, où plusieurs militants attendent de comparaître devant les tribunaux d'exception et risquent la peine capitale.

Il s'agit, à Madrid, d'Eva Forest et de Maria Luz Fernandez que la justice espagnole a impliquées dans l'attentat de la Puerta del Sol. Elles seront déférées devant une cour martiale et la peine de mort est requise.

Dans le Pays Basque, deux militants de l'ETA, Otaegui et Garmendia risquent également la peine de mort. Leur procès peut s'ouvrir d'un jour à l'autre et, selon la « procédure sommaire » qui est en cours dans ce genre de procès, leur exécution pourrait intervenir très rapidement après l'énoncé de la sentence.

De nouveaux crimes se préparent en Espagne. Des vies sont menacées. Il faut que l'opinion internationale se mobilise, que la protestation se fasse entendre fortement, venant de tous les milieux sociaux, de tous ceux pour lesquels les mots de dignité humaine, de démocratie, de liberté ont un sens, sinon le risque est grand de voir la dictature franquiste frapper de nouveau.

Travailleurs, souvenons-nous : en 1972, des hommes étaient menacés de mort à Burgos. L'opinion s'était mobilisée : en Espagne d'abord bien sûr, mais dans tous les autres pays. D'importantes manifestations avaient eu lieu. Franco a dû reculer. Ceux de Burgos ont évité la peine capitale. Mais l'année dernière, lors du procès d'un jeune anarchiste catalan, l'opinion a été beaucoup moins sensibilisée, les protestations n'ont pas connu la même ampleur. Puig Antich a été condamné à mort. La sentence a été exécutée rapidement. Il a été garrotté.

Alors, aujourd'hui tout doit être fait pour éviter les nouvelles condamnations à mort qui se préparent. C'est l'affaire de tous les travailleurs, de toutes les organisations ouvrières, de tous les partis de gauche.

Solidarité avec Garmendia et Otaegui

GARMENDIA et Otaegui risquent la peine de mort pour avoir été impliqués dans un accrochage avec les forces de police franquiste, un des gardes civils ayant été tué.

A la conférence de presse tenue le 4 juin par l'organisation basque ETA, l'avocat Abeberry de Bayonne rappelait dans quelles conditions se trouve Garmendia actuellement :

« Au moment de leur arrestation, a-t-il expliqué, *Garmendia et Otaegui ont reçu plusieurs rafales de mitraillettes. Garmendia a été opéré. On lui a enlevé une partie du cerveau. Il est maintenant paralysé et atteint de cécité. C'est dans ces conditions qu'il serait passé aux aveux. »*

Le 11 juin à Paris, des milliers de personnes sont descendues dans la rue, à l'appel des organisations d'extrême-gauche, pour crier : « Sauvons Otaegui, Garmendia et leurs camarades ».

Attentats fascistes au Pays Basque français

EN plus des policiers franquistes qui, sous l'œil bienveillant de leurs confrères français, traquent depuis des semaines les militants basques espagnols qui se sont réfugiés de ce côté de la frontière, des mercenaires d'extrême-droite, les « Christ-Roi », organisent des attentats à la bombe au Pays Basque français.

Ainsi, à Anglet, le mois dernier, un engin dont le détonateur n'avait pas fonctionné était retrouvé dans l'appartement où des réfugiés espagnols avaient été hébergés. A Hendaye, une librairie spécialisée dans les ouvrages traitant des problèmes basques a été endommagée.

Enfin, le 5 juin, rue de Madrid à Biarritz, une bombe éclatait devant le domicile d'un réfugié basque espagnol. Le bilan de cet attentat : un mort. L'un des auteurs de l'attentat lui-même, affreusement déchiqueté par la déflagration, un blessé, hospitalisé à Bayonne et un autre blessé qui selon des témoins serait en fuite.

Ironie du sort ? Maladresse malencontreuse du poseur de bombes ? Il n'y a pas à s'apitoyer sur le sort de ceux qui ont choisi de se battre pour une cause indigne, celle de Franco, celle des assassins de travailleurs et d'antifascistes.

A.G.

PONIA COMPLICE

Suite aux incursions de la police espagnole en territoire français contre des opposants au régime franquiste, Poniatowski, ministre de l'Intérieur, a dû préciser sa position à l'Assemblée nationale, en réponse à la question d'un député socialiste.

Selon Poniatowski, « il est inadmissible en effet, qu'une police étrangère intervienne sur notre territoire. Mais il est tout aussi anormal que des ressortissants espagnols, qui bénéficient de la qualité de réfugiés, profitent de notre asile pour préparer des actions violentes en direction du territoire espagnol ». **En conclusion, Poniatowski a ordonné** « l'expulsion des Espagnols condamnés pour usage de faux documents, port d'armes, détention d'explosifs ou activités troublant l'ordre public ».

Avec une telle définition de « l'action violente » tout Espagnol antifranquiste, dès l'instant où la police française jugera que son activité est « de nature à troubler l'ordre public » se verra menacé d'expulsion. La police française s'est déjà maintes fois montrée, dans le passé, une alliée précieuse de ce côté-ci de la frontière pour la police de Franco. Mais cette fois Poniatowski va plus loin ; sous prétexte de contenir la police franquiste, il dit en substance à ses collègues de l'autre côté des Pyrénées : « Ne vous dérangez pas, vous pouvez compter sur nous pour faire votre travail ».

PAYS BASQUE ESPAGNOL c'est la guerre entre la police et les militants

LE gouverneur de la province basque de Guipuzcoa, Rodriguez Roman, a déclaré que le gouvernement espagnol étudiait actuellement une série de mesures destinées à apaiser la tension politique et sociale qui règne dans les provinces basques d'Espagne : on donnerait une impulsion à l'apprentissage de la langue basque et une commission interministérielle d'étude de la situation dans les provinces basques serait créée. Pour le gouverneur, « les choses évoluent vers une rénovation des habitudes, vers la compréhension de l'entité de toutes les régions espagnoles ».

De telles déclarations sont sans doute faites pour apaiser l'opinion internationale. Mais elles paraissent dérisoires à l'heure où un véritable climat de guerre civile s'instaure au Pays Basque, où les polices, officielle ou parallèle, tuent et torturent les militants nationalistes basques.

Jean HAINAUT.

LE 5 juin, dans le train qui va de Bilbao à Saint-Sébastien, dans un affrontement entre deux gardes civils et deux militants basques qu'ils tentaient d'arrêter, un garde civil est tué et l'autre blessé.

Le 6 juin, cinq militants de l'organisation basque ETA ont été condamnés à l'issue d'un procès à huis clos au conseil de guerre de Burgos. On les accusait d'être membres de l'ETA et d'avoir détruit par explosion une agence de location de voitures à Saint-Sébastien le 28 novembre 1973.

— Ignacio Garmendia Otamendi et Juan Maria Zubimendi Imaz ont été condamnés à vingt-trois ans de prison.

— Juan Bautista Lizarroga à douze ans de prison pour possession d'explosifs.

— Imigo de Loyola Alcain à huit ans de prison et Jose Ramon Arrieta à six ans de prison pour recel d'armes.

Le 7 juin, les policiers espagnols ont ouvert le feu, à cent mètres du poste frontière du pont d'Hendaye, sur un véhicule qui faisait demi-tour devant un barrage, tuant le chauffeur, les trois passagers réussissant à s'enfuir à pied. Le poste frontière a été pratiquement fermé, quelques voitures ne réussissant à passer qu'en se soumettant à une fouille sévère. Pour retrouver les rescapés, une véritable chasse à l'homme a été organisée entre Irun et Vera de la Bidassoa avec des hélicoptères, un grand nombre de gardes civils et des chiens. J.H.

L'AFFAIRE DU REPUBLICA

Le Parti Socialiste sort vainqueur de la bataille

LE journal pro-socialiste *Republica* est sur le point de reparaître, après une interruption de plusieurs semaines, ayant entraîné une crise politique au Portugal et des remous sensibles dans plusieurs Partis Communistes européens.

C'est le Conseil de la Révolution qui vient d'en décider ainsi. Le Conseil de la Révolution est l'organisme suprême institué après l'échec du putsch du 11 mars dernier.

L'affaire du *Republica* était avant tout une affaire politique et c'est donc au plus haut niveau que le problème s'est réglé. Et, quelles que soient les formes mises, il s'est réglé à l'avantage des socialistes.

Au départ il y a eu, on s'en souvient, un conflit entre la direction et la rédaction du journal d'une part, à majorité socialiste, et une commission des travailleurs de l'imprimerie à majorité communiste ou sympathisants de l'Intersyndicale. La commission des travailleurs de l'imprimerie critiquait l'orientation politique du journal, exigeait un droit d'intervention et refusait les licenciements envisagés. Cela devait se terminer, dans un premier temps, par un succès de la commission des travailleurs, la destitution du directeur en place et des journalistes et l'édition d'un numéro « pirate » signé d'un autre nom. La direction et le comité de rédaction refusant de se démettre étaient séquestrés dans les locaux du journal occupé par les ouvriers imprimeurs.

Aussitôt appelés par Mario Soarès, des dizaines de milliers de militants socialistes venaient manifester devant les locaux de l'imprimerie. Le MFA pour sa part envoyait des négociateurs pour régler la situation et la troupe pour maintenir l'ordre mais, au terme d'une nuit de discussion entre militaires, imprimeurs et journalistes, aucune solution n'apparaissait. Au matin, sous les huées d'une foule surexcitée, les militaires faisaient évacuer les locaux et mettaient l'imprimerie sous scellés. « Les tribunaux règleront le problème », dirent alors les négociateurs du MFA. C'était une erreur d'appréciation politique manifeste. Très vite le problème allait prendre des proportions politiques sans aucune commune mesure avec l'incident. En faisant évacuer les ouvriers d'un côté, les journalistes de l'autre, le MFA ne faisait pas balance égale entre les parties en présence. Et, à juste titre, le Parti Socialiste pouvait considérer la mise sous scellés de l'imprimerie comme une atteinte à la liberté de la presse. D'où une mobilisation sans précédent des socialistes au Portugal même et à l'extérieur.

D'où également, pour la première fois, l'apparition au grand jour d'une opposition entre le Parti Socialiste et le MFA, le PS refusant de siéger au gouvernement et parlant pour la première fois de dictature.

La crise politique ainsi ouverte se termine par le recul du MFA, recul sensible dès la première semaine et confirmé par la décision du Conseil de la Révolution. Pour garder les formes, le Conseil de la Révolution joue les arbitres. Les licenciements initialement prévus sont refusés : voilà pour satisfaire la commission des travailleurs. L'ancien directeur est remis en place et confirmé : voilà pour la direction. Mais le principal est évidemment la réouverture du *Republica* sous sa direction « socialiste ».

De toute façon, l'affaire du *Republica* a mis l'accent sur le problème qui se pose aujourd'hui au Portugal, non pas celui de la liberté de la presse mais bien celui de la forme du pouvoir : un gouvernement militaire où le MFA joue les Bonaparte, ou une démocratie parlementaire où le Parti socialiste serait le parti dominant. Pour l'instant le MFA a le pouvoir mais, il vient de le montrer, il n'est pas prêt à se passer du Parti Socialiste. Le fragile équilibre actuel est donc maintenu. Jusqu'à quand ? *Colette BERNARD.*

ARGENTINE : vers l'affrontement ?

AUGMENTATION des tarifs du métro de 150 %, de ceux des chemins de fer et du téléphone de 70 %, hausse généralisée de tous les produits alimentaires, c'est une gigantesque flambée des prix que connaît l'Argentine depuis que le gouvernement a décidé, au début du mois, de dévaluer le peso de plus de 100 % et de relever les prix de l'énergie et du combustible.

La classe ouvrière argentine ne peut que réagir à cette attaque en règle contre son pouvoir d'achat. A Rosario, huit ouvriers ont été blessés au cours d'affrontements avec la police et les ouvriers de plusieurs grandes usines d'automobiles de Cordoba et de Buenos Aires ont débrayé. Le syndicat de la métallurgie revendique des augmentations de l'ordre de 65 %.

La bourgeoisie argentine se trouve confrontée à une situation difficile. En rappelant Peron au pouvoir en 1973, elle espérait que le prestige du « Lider » suffirait à faire accepter à la classe ouvrière les sacrifices que sept ans de dictature militaire avaient été incapables de lui imposer. La mort de Peron, neuf mois plus tard, lui a enlevé cette possibilité.

La bourgeoisie argentine, qui a au cours des vingt dernières années toujours reculé devant la perspective d'un affrontement décisif avec la classe ouvrière la plus puissante de tout le continent sud-américain, hésite d'autant plus qu'elle ne tient pas précisément à se réfugier sous la coupe de généraux dociles envers les intérêts de l'impérialisme américain. Mais parallèlement à ces calculs, la bourgeoisie argentine et son Etat couvrent les assassinats de militants ouvriers et de personnalités de gauche commis par l'AAA, organisation terroriste parapolicière d'extrême-droite qui jouit de l'impunité.

Et s'il est vrai que parmi les quelque 250 assassinats politiques qui ont eu lieu en Argentine depuis le début de l'année, pour ne pas parler des enlèvements, il y a eu un certain nombre d'opérations organisées par l'extrême-gauche contre des patrons, des militaires et des syndicalistes corrompus, c'est le mouvement ouvrier qui subit les coups les plus durs de la vague actuelle d'attentats.

Pour le moment, la classe ouvrière argentine ne se laisse pas démoraliser et demeure aussi combative mais le temps travaille contre elle.

Pierre VERNANT.

ANGOLA — Rivalités sanglantes crées par le colonisateur

En Angola, le dernier week-end a encore été marqué par de violents affrontements entre les organisations nationalistes rivales, le MPLA et le FNLA. Des affrontements qui ont fait plusieurs centaines de morts.

Cette colonie du Portugal, qui doit accéder dans quelques mois à l'indépendance, est en fait dans un état de guerre civile de plus en plus ouvert. Incapables de s'entendre, dans l'impossibilité de partager le pouvoir de façon démocratique, les deux principales organisations nationalistes sont engagées dans une guerre qui ne peut s'achever que par l'élimination de l'une des deux, ou par le partage du pays.

Cette situation n'est cependant pas le fait des organisations nationalistes. Elle a été créée par les colonisateurs portugais. Elle est aujourd'hui entretenue par l'impérialisme, intéressé par les richesses minières de l'Angola, qui arme et finance les troupes du FNLA, dont les dirigeants sont les plus liés à l'impérialisme américain. Les uns et les autres partagent la criminelle responsabilité d'amener un pays déjà très pauvre, sous-développé, vers des épreuves sanglantes et totalement stériles.

G.K.

ITALIE — Nouvelles lois d'exception, déjà utilisées contre la gauche

Enlevé par des militants des NAP (Noyaux Armés Prolétariens), Gancia, le roi italien du vermouth, a été libéré en quelques jours par la police. Pour ce faire, les carabiniers n'ont pas hésité à faire usage de leurs armes, blessant plusieurs personnes et tuant une jeune femme.

Les bien-pensants, la presse de droite d'outre-Alpes ont depuis tenu à manifester leur satisfaction devant l'intervention « efficace » de la police. Cette intervention policière avait d'ailleurs été facilitée par le vote, il y a peu, de toute une série de mesures autorisant les forces de l'ordre à faire feu lorsqu'elles se sentiraient menacées. (Il est facile après coup pour les carabiniers de prétendre avoir été menacés.)

Ces consignes, qui signifient pratiquement le tir à vue pour des flics italiens déjà sensibles de la gâchette, étaient motivées, d'après le gouvernement, par la multiplication des attentats d'extrême-droite. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir contre qui elles étaient réellement dirigées.

Pierre LAFFITTE.

VIE SAUVE pour JO ANN LITTLE

UNE jeune Noire de vingt ans de Caroline du Nord, Jo Ann Little, risque la peine de mort sous l'inculpation d'homicide volontaire.

Incarcérée pour vol avec effraction, Jo Ann Little seule détenue femme de la prison, fut victime le 27 avril 1974 d'une tentative de viol de la part de son gardien blanc, Alligood. Sans doute pour mieux intimider sa victime, le gardien entra dans la cellule armé d'un pic à glace. Mais Jo se défendit, et frappa mortellement son gardien à l'aide du pic à glace.

L'accusation conteste évidemment cette version des faits. Au début, on ne parla même pas de viol. Pourtant, le médecin chargé d'examiner le corps du gardien fit état d'une activité sexuelle récente de la part de ce dernier. De plus, Alligood fut trouvé après le meurtre entièrement dévêtu de la ceinture jusqu'aux chevilles. Mais il en faudrait plus pour convaincre un tribunal blanc raciste de Caroline du Nord sur les intentions du gardien Alligood. En effet, le tribunal n'a pas jugé utile de faire témoigner le médecin légiste ; il estime de plus que Jo Ann Little avait en réalité provoqué son gardien et il explique la tenue plus que légère de celui-ci en prétendant que Jo Ann aurait dévêtu le cadavre pour accréditer sa thèse...

Si Jo Ann est reconnue coupable, elle sera condamnée à mort, selon la législation de l'Etat de Caroline du Nord, l'un des plus racistes et des plus réactionnaires des Etats-Unis. Et ne doutons pas qu'il sera aisé de trouver un jury tout prêt à la condamner. D'ailleurs, les condamnations à mort pour les inculpés de couleur sont fréquentes dans cet Etat. De même que sont fréquentes les voies de fait de la part des gardiens contre leurs détenues, surtout si elles sont noires.

La seule chose qui soit inhabituelle ici, c'est que Jo Ann ait riposté, qu'elle ait osé frapper son agresseur blanc. Comme beaucoup de ses sœurs et de ses frères de couleur, Jo Ann Little s'est révoltée contre les vexations et les violences racistes, et c'est pourquoi elle est devenue aujourd'hui un symbole de cette lutte. Des dizaines de milliers de Noirs et de Blancs des mouvements de gauche ont entrepris une campagne pour son acquittement. Et aujourd'hui, c'est de l'écho qu'aura cette campagne que dépend probablement la vie de Jo Ann Little.

Hélène DURY.

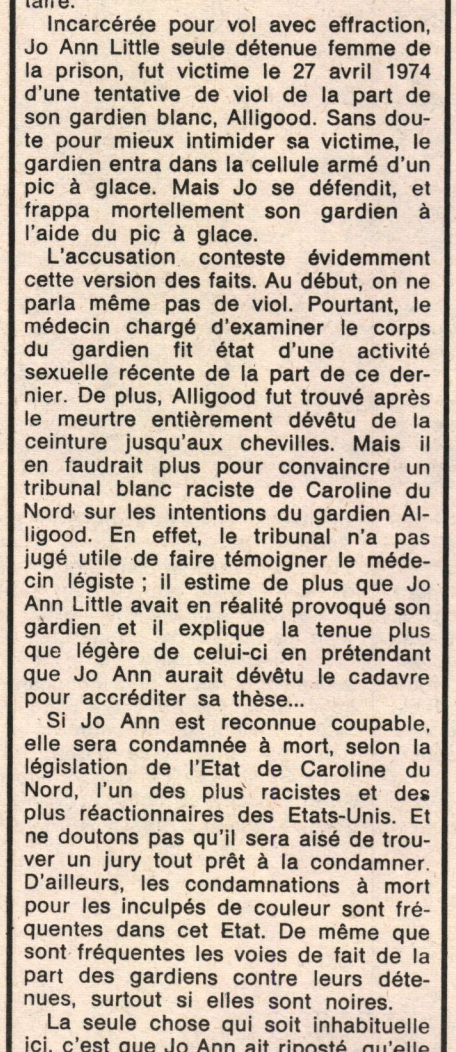

Procès Baader

COURRIER

Comment Giscard s'est fait applaudir par un million de Marocains

Pendant le voyage de Giscard au Maroc, la télévision, la radio, toute la presse bourgeoise, se sont efforcées de nous montrer que le président de la République française avait été bien reçu, et qu'une foule nombreuse s'était déplacée pour venir l'acclamer.

Ce qu'il faut signaler, c'est que tous ces mouvements de foule lors de voyages officiels ne sont pas du tout spontanés, au contraire. Dans chaque quartier, il y a un « chihk » (un shérif) qui doit collecter tous les renseignements sur les gens de son coin. (Il connaît tous les noms, les habitudes, les chômeurs, ceux qui travaillent.) Par exemple, si nous voulons nous faire faire une carte d'identité, c'est lui qui doit nous fournir une attestation comme quoi nous vivons bien dans le quartier.

Lorsqu'il y a un passage d'officiel prévu dans une ville, le gouverneur de la ville convoque tous les « shérifs » et leur donne des ordres.

C'est le « chihk » de tel quartier qui doit envoyer tous les habitants de son coin, sur le parcours.

Alors il va voir les gens et il leur donne un rendez-vous sur le parcours. Ainsi, il vérifie si tout le monde est présent. Les absents sont enregistrés et là commencent toutes sortes de tracasseries (sur le plan administratif surtout).

C'est donc par peur, pour éviter les ennuis, sous la contrainte, que les gens se déplacent et vont sur le parcours pour « acclamer ».

Un sympathisant marocain.

Une justice trafiquée

Si le gouvernement allemand a utilisé les plus larges moyens pour arrêter la « bande à Baader », il semble bien gêné pour entamer le procès des « terroristes ». La « démocratie » allemande redoute le procès public. Tout est mis en œuvre pour entraver la défense. Une loi fédérale a été hâtivement adoptée pour éloigner du procès les avocats de Baader et de ses camarades. D'après cette loi, l'avocat de Baader ne pouvait plus assurer sa défense car les relations qu'il aurait eues avec Baader auraient été illicites. Les défenseurs de gauche ont tourné cette loi fédérale. Ils ont permuté leur rôle, l'avocat de Baader assurant la défense de Meinhof, un autre inculpé, et vice versa. Le gouvernement a réagi en excluant tout simplement tous les avocats de l'ensemble de la procédure. Dans le même temps, il en a d'ailleurs profité pour limiter d'une manière plus générale tous les droits de la défense en RFA.

Mobilisation policière exceptionnelle, lois d'exception hâtivement votées, restriction des droits de la défense, tribunal d'exception : c'est une parodie de justice qui se prépare.

RÉUNION DE L'OPEP A LIBREVILLE

LA question de savoir comment protéger les revenus des pays producteurs de pétrole contre l'inflation mondiale est au centre des discussions de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) tenue à Libreville, au Gabon.

Le prix du pétrole livré par les pays producteurs aux pays industriels, donc leurs revenus, était jusqu'à présent défini en dollars. La dépréciation continue du dollar fait que, en valeur réelle, les revenus des Etats producteurs baissent sans cesse. Pour une même quantité de pétrole livré, au même prix en dollars, les pays producteurs peuvent acheter de moins en moins de biens industriels. D'autant que le prix de ces biens industriels, importés par les pays producteurs de pétrole, augmentent en moyenne plus de deux fois plus vite que le taux de l'inflation mondiale, déjà fort pourtant.

La mesure décidée jusqu'à présent par la réunion de l'OPEP consiste à remplacer le dollar, comme instrument de calcul des revenus des Etats producteurs, par ce que l'on appelle les Droits de Tirage Spéciaux (DTS). C'est un instrument de compte fictif, une sorte de moyenne pondérée entre les monnaies de seize pays capitalistes les plus importants.

Comme parmi les monnaies qui sont à la base du calcul des DTS figurent des monnaies qui se déprécient moins vite que le dollar, cette substitution du DTS au dollar limitera quelque peu les dégâts pour les pays producteurs, mais dans des proportions ridicules, et pour cause. D'abord parce que le DTS avait beau se détériorer un peu moins que le dollar au cours des derniers mois, il se détériorait quand même. L'inflation concerne toutes les monnaies sans exception et la moyenne pondérée de seize monnaies plus ou moins en chute libre est également en chute libre. C'est ainsi que si, en application de la mesure décidée à Libreville, les pays producteurs décident de tenir compte de la dépréciation du dollar par rapport au DTS depuis le 1er juillet 1974 pour définir de nouveaux prix pour le pétrole, cette augmentation du prix serait seulement de l'ordre de 3,6 %, alors que, pendant la même période, l'inflation mondiale a fait perdre près de 30 % de leur pouvoir d'achat aux pays producteurs.

LES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE IMPUISSANTS DEVANT LA CHUTE DE LEURS REVENUS

Par ailleurs, le DTS étant une unité de compte seulement, les paiements continueront à se faire en dollars. C'est donc des dollars qui continuent à s'accumuler dans les réserves des pays producteurs, des dollars dont la valeur continuera à fondre comme neige au soleil...

Les mesures de Libreville constituent donc un emplâtre sur une jambe de bois. Pour protéger leurs revenus, il faudrait que les pays producteurs procèdent à une augmentation importante du prix de leur pétrole et qu'ils indexent de façon stricte ce prix sur la hausse de prix de produits industriels des puissances impérialistes. Décision que les puissances industrielles, les Etats-Unis en premier lieu, n'admettront jamais. Et les pays producteurs ne savent que trop bien que, dans ce monde impérialiste, c'est la loi du plus fort qui domine et que ce sont les pays impérialistes qui sont les plus forts. Aussi, les dirigeants des pays producteurs de pétrole en restent aux mesures mineures et aux protestations périodiques.

Georges KALDY.

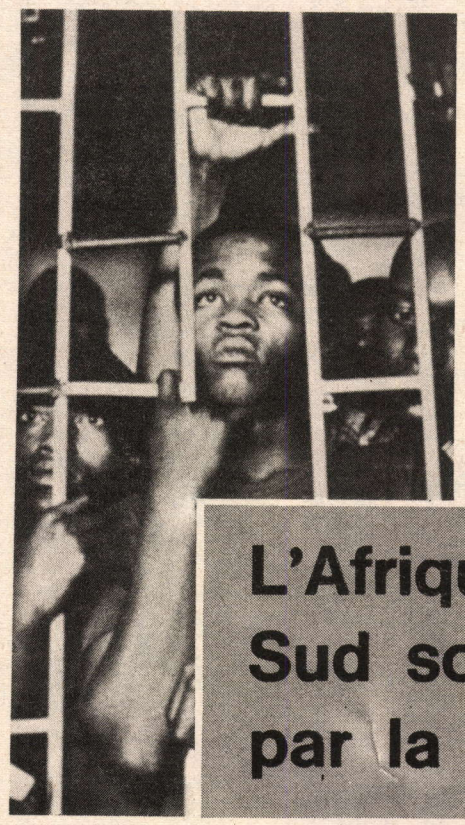

L'Afrique du Sud soutenue par la France

Depuis bientôt un demi-siècle l'Afrique du Sud a littéralement annexé une ancienne colonie allemande, l'ancien Sud-Ouest africain appelé actuellement la Namibie. Or l'Afrique du Sud refuse de donner son indépendance — bien que cela soit prévu de longue date dans les accords internationaux — à la Namibie. Aussi, voici quelques jours, plusieurs pays ont proposé à l'ONU d'appliquer des sanctions à l'Afrique du Sud pour son « occupation illégale » de la Namibie et pour l'apartheid qu'elle y fait régner.

Mais, malgré une résolution de l'ONU, qu'ils avaient pourtant votée et qui faisait obligation à l'Afrique du Sud de donner l'indépendance à la Namibie avant juin 1975, trois pays, la France, les USA et l'Angleterre, se sont opposés à ces sanctions.

Il est vrai que l'Afrique du Sud est un des premiers clients des marchands de canons français et que ceux-ci lui vendent, notamment, des hélicoptères Frelon utilisés justement dans la répression de la population namibienne.

Pierre LAFFITTE.

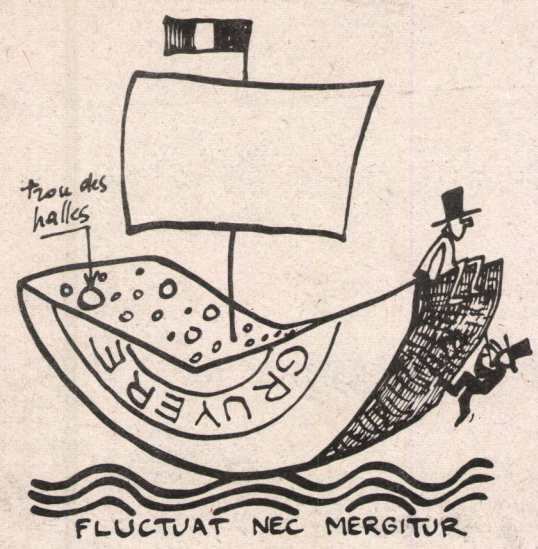

Un fromage nommé Paris

La gué-guerre qui vient d'éclater au sein du Conseil de Paris à propos de l'élection de son président et de son bureau, illustre une fois de plus que la division, quoi qu'ils disent, n'est pas le seul fait de la gauche : UDR et giscardiens n'ont pu se mettre d'accord, et on parle de crise.

C'est que le Conseil de Paris a son mot à dire — pour ne pas dire plus — dans des affaires où il circule pas mal d'argent, des abattoirs de La Villette au trou des Halles, en passant par de « juteuses » opérations de promotion immobilière.

Jusqu'alors les UDR sont majoritaires au Conseil. Mais ils auraient été prêts, paraît-il, à laisser la présidence et le bureau aux giscardiens, à condition d'obtenir de sérieuses compensations. Ces compensations promises auraient finalement été remises en cause, ce qui aurait entraîné la volte-face de l'UDR faisant élire en définitive l'un des siens, Bernard Lafay (apparenté UDR) à la présidence du Conseil.

Tout ceci, comme on voit, respire la clarté et l'honnêteté. Qui ira prétendre qu'il y a eu des magouilles au Conseil de Paris ?

la souscription pour lutte ouvrière

Les listes publiées ci-dessous, correspondent à des versements effectués en mars 1975 (nous arrivons en fin de publication de la longue liste de ceux qui nous ont soutenu dans notre effort pour améliorer notre hebdomadaire). Mais il nous faudra encore quelques numéros pour arriver au terme de la publication de tous les versements qui nous sont parvenus et dont la somme atteint 235.000 F.

REGION PARISIENNE : Guignand, 8 F - Dobrowolska, 10 F - Anonyme, 4 F - Car, Choisy-le-Roi, 14 F - Heurtey, 100 F - M. et Mme Cauchefer, 10 F - Obdia, 10 F - Vantroyen G., imprimeur, 5 F - Delaroche I., Relanceur, 8 F - Couvreur, sans profession, 8 F - Un ouvrier, 50 F - Jean-Paul, Harreberg, 50 F - Mlle Lepan Micheline, 10 F - Formon, 100 F - Gilbert, 100 F - Joël, 50 F - Jean-Claude, 25 F - Jean, 20 F - Laurent, 10 F - Luc, 10 F - Lycéen, Creil, 5 F - Alain, lycéen, Creil, 10 F - Zorba, 20 F - Sédra, 3 F - Langlois Martine, 5 F - Un sympathisant, 15 F - Mechali Philippe, 5 F - Une étudiante, 10 F - Christine, 8 F - Une sympathisante, 10 F - Ibo Paul, Nanterre, 0,65 F - Ackermann, Nanterre, 20 F - Brigitte, étudiante, 5 F - Besse, 3 F - Outartre, OS, 5 F - Bachelet, Colombes, 10 F - Martine Chatou, 6 F - Arrond, 0,35 F - Derue, Ericsson, Colombes, 30 F - Dominique, Colombes, 20 F - Froger, Ericsson, 10 F - Lepage, sympathisants lycéens, 10 F - Y.C., 50 F - L.A., 10 F - Herve Gr., 20 F - Raymonde C., 10 F.

X., Freminie, 10 F - X., 5 F - Fresnes, 10 F - Une sympathisante AGF, 5 F - Une employée des AGF, 5 F - D. Hérout, 10 F - Journaliste all., 16 F - Une employée de banque, 10 F - Un commis livreur, 10 F - Un électricien, 10 F - Un travailleur de l'imprimerie, 5 F.

NORTON - LA COURNEUVE : Nenaïdja Denise, 8 F - Un élève de CEI, 10 F - Un étudiant, 20 F - Travailleur de Saint-Denis, 150 F - Viollier, 5 F - Une lectrice, 50 F.

5 F - Sympathisante, 3 F - Bruno, PTT, 10 F - M.C., Malakoff, Parent, 50 F - Anonyme, 5 F - Un autre anonyme, 5 F - A nos nymes !, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - A nos mimes, 5 F - A nos mones, 5 F - Etudiant, pompier, 5 F - Gilandi, 10 F - Etudiant journaliste, 6 F - Un réac contraint et forcé, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Pellegrin Bernard, 5 F - Gulczynski Georges, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F -Etudiant CFJ, 5 F - Gros Christian, 5 F - Etudiant CFJ, 5 F - F. de Noray, 5 F - X., 3 F.

Un archiviste africain de l'UAP, 5 F - Sylvianne, Cie Europe, 5 F - Un lecteur, 5 F - Lelièvre, 10 F - Roland, 5 F - Maurice, 3 F - Un menuisier, 10 F - Mireille M., 5 F - Une ménagère, 5 F - M.T., Pontoise, 30 F.

FOUGERES : M. Jourdan, 2 F - Un ouvrier de la chaussure, 10 F - Faure, sympathisant, 20 F - Ouvrier chaussure, 40 F - Un camarade à la recherche de la vérité, 20 F.

RENNES : Illisible, 30 F - Chedet, 5 F - Acheteuse, 3 F - Une lectrice, 200 F. BRETAGNE : Sympathisante, élève-infirmière, 30 F - Un sympathisant du Finistère, 20 F - Une ancienne ouvrière de Chaffoteaux, 2 F - Un musicien, Rennes, 5 F - Guillaume, 5 F. LORIENT : Un ouvrier de Keroman, 20 F. BREST, Esnault, 5 F - Yeraud, 10 F. DUNKERQUE : Employée de bureau, 3 F - Ajusteur, 5 F - Travailleur Usinor, 10 F - Travailleur Chantiers de France, 8 F. CHARTRES : Collégienne CET Rechèvre, 1 F - Ouvrier chômeur, 4 F - Un travailleur de la SOPAC, 50 F - Une lycéenne de Marceau, 16 F. ORLEANS : David, 100 F. NEVERS : Cathy, lycée Jean-Lurçat, 1,40 F - X., 0,60 F. MOSELLE : Annie, 10 F.

TROYES : R., illisible, 4 F - T., A.D., Vachette, 50 F - G.B., Peugeot, 10 F - T. BC., mère de famille, 10 F - N. Godon T.M., 10 F - C.B., Bolloré, 10 F - C.C. CHT, 10 F - Employée CHT 50 F - Forrat Alain, 2 F - Collet Serge, 2,50 F - SNCF, 50 F - X., 1 F - Militant PS, 1 F - N.M., 5 F - X., 1,50 F - Alaime Fernand, employé chantier, 10 F - Employée Hôpital Troyes, infirmière, 50 F - Deux piqueuses, 15 F - Une ouvrière du textile, 50 F - Un militant CFDT, 5 F - Un militant CFDT, 5 F - Debert Pirabeau, ouvrier, 20 F.

L.C., travailleuse en bonneterie, 60 F - Un travailleur, 3 F - Un ouvrier Poron, 20 F.

REGION PARISIENNE : Colin, Sarcelles, 5 F - M.J., Paris, 100 F - Les Trois Charlots, 150 F - Un copain de la Thomson, 150 F - René le cuisto, St-Denis, 20 F. MONTMORENCY : M. Claude V., inspecteur PTT, 10 F - J.M. Bouzid, ménagère, 5 F - Celestin Forst, retraité, 5 F - Raymond Nicaud, monteur-soudeur, 5 F - Georges Daniel, employé de bureau, 5 F.

BORDEAUX : Sanchez, 5 F - Jarrot, 3 F- Combet, 7 F - ST-MARCELLIN : Une enseignante, 20 F - Un agent SNCF, 5 F - Soutien, 1 F - Un lycéen, 10 F - Illisible, ouvrier peintre, 5 F LIMOGES : Lycéen Gay-Lussac, 28 F - Sympathisant, 2 F - X., 10 F - X., 10 F. TOULOUSE : Un étudiant, 3 F - Un technicien CII, 3 F - Antoine, 10 F - Marti, 6 F - Un étudiant, 1 F - Un ouvrier, 5 F - Un stagiare, 1 F - Un stagiare bland. !, 2 F - ORT Gaby, 1 F - Un ouvrier, 5 F - Ros Rageni, 3 F - Etudiant Chapov, 3,70 F - Toulouse, 30 F - Y., 6 F + 0,30 F - Un stagiaire PTT, 150 F - SNIA : J. Palau, 10 F - Un sympathisant, 10 F - Jammes, 50 F. PARIS: Jacques, 20 F - Berard, 10 F. VERNON : Un travailleur de la SAMM, 8 F - Une travailleuse de Bata, 15 F. EVREUX : J. CY, 100 F. Un inconnu, 3 F. LENS : Christine Dhieux, 2 F. RENNES : Dervin, 40 F - Un lecteur, 2 F - Une employée Assurances, 5 F - Un infirmier HP, 5 F - Un infirmier HP, 10 F - Un ouvrier SAPITEX, 5 F. ST-BRIEUC : Une dame de St-Brieuc, 3 F. BREST : Une sympathisante éducatrice, 5 F - Un sympathisant ouvrier, 5 F - Un paysan travailleur, 10 F - Un paysan travailleur, 5 F - Un copain ouvrier, 5 F - Une sympathisante, 30 F - Illisible, 40 F - Un sympathisant, 3 F. BOULOGNE : GH, 10 F - A.L., 5 F - H.S., 10 F.

PARIS ET REGION PARISIENNE : Judith, 5 F - UAP : J.L.R., 8 F - Buchelet, 10 F - Thellier, 8 F - J. Denant, 10 F - Tellier, 20 F. MEUDON : P.B., supportrice d'Arlette, 20 F - Michèle, lycéenne, 20 F.

PARIS ET RP : Imprimerie, composition, 15 F - Un copain, 15 F - Bebert, 30 F - Deux emplopés de la NCR, 8 F + 8 F - Anonyme Chelles, 50 F - Etudiant, Jussieu, 10 F - Monnia, fonctionnaire, préfecture de Paris, 3 F - Prospection, soutien, 4 F - E. Ferni, 50 F - Un professeur, 14 F - Un sympathisant révolutionnaire, 10 F - Sympathisant mayennais, 10 F - Pascal, étudiant à Nanterre, 50 F - Xavier, étudiant à Jussieu, 50 F - Samuel, professeur dans un lycée technique, 3 F - Samuel, étudiant, 30 F - Jacqueline M., St-Ouen, 5 F - Une sympathisante, 3 F - Anonyme, 2 F - Un employé de Vallourec, 10 F - Danièle, 10 F - Anémone, 10 F - Une Lorraine, 5 F - Madame Curault, 20 F - Peduzi, St-Gratien, 30 F - Tomasso, 3 F - Renard, Rosny-sous-Bois, 12 F - Une sympathisante, 5 F - Sympathisant, 5 F - Thinard, 3 F - G.S., 200 F - Gueguen, 30 F - Landry, 50 F.

ROUEN : Levesque, prof philo, 30 F - Patrice et Claudine S., 10 F - Philippe H., 20 F - Fabienne, 4 F - Léonard, 5 F - Didier et Monique, 5 F - Mme Lorente, 5 F - Un sympathisant, 2 F. TOULOUSE : Maman rouge, 50 F - Une sympathisante, 10 F - Anonyme, 2 F - Un étudiant, 3 F. GRENOBLE : Philippe Violes, 5 F - Françoise, 5 F - Une étudiante en lettres, 5 F - Un Occitan, 5 F. MARSEILLE : Chauffeurs, 3 F - Moissonier, 5 F - SNCF, Ag, 3 F - X., Montpellier, 10 F - Un docker, 4 F - Alektor chômeur, 7 F - Retraitée, 10 F. CLICHY-SOUS-BOIS : Un marchand ivoirien, 20 F. LE MANS : Marc et Catherine, 100 F. PARIS : J. Valjean, 40 F - Simon, 10 F - Une habitante de St-Ouen, 5 F - Deux profs de Noisy-le-Sec, 30 F - Lectrice Orly, 1 F - Une M.A., 15 F - Arturo Ui, 4,50 F - Occitans de Toulouse, 10 F - Soutien, 2,50 F. MONTREUIL : Marie-Claire, 5 F - CRETEIL : Albert, 1 F. EPINAY : Nony, 10 F.

ÉLECTIONS DU HAVRE 1er TOUR

PROGRÈS DE LA GAUCHE

LES résultats de l'élection du Havre, le 8 juin, confirment les gains de la Gauche qui passe de 43 % des voix à plus de 49 %. Et si le candidat UDR est en tête du premier tour (il ne faut pas oublier que le député démissionnaire est lui-même UDR), le candidat présenté par le Parti Communiste Français le talonne avec 31,29 % des suffrages.

Quant aux candidats de droite qui, bien que se réclamant tous de la majorité présidentielle, se sont affrontés, ils ont connu des fortunes diverses. Le poulain de Lecanuet n'a pas particulièrement brillé, puisqu'il n'obtient même pas les 10 % pour pouvoir se présenter au second tour. Pourtant le ministre de la Justice, personnalité régionale puisqu'il est en même temps maire de Rouen, n'avait pas ménagé ses efforts pour soutenir son candidat. Il avait même déclaré que, si ce dernier était élu, il agirait, lui, membre du gouvernement, comme un ministre havrais. Curieuse déclaration pour un ministre qui sert, paraît-il, le « président de tous les Français »...

Ce chantage démagogique n'a pas eu d'effet sur les électeurs havrais à qui pourtant on promettait mille maux si, eux qui se sont donné une municipalité de gauche, se donnaient en plus un second député du Parti Communiste.

L'extrême-gauche était présente dans ces élections. Elle n'a pas retrouvé les chiffres atteints lors des législatives de 1973 puisque le candidat de la Ligue Communiste recueillait 1,44 % alors que cette fois les voix recueillies par les candidats d'extrême-gauche représentent 1,26 % des suffrages (0,76 % pour la LCR, 0,50 % pour notre camarade Adbel Krim Ben Lahoussine). Le PSU quant à lui passe de 2,92 % des voix à 1,32 %, une partie des électeurs s'étant sans doute dirigés vers le Parti Socialiste.

Si les voix qui se situent à l'extrême-gauche sont cette fois moins nombreuses, c'est en partie sans doute parce que, dans les élections du Havre, la Gauche pouvant espérer l'emporter, un certain nombre d'électeurs ont préféré voter ce qu'ils pensaient utile. Mais la présence des candidats révolutionnaires a permis lors de la campagne de défendre publiquement leur programme et de vérifier que les idées qu'ils présentent ne sont pas sans écho parmi les travailleurs.

J.P. VALI.

La réforme Haby, coucou la revoilà !

DEPUIS le vaste mouvement de protestation des lycéens et des collégiens des enseignements secondaires et techniques, M. Haby et sa réforme s'étaient quelque peu fait oublier. Le gouvernement observait un silence prudent et laissait planer le doute sur ses intentions.

Peu avant la fin de la session parlementaire et surtout à quelques jours des vacances scolaires, le projet refait surface... réduit à un court exposé de principes qui en soi ne dit pas grand-chose, tout dépendant des modalités d'application à venir. On va faire voter ça le plus discrètement possible par le Parlement, profitant de l'absence des principaux intéressés, enseignants et surtout élèves. En vacances, ils ne pourront plus faire connaître bruyamment leur opposition, manifester, mettre des bâtons dans les roues. Pour l'application, mis devant le fait accompli, il faudra bien qu'ils s'y fassent !

Aboutissement peu glorieux d'un projet pour lequel le gouvernement avait fait tant de propagande : enseignants et élèves étaient abreuvés de beau papier glacé, orange et blanc, sur lequel la réforme illustrée déployait ses séductions. Quand l'objectif est d'importance, on sait être large dans l'Education nationale. Une fois n'est pas coutume, on avait débloqué les crédits nécessaires.

Tout ça pour en finir par un vote en catimini sur un texte intentionnellement vague... M. Haby a compris. On ne l'y reprendra plus à vouloir connaître l'avis de ses administrés...

Ce qui n'empêchera pas ceux-ci de le lui faire connaître quand même. Rendez-vous à la rentrée, monsieur Haby !

LA LOI MAZEAUD AU SÉNAT UN DRÔLE DE SPORT

Le Sénat a adopté, vendredi 3 juin, le projet présenté par le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports.

Les sports, dont c'est un lieu commun de dénoncer le dénuement en France, se voient dotés d'une déclaration d'intention, mais pas des crédits nécessaires. M. Mazeaud, le secrétaire d'Etat, a dit, comme tous ses prédécesseurs, qu'il fallait favoriser le sport dans la jeunesse et permettre à la France (cocorico oblige) de gagner des médailles. Mais, pas plus que ses prédécesseurs, il n'a trouvé les moyens de créer les postes d'enseignants et les équipements en nombre suffisant. Or et les uns et les autres sont, dans tout le pays et pour toutes les catégories de la population, notoirement insuffisants.

Tout ce que prévoit le projet, c'est le mode de recrutement des professeurs d'éducation physique (pas leur nombre). Quant au financement, l'Etat ne le prendra pas à sa charge, puisqu'il sera assuré par un prélèvement supplémentaire sur les rapports du tiercé et par des taxes sur les manifestations sportives.

Avec sa « charte », comme il appelle son projet, M. Mazeaud n'aura réussi, une fois de plus, qu'à souligner la misère des équipements sportifs en France et à rappeler que ça n'est pas près de finir.

A.R.

la souscription pour lutte ouvrière

REGION PARISIENNE : Juny, 40 F - X., une mère sympathisante, 1 0F - Un couple de vieux travailleurs St-Denis, 10 F - Etudiant en droit, 5 F - Alain, étudiant en droit, 5 F - Un appelé 2,50 F - Frédérique, lycée Langevin-Wallon, 5 F - N.V., 2,50 F - Un travailleur de Citroën, 5 F - C.B., Corbeil, 15 F - Un sympathisant L.O., 10 F - Sarna, 10 F - Flore, lycée P. Eluard à St-Denis, 15 F.

AIR FRANCE : ORLY SUD : Serge Augustin, 10 F - Anonyme, 5 F - Médecin anonyme, 20 F. BLANQUI : Une employée de Air France Blanqui, 20 F. HOPITAL SALPETRIERE : Nicole, 10 F - Denise, 10 F - Marcel G., 10 F - Une aide-soignante, 5 F - Un sympathisant, 10 F.

HOPITAL ST-ANTOINE : Etudiante, 50 F - Antillais St-Antoine, 18 F. C.A.F. : Une employée de la C.A.F., 100 F. MAISONS-ALFORT : Un Antillais, 1 F - Dominique, étudiant, 20 F - Sympathisant de Maisons-Alfort, 20 F - Sympathisant Maisons-Alfort, 8 F - Un acheteur, 1 F. PARIS : Egidines, 5 F - Jacky, 5 F - Joseph, 5 F - Cancés, 5 F - Illisible, 3 F - Mado, 10 F - Pradin, 100 F - Carion, 50 F - Un passant, gare de l'Est, 100 F - Sympathisant, 30 F - Sympathisant, 10 F - Sympathisant de Jourdain, 3 F - Un lycéen de Wallon, 5 F - Etienne, L.T.E., 5 F - Exothibaut, LTE, 5 F - Yahia, 10 F - Schaptologue, 5 F - Kazan, 75 F -C.U., Celle-St-Cloud, 100F. ORLEANS : Laurent C., Orléans, 30 F - Elève infirmière, 50 F. LILLE : Un pâtissier, 50 F - Chèques postaux, 10 F - Educatrice enfants handicapés, 50 F - Elève journaliste, 10 F - Etourdi, 80 F. RENNES : Guillard, CET, 10 F - Gérard, CET, 3 F - Gislet, 5 F - Ouvrier Citroën, 2 F - ST-NAZAIRE : Jean-Paul, travailleur de la Santé Publique, 20 F - Un prof, 11 F.

REGION PARISIENNE : G., illisible, 5 F - H., illisible, 10 F - A.B., Paris, 5 F - Un non-violent, 50 F - Une éducatrice spécialisée, 100 F. SAVIGNY : Sympathisant Crédit Lyonnais, 20 F - Oscar, 20 F - Sympathisant Brétigny, 10 F. AUBERVILLIERS : Villard, CET, 5 F. AULNAY : Lucat, 10 F - Copain d'Aulnay, 3 F - Camicas, 5 F. REGION PARISIENNE : L. Caroulle, 20 F - Avondet, 10 F - Derocq, 10 F - S.H., employé PTT, 50 F.

PARIS : Mme Desjardins, 6 F - M. Mathieu, 10 F - Travailleur, 3 F - Anonyme, 1 F - Girard Françoise, 70 F - Schell Geneviève, 10 F - Girard Sylvie, 10 F - Une normalienne, 2 F - Un étudiant, 3 F - Une fille du MLAC, 5 F - Un étudiant, 1,50 F - Evard, 10 F - Un passant, 8 F - Blauvillaire, 10 F - Acheteur, 8 F - Un acheteur, 1 F - Un acheteur, 1 F - Un acheteur, 3 F. ST-OUEN : Un sympathisant étudiant, 20 F - Une habitante de St-Ouen, 1 F - Une Espagnole sympathisante PC, 1 F. B.N.P. : Cazan, 50 F - Bocahu, 5 F - Abel, 5 F - Roland, 10 F - Assistant, Université de Paris, 20 F. ROUEN : Un camarade de l'U.A.T.C.I., 20 F - ELBEUF : Malzani A., 20 F.

Une travailleuse de Baroclem, 50 F - TOULOUSE CASTRES : Versaevel P., 5 F - Une lectrice du journal, 2 F - Une sympathisante, 2 F - Sympathisante Béziers, 50 F. GOURDON : Dominique, ouvrière confection, 10 F - Christiane, ouvrière confection, 10 F - Jacqueline, illisible sympathisante, 10 F - Monique, retoucheuse, Souillac, 10 F.

BORDEAUX : Depoulain Pascal, 5 F. LYON : Madame Pinet, 40 F - Patrick Chany, 8 F - Une étudiante, 10 F - Un lycéen de Vénissieux, 5 F - Animateur Franca, 10 F.

REIMS : Franck, lycéen, 5 F - Reynald, lycéen, 5 F. SARREBOURG : Etudiant, sympathisant, 5 F - Un autre étudiant sympathisant, 10 F - Etudiant sympathisant, 10 F - Un enseignant, 50 F. NANCY : Commerçant Lunéville, 50 F - Une éducatrice en formation, 10 F - Ouvrier Sacilor, 3 F - Un sympathisant du lycéen Poincarré à Nancy, 50 F - Anonyme, 10 F.

TROYES : Un ouvrier de teinture Poronsa, 2 F - Un sympathisant de la IV, ouvrier Poron, 2 F - Nonin Robert, Poron SA, 5 F - Un ouvrier de teinture Poron SA, 10 F - Un ouvrier illisible, Poron SA, 2 F - Marchade, 5 F - Un ouvrier intérimaire travaillant chez Poron, 5 F - Un ouvrier Poron, 5 F - Un ouvrier portugais, Kléber-Colombes, Troyes, 2 F - Un ouvrier noir-africain Poron, 3 F - Marandon, charpentier, 10 F - Une puéricultrice, 20 F - Une retraitée, 5 F - Une infirmière, 20 F - Une travailleuse, 3 F - Un travailleur Michelin, 3 F.

Françoise, 100 F - Dominique, lycéenne, 4 F. ST-NAZAIRE : Militant PSU, 20 F - Gralepois, 50 F - Un lycéen, 2 F - Animateur socio-culturel, 10 F - Acheteur marché de Guérande, 1 F - Acheteur, 0,50 F. LORIENT : Un chauffagiste, 10 F - Agent de fabrication SBFM, 10 F - Sympathisant Concarneau, 10 F - Un marin-pêcheur, 10 F - Une employée de mairie, 10 F - Jacques, 2 F - Patrice, 10 F. LANNION : Un couple d'ouvriers, 10 F - Sympathisants de Lannion, 5 F. LILLE : Jean-Marie, étudiant en médecine, 30 F - Daniel, employé, 25 F - Crepets, Wattignies, 10 F - Un sympathisant, 20 F - Un militant du marché de Wazemmeq, 100 F. ARRAS : Anonyme, vente Achicourt, 3 F. DUNKERQUE : Un travailleur de Dunkerque, 10 F - Un travailleur Aciérie Usinor, 5 F - Une prof de dessin du CES de Rosendaël, 10 F - M.G., 5 F - Anonyme, 2 F - Un travailleur d'Usinor, 8 F - Un travailleur d'Usinor, 8 F - Un travailleur des chantiers, 10 F - Un travailleur Tracogep, 10 F - Un travailleur Usinor, 8 F. MEAUX : F. Rogel, 20 F. ORLEANS : Une travailleuse immigrée, 2 F - Soutien d'un lecteur, 1 F - Encouragements sincères, 5 F - Je ne suis pas toujours d'accord avec vous, mais faut bien s'entraider, 10 F - X., EDF, 9 F - Un groupe de cinq grévistes des PTT d'Orléans, Recette principale, chacun 10 F - M. David, 15 F - M. Naudin, 30 F - C. Tiberi, 10 F - Une lectrice, 5 F - Brasseur retraité, 10 F - Un lecteur, 2 F - X., 1,50 F - Un acheteur, 1,50 F - Monot Daniel, 20 F - Tiberi, 10 F- Ribeiro, 20 F - Legranier, 20 F - A.B., employée des PTT, 48 F - Anonyme, 2 F. LILLE : Une sympathisante de Mons, 20 F - Lecteurs intéressés d'Alger, 20 F - Lectrice intéressée, mais fauchée, 2 F - Une lectrice du Maroc, 10 F - Une sympathisante de Dunkerque, 15 F - Sympathisant de Bruxelles, 20 F - Quelqu'un de Lille, 10 F - Lecteurs italiens, 20 F - Une lectrice de Noisy-le-Roi, 10 F - Lectrice d'Aubervilliers, 10 F - Une exilée de Royan, 30 F. PARIS REGION PARISIENNE : Willer Simone, 50 F - M.R., 100 F - Crimée, 6 F - Yves, 20 F - Employé des PTT, 20 F - Prudhomme, 50 F - Crimée, 3 F - Patrick, Argenteuil, 50 F - X., Bezons, 3 F - Sympathisant, 10 F. LES MUREAUX : Famille sympathisants, 10 F - Famille sympathisants, 5 F - Retraité, 5 F - Jeune travailleuse, 200 F - Thierry, 10 F. PLAISIR (78) : Deux travailleurs portugais, 15 F - Un travailleur intertechnique, 5 F - Sympathisante de Plaisir, 3 F. MICHELIN (CHOLET) : Delahain, 15 F - ANGERS : Une travailleuse des PTT, Nantes, 50 F - Beaufils, 5 F - Dugast Philippe, étudiant, 5 F - Deux étudiants, 7 et 5 F - Anne : 8 F - Un lycéen de David, 100 F. BREST : Ouvrier Arseuil, 50 F - Sympathisant, 15 F - Un copain, 100 F - Le Paul, 8 F. RENNES : Cocagne, 10 F - Bronnière, 6 F - Loïc, 15 F - Brigitte, 18 F - X., 3 F - Robert, 1 0F - Une étudiante, carrière sociale, 10 F - Un jeune ouvrier, 10 F - Un travailleur PTT, 12 F - Un employé banque, 6 F - Un éducateur, 12 F - Un vieil anarchiste, 80 ans, 10 F - Françoise, militante PC, 8 F - Thomas Danièle, 5 F - Etudiante médecine, 5 F - Mme Gavard, sq. des Frères, 5 F - Mme Migault, 2 F. NANTES : Un employé PTT, 5 F - Laure-Anne, 10 F - Rifforeau, 10 F.

REGION PARISIENNE ET PARIS : Royer, délégué du personnel CGT à St-Gobain siège, 50 F - Etudiant de Nanterre, 3 F - Un tourneur d'Argenteuil, 10 F - Jackson « anar », 5 F - Louvres : sympathisant PCF Goussainville, 4 F - Nina PSU, Paris-15 : 11,50 F - Jacquotte, Paris-17, 5,20 F - Renatta et Danielle, sténodactylos intérimaires, 3,50 F + 6 F - Alain, 2,35 F - Bernard, 5 F - Fennec, 15 F - Daniel, 10 F - X., anonyme, 2,15 F - Une camarade du Midi, 1.000 F - Femme d'un ancien postier, 10 F - Lucienne Gervais, 50 F - Jean-Louis Richard, 30 F - Chantal Macaire, 20 F - Françoise Bodaine, 100 F - Un coopérant, 500 F - Bosc, 20 F - Mali, 30 F. BABCOCK LA COURNEUVE : Ajzenberg, 50 F - Leu, 5 F - Benaï, 5 F - Bordes, 5 F - Preparat, 3,50 F - Un soudeur, 5 F - Lucas, 40 F - D.K., 30 F - Antunes, 5 F - Benchik, 5 F - Illisible, 5 F - F., 5 F - Sire, 5 F - Parent, 10 F - Illisible, 5 F - Nunès, 5 F - Evenot, 5 F - Un trav. bureaux, 5 F - R., 5 F - Faive, 5 F - Vinolo, 5 F -

Total publié à ce jour : 216.655 F.

La "justice" militaire a encore condamné

DEUX appelés viennent d'être condamnés par des tribunaux militaires pour insoumission et refus d'obéissance : Marc Thévenet à Metz le 4 juin et Bernard Rémy à Bordeaux ont été condamnés respectivement à deux ans et dix-huit mois de prison ferme.

Tous deux ont refusé de porter l'uniforme.

Lors de son procès, à Bordeaux, Bernard Rémy, militant du PSU, a dénoncé l'arbitraire auquel sont soumis les appelés, arbitraire renforcé par le fait qu'ils ne sont justiciables que de tribunaux d'exception où siègent des militaires à la fois juges et partie.

De fait, les appelés sont soumis lorsqu'ils acceptent de faire leur service à la toute-puissante volonté des galonnés, et lorsqu'ils refusent à celle des tribunaux militaires où ils retrouvent les mêmes galonnés.

C'est là un système qui doit disparaître : les jeunes qui refusent de porter l'uniforme doivent être considérés et traités comme des objecteurs de conscience. Les tribunaux militaires doivent être supprimés.

André ROUSSEL.

UN APPELÉ PASSIBLE DU TRIBUNAL MILITAIRE

Nous avons reçu un exemplaire d'un journal ronéoté, signé « un groupe d'appelés du 42e RI MECA » (stationné à Wittlich en Allemagne fédérale). Nous en extrayons le passage suivant :

« Le caporal Roland Veuillet, de la 3e Compagnie, est aux arrêts de rigueur depuis le lundi 5 mai. Il est accusé de désertion et doit passer pour cela devant un tribunal militaire. Il risque de deux à cinq ans de prison.

En quoi consiste la « désertion » du caporal Veuillet ? Une « fausse perm » de trois jours qu'il a passée à Paris ! Drôle de déserteur... qui rentre à la caserne le lundi matin. D'ailleurs, s'il était incorporé en métropole, il ne risquerait que quelques jours de trou, car le délai pour être déserteur est de six jours. Mais pour nous, en FFA (Forces Françaises en Allemagne), la France c'est l'étranger. Et celui qui va en France est porté déserteur au bout de... trois jours ! Fallait le savoir !

C'est une faveur de plus faite aux appelés FFA, avec les alertes, le régime réduit de permissions, l'éloignement, etc.

Mais peut-être que Veuillet aurait pu poser une permission, s'il avait des raisons importantes d'aller à Paris ? Oui, mais pour les raisons qu'avait Veuillet, il n'avait aucune chance d'obtenir sa perm : il devait assister au congrès des Jeunesses Communistes, du 1er au 4 mai. Ce n'était même pas la peine d'en parler... »

HLM 75

A Châtillon-sous-Bagneux dans les Hauts-de-Seine, les familles de la cité HLM Peyronnet-Vauban de 445 logements, comme bien d'autres dans d'autres cités HLM, connaissent des difficultés croissantes pour faire face au loyer, aux charges, aux traites diverses.

Un bon nombre d'entre elles ne peuvent même plus payer leur loyer régulièrement, l'EDF-GDF coupe le gaz et l'électricité pour non paiement de redevance.

Les familles touchées par ces mesures vivent alors sans gaz ni électricité jusqu'à ce qu'elles puissent payer.

C'est uniquement alors que l'alimentation est remise, puis recoupée lorsque de nouvelles difficultés de paiement se représentent et ainsi de suite.

La plupart de ces familles en difficultés ont à faire face également à des interventions d'huissier pour traites, frais d'hôpitaux ou impôts non payés.

Mercredi 4 juin lorsque l'huissier fit sa tournée, il y eut trente visites pour « avis de saisie » ou « saisie ».

Voilà un aperçu de la politique « sociale » du gouvernement en matière de logement et d'aide aux familles en difficultés.

ENCORE UN TRAVAILLEUR IMMIGRE BLESSE PAR BALLE

Un ouvrier nord-africain, M. Belkacem Aoamri, âgé de 40 ans, a été grièvement blessé de deux balles de revolver vendredi 6 juin au soir dans une rue de Toulouse. M. Belkacem Aoamri sortait d'un café lorsque vers 20 heures un inconnu lui tira deux balles de revolver dans la tête et prit la fuite. Aoamri a dû être hospitalisé dans un état très grave.

L'agresseur, une fois de plus, n'a pu être identifié et gageons qu'il s'écoulera de longs mois avant que la police y arrive si tant est qu'elle y arrive. Car la police, gangrenée par les racistes, ne peut lutter efficacement contre les assassins d'immigrés et les mettre hors d'état de nuire.

Isabelle DUBOIS.

Courrier

EXPULSE DE CHEZ LUI A CAUSE DE LA COULEUR DE SA PEAU

Un travailleur immigré togolais vient de recevoir de la société d'HLM « Le Progrès », une lettre d'expulsion de son appartement à La Courneuve, à partir du 1er septembre 1975. La lettre est muette sur la cause de cette expulsion, mais, coïncidence curieuse, ce travailleur venait quelques jours auparavant d'avoir une altercation avec son concierge (flic en retraite) connu pour être un raciste notoire, et ce dernier a porté plainte à la police et s'est plaint également auprès de la société d'HLM.

Déjà au mois de février, des propos racistes avaient été tenus par ce concierge et une lettre de protestation avait été envoyée à la société d'HLM par le travailleur togolais en question. Mais à ce jour, aucune réponse n'est encore parvenue. La société « Le Progrès » n'a pas hésité à expulser ce travailleur immigré sans autre explication que celle fournie par l'ancien flic.

Car apparemment, cette fois, il s'agit pour elle de protéger son concierge raciste.

Un habitant de La Courneuve.

Solidaridé avec les antimilitaristes réprimés

A Dijon, trois antimilitaristes viennent d'être condamnés à payer plus de 9.000 F en amendes, dommages-intérêts et frais de justice. Cela pour avoir, il y a un an, effectué des bombages en soutien aux soldats réprimés. C'était l'époque du démarrage des comités de soldats et de l'Appel des Cent.

Les inscriptions en question :

— Libérez les soldats emprisonnés.

— A Chézy, l'armée tue.

— A bas les 7 % de pertes.

— A bas l'armée de guerre civile.

— A bas l'armée briseuse de grèves.

Le bombage était une action unitaire CAM-CDA. A travers les trois condamnés, c'est l'ensemble du mouvement antimilitariste qui est visé. Le pouvoir frappe à la caisse !

Pour que les antimilitaristes, et en particulier le CDA (le CAM a cessé ses activités) puissent poursuivre la lutte contre l'armée bourgeoise et le soutien aux soldats, envoyer de l'argent à : Christian Lathulière, 11, allée Sicardet, 21121 Fontaine-les-Dijon, CCP Dijon 1889-32.

Fête de Nantes : UN SUCCES

La fête régionale de Lutte Ouvrière qui avait lieu à Bouguenais près de Nantes, le 7 et 8 juin, a été un succès. Plus de 1.100 entrées, sans compter le soleil et la bonne humeur qui étaient aussi de la partie.

Mais si ce fut l'occasion pour tous les sympathisants de Lutte Ouvrière de Bretagne et des Pays de Loire de se retrouver et pour ceux qui voulaient mieux connaître nos idées, nos activités, de le faire, cette fête constituait aussi une manifestation politique de notre tendance, qui atteste de sa présence et de sa vitalité.

Prenant la parole le dimanche après-midi, Arlette Laguiller devait le rappeler. Dénonçant le bluff de Giscard, qui tout en dépoussiérant les institutions les plus désuètes de la société française, n'en est pas moins le président de la crise, elle expliqua qu'il était illusoire de s'en remettre aux échéances électorales si les travailleurs ne voulaient pas faire les frais de cette crise.

Et si l'ambiance était à la fête, personne parmi les participants n'oubliait que, malgré tout, le combat continuait. Et que ce n'était plus un début.

DIJON

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu le 22 juin dans le Parc des Cèdres, route de Quetigny.

Spectacle avec :

— Le Grenier de Bourgogne,

— La Fanfare des Beaux Arts,

— Alain Rodot, etc.

La fête se terminera par un bal de 21 heures à 1 heure du matin.

LES PROSTITUÉES

VICTIMES D'UNE CAMPAGNE

pour la réouverture des maisons closes

UNE semaine après le début de l'occupation de l'église de Saint-Nizier à Lyon par les prostituées suivie de mouvements similaires dans quelques autres grandes villes, Poniatowski a fait évacuer *manu militari* les églises. Selon ses dires, le mouvement des prostituées serait orchestré par les proxénètes inquiets d'une loi renforçant la lutte contre le proxénétisme qui va être examinée par le Sénat. Seulement, Poniatowski avoue vouloir *« aménager les conditions d'exercice de la prostitution »*, la *« surveiller médicalement »*, c'est-à-dire soumettre les prostituées aux contrôles les plus étroits et non pas les en libérer ce qui aboutit logiquement au rétablissement des bordels... et avec eux des tenanciers de bordels. Ce n'est donc pas le proxénétisme qui est en cause.

A moins bien sûr, qu'il veuille en finir avec l'hypocrisie de la loi actuelle qu'il stigmatise lui-même et qu'il veuille faire du proxénétisme un monopole d'Etat officiel comme c'est déjà le cas pour le PMU et la Régie des Tabacs...

Mais la fonctionnarisation du proxénétisme offre nettement moins d'avantages que la « protection » des proxénètes par la police en vigueur actuellement et qui n'a que le défaut d'être officieuse.

Car les relations entre la police et les tenanciers de bordels supposés clandestins sont bien connues. L'Etat ne s'en est jamais réellement pris aux proxénètes. Seule l'affaire des chaînes de bordels de la région lyonnaise a fait scandale. Pour donner le change, la police a fait payer les pestiférées de la profession, celles qui font le trottoir, les « indépendantes », ou celles qui n'ont affaire qu'aux gagne-petit du proxénétisme.

Dans la région parisienne il est de notoriété publique que la brigade mondaine entretient des rapports très amicaux et fructueux avec cent cinquante ou deux cents tenanciers de « maisons de rendez-vous » de luxe. Un rapport de police d'il y a deux ans sur la question et rendu public depuis a fait scandale, d'autant que certaines de ces maisons sont spécialisées dans l'accueil des membres du corps diplomatique étrangers en visite officielle à l'égard desquels on aimerait favoriser quelques indiscrétions...

Dans ce contexte, la récente affaire des prostituées prend une tournure étrange.

Supposons, simple hypothèse, que certains policiers bien placés dans la hiérarchie, embarrassés par la publicité intempestive qui a été faite sur leurs mœurs censées être au-dessus de tout soupçon et néanmoins peu enclins à renoncer à leurs relations lucratives dans le milieu du proxénétisme hôtelier, veuillent simplement rendre légal ce qui devait rester caché.

Supposons encore que des consignes aient été données aux policiers de Lyon pour racketter avec plus de hargne que de coutume les prostituées lyonnaises qui font le trottoir.

Supposons toujours que les prostituées poussées à bout aient été quelque peu noyautées voire victimes de provocateurs... et tout s'enchaîne assez logiquement : L'occupation de l'église Saint-Nizier ; un soupçon de compassion de façade à l'égard des prostituées, mais surtout, toute une campagne sur les ondes et dans la presse où l'on parle de tout autre chose que de rendre leur liberté d'action et de mouvement aux prostituées et de leur épargner toute vexation et tout contrôle policier. Par contre on ne se lasse plus d'expliquer que la prostitution est un mal nécessaire et inévitable. Et l'on se trouve un intérêt soudain pour le sort des... travailleurs immigrés ! On déplore la loi Marthe Richard qui à la Libération avait fermé les bordels. On vante enfin comme le nec plus ultra en matière de prostitution les très hygiéniques « Eros Centers » d'Allemagne ou des pays scandinaves. Et pour couronner cette campagne et guider plus précisément l'opinion, ce sondage qui fait dire à 65 % des Lyonnais qu'ils sont pour la prostitution *« dans le cadre de centres spécialisés »*, c'est-à-dire pour la réouverture des bordels.

N'est-on pas en train d'assister à une mise en condition de l'opinion pour faire passer une loi dans ce sens au Parlement, derrière le dos des prostituées ? Car ce qu'elles veulent, c'est la suppression des mesures vexatoires et de toute atteinte policière à leur liberté individuelle. Ce qu'on leur prépare, c'est le retour à la pire oppression qui soit, le bouclage en maisons closes, c'est-à-dire la réhabilitation de la seule forme d'esclavage que les hommes de la bourgeoisie osent proclamer sans vergogne « d'utilité publique » !

H.C.

La répression contre les prostituées

Un sous-produit de la condition féminine

Tout le monde s'est en général accordé à reconnaître que l'article du Code pénal au nom duquel les policiers lyonnais ont pourchassé les prostituées de la façon la plus humiliante et la plus hargneuse est un chef-d'œuvre d'hypocrisie. Mais la loi sur la prostitution est non seulement hypocrite, mais parfaitement odieuse. D'abord, bien sûr, parce qu'elle fait porter toute la responsabilité de la prostitution par celles qui en sont les principales victimes. Et cela seul est déjà révoltant. Mais aussi parce que, par l'arbitraire d'un texte de loi (dont les termes sont d'ailleurs assez ridicules : incitation à la débauche !), on range celles qui font ouvertement commerce de leur corps dans la catégorie des « prostituées », objets de l'opprobre général, alors que tout de même, dans cette société fondée sur l'exploitation et l'oppression des êtres humains, la prostitution aussi bien des corps que des consciences s'est généralisée à bien des domaines de la vie sociale.

Où commence la prostitution, c'est-à-dire ce comportement social qui consiste à se donner pour de l'argent, y compris dans le mariage « bourgeois », ou pour toute autre raison étrangère à des sentiments réels ? Pour le moment, c'est la loi qui en décide. Mais la réalité est bien différente. Dans cette société, sont-ils nombreux les hommes qui n'ont jamais été à même d'acheter une femme par de l'argent ou par d'autres moyens de puissance sociale ? Sont-elles nombreuses les femmes qui n'ont jamais été à même de se lier à un homme pour quelque autre motif que l'amour véritable ?

Contrairement à tous ces bourgeois hypocrites qui, au nom de la « nécessité éternelle de la prostitution », trouvent normal de réduire les prostituées à un véritable esclavage, nous ne pensons pas que la prostitution soit un mal nécessaire et éternel. La prostitution, sous toutes ses formes, n'est qu'un aspect particulièrement odieux de l'exploitation humaine et de l'oppression de la femme en particulier. Elle disparaîtra avec elles. Sans oublier que, dans l'affaire, ce sont les victimes qui sont les seules avilies.

C'est pourquoi aussi nous condamnons toute répression de la prostitution, qui d'ailleurs prend toujours la forme d'une répression contre les prostituées, très accessoirement contre les proxénètes, et jamais, bien sûr, contre les « clients ». Parce que ce sont des hommes ?

Dans notre courrier

A PROPOS DE NOS AFFICHES

Nous recevons du réalisateur de théâtre Yves Jacquemard une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« J'en ai vraiment par-dessus la tête. Dès que je fais un affichage-colonne, je peux être certain que LO va me recouvrir. Cela vient encore de se produire pour mon spectacle Athanase *et c'est une ineptie de votre part.*

« Si je portais plainte, vous seriez inéluctablement condamnés. Je ne le ferai pas cependant car traîner un groupe révolutionnaire devant les tribunaux bourgeois serait une contradiction de ma part. Or j'estime que, lorsqu'on se réclame de l'esprit révolutionnaire, on se doit de régler chacun de ses actes sur cet esprit. Ce qui me distingue de vous. »

Yves JACQUEMARD.

Nous regrettons, si c'est le cas, que tes affiches aient été systématiquement recouvertes par les nôtres. Nous demandons, systématiquement, à nos militants et sympathisants qui collent nos affiches d'éviter de recouvrir les affiches annonçant des spectacles, qu'ils se prétendent ou pas révolutionnaires d'ailleurs. Nous renouvelons ces consignes ici... Mais il aurait sans doute suffi de nous écrire dès le premier « contre-affichage ». Cela aurait été en tout cas une attitude plus correcte que de prendre ce ton indigné et exaspéré au bout de quelques semaines, surtout sans nous donner ton adresse. A moins que ce ne soit un effet de style.

RABAUT TOUJOURS BIEN INFORME

« On m'informe que vous m'avez mis en cause à propos de l'émission de télévision Apostrophes *consacrée à Trotsky.*

Je ne veux pas perdre mon temps à relever vos sornettes. Il est cependant une assertion diffamatoire que je vous prie de rectifier, en espérant que vous ne me contraindrez pas à faire de la procédure.

Voici :

Je n'ai jamais commenté l'expédition de Suez de 1956, ni à la télévision, ni ailleurs. A cette époque j'ai commenté les événements de Hongrie au journal télévisé. Celui qui traitait de l'équipée de Suez était un autre que moi.

Il ne vous reste plus qu'à insérer cette courte rectification, en même place et en même caractère que vos affirmations fausses.

Jean RABAUT.

« On » l'a mal informé : nous n'avons pas écrit que ce monsieur aurait commenté Suez à la télé ! Si c'est ainsi qu'il s'informait sur la Hongrie, ou qu'il a rassemblé sa documentation pour écrire son livre sur l'extrême-gauche...

DASSAULT

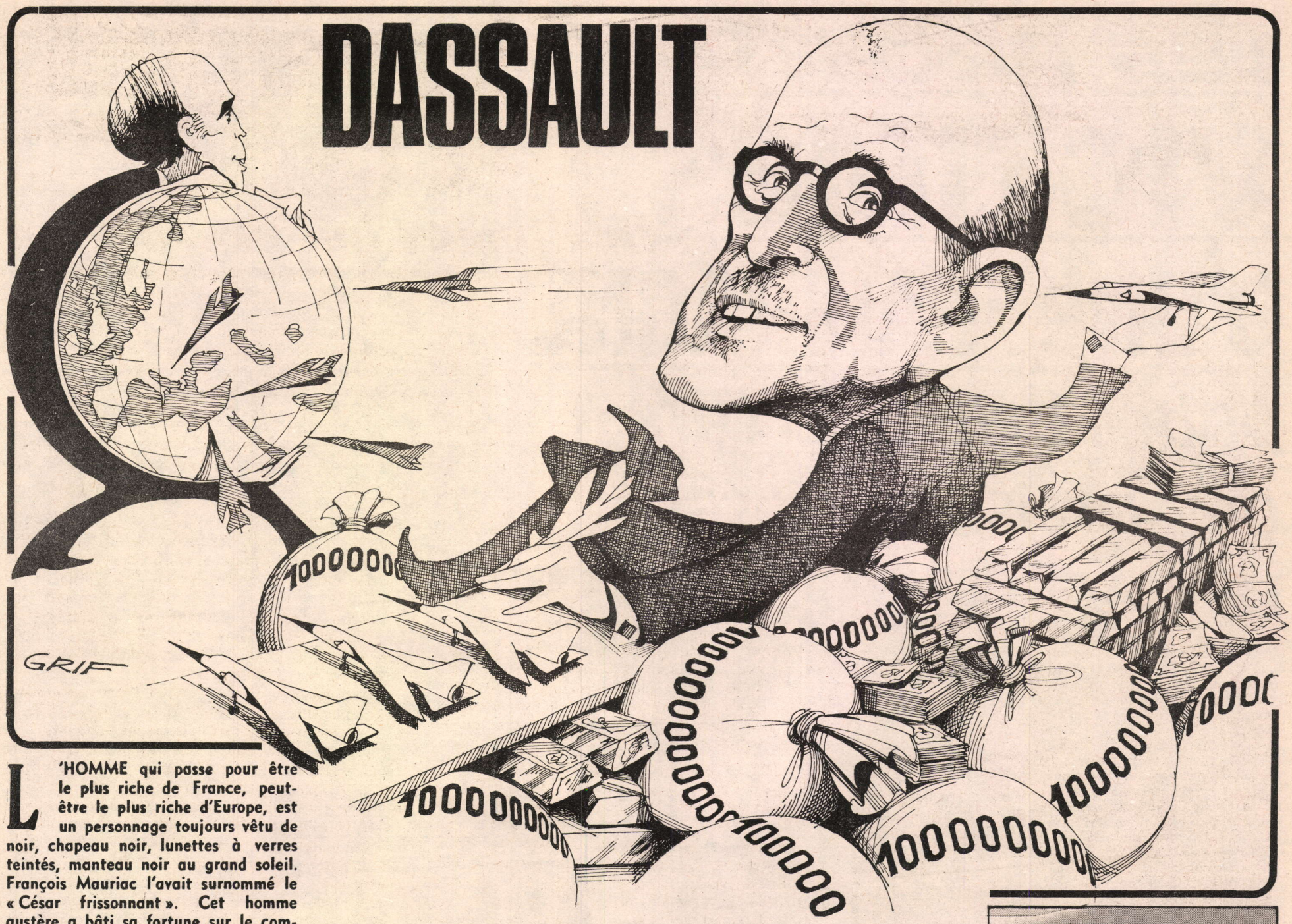

L'HOMME qui passe pour être le plus riche de France, peut-être le plus riche d'Europe, est un personnage toujours vêtu de noir, chapeau noir, lunettes à verres teintés, manteau noir au grand soleil. François Mauriac l'avait surnommé le « César frissonnant ». Cet homme austère a bâti sa fortune sur le commerce de la mort.

Il est né en 1892. La guerre de 1914 n'a pas duré assez longtemps pour assurer sa fortune. Jeune ingénieur, il passe la guerre à essayer de décrocher des commandes militaires. La mise au point d'une hélice améliorée lui procure ses premiers succès. Grâce à cela, il se met à construire un avion de chasse en collaboration avec Potez ; l'armée lui en commande un millier. Mais c'est l'armistice et l'annulation de la commande. Marcel Dassault, qui s'appelait Bloch à l'époque, va se reconvertir dans l'immobilier jusqu'en 1930 où, à l'approche du second conflit mondial, on crée un ministère de l'Air. Le futur Dassault va offrir ses services. Très vite, il devient l'un des constructeurs importants de l'armée. Son fameux avion, le Bloch 200, a été surnommé « le cercueil volant », mais la sécurité est une chose, les affaires en sont une autre.

Survient le Front Populaire. Bloch et Potez sont nationalisés. Fini le commerce de la mort ? Pas du tout ; Marcel Bloch reste président de son usine nationalisée et, avec les indemnités versées, monte d'autres usines et achète un grand nombre d'actions de General Motors.

Sous le régime de Vichy, il est arrêté puis déporté. Marcel Bloch est juif et d'autre part il a refusé de travailler pour le compte des Allemands. Dès la Libération, il est nommé directeur de la SNCASO, compagnie d'aéronautique nationalisée. Parallèlement, il remonte ses propres usines. Il fonde quatre compagnies qu'il devait réunir plus tard sous le nom de Compagnie Générale d'Aéronautique Marcel Dassault. Pour ses avions, il utilise les compagnies nationalisées comme sous-traitants, mais c'est lui qui prend les commandes. Grâce au plan Marshall, les Américains lui font des commandes « off shore », c'est-à-dire qu'ils payent les avions que Dassault construit pour l'armée française.

Dassault est gaulliste. En 1951, il est élu député RPF. Aussitôt il devient membre de la commission spéciale de l'aéronautique à l'Assemblée nationale. Un autre député RPF, ami de Dassault, le général Corniglion-Molinier, sera ministre de l'Aviation civile sous la IVe République. Car Dassault, bien que gaulliste, est bien introduit partout sous la IVe République. Il paraît qu'il finance largement tous les partis politiques (sauf le PC). C'est Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale en 1957, autre gaulliste qui est allé à la soupe après l'échec du RPF, qui lui commande les premiers Mirage pour l'armée française.

Ses convictions gaullistes passent d'ailleurs après les intérêts de son portefeuille. Quand De Gaulle, en 1967 parle d'embargo sur les pièces détachées des Mirage destinés aux Israéliens, Dassault laisse entendre qu'il fera construire une usine en Israël et qu'il y enverra ses techniciens. Ce n'est pas par sentiments sionistes que Dassault fait cela : il a changé son nom, il s'est converti au catholicisme, il est pratiquant et il a vendu sans problèmes des Mirage aux Arabes. Mais l'argent, pour un marchand d'armes, n'a pas d'odeur, ni religieuse ni politique.

L'Aéronautique Marcel Dassault réalise plus d'un milliard de chiffre d'affaires. Mais Dassault a beaucoup élargi son domaine. Il a une société d'électronique, qui, elle aussi, vit en grande partie de commandes militaires ; il a une banque, la Banque Commerciale de Paris (neuvième banque d'affaires française). Un nommé Albin Chalandon en fut longtemps directeur. Est-ce une coïncidence ? Albin Chalandon a été quelques années plus tard ministre de la Construction, or Dassault a aussi des plans pour l'immobilier. Il avait même demandé à De Gaulle de le nommer ministre de la Construction en 1958 ; De Gaulle avait refusé.

Depuis 1958, Dassault est député de la 1re circonscription de l'Oise (Noyon) ; il a aussi été sénateur de l'Oise.

Lors des élections, les électeurs reçoivent gratuitement *Jours de France*, journal de Marcel Dassault, dont le directeur est un autre député, le général Guillain de Bénouville. Ce journal qui tire à 900.000 exemplaires et qui s'adresse particulièrement aux femmes est, selon les termes de Dassault, « l'hebdomadaire de la vie en rose ». Il n'y est jamais question de politique, seulement de la mode, des soirées mondaines, de l'anniversaire des rois, princes et princesses et parfois une grande photo d'un Mirage sur un fond de ciel bleu présenté comme un paquet de lessive avec ce slogan publicitaire « *le Mirage est aussi invulnérable aux coups de l'adversaire que le mirage est insaisissable pour le voyageur du désert* ». Il y a, chaque semaine, une page spéciale consacrée à l'aviation où l'on voit généralement une hôtesse en mini prenant la pose devant un bombardier (toujours la vie en rose). Mais il paraît que Dassault veille à ce qu'il n'y ait jamais dans son journal de photos ni de Noirs, ni de barbus.

Dassault a voulu lancer un quotidien, mais l'affaire n'a pas marché : *24 heures* n'a duré que onze mois !

Aujourd'hui, Dassault a 82 ans. Il se trouve à la tête d'un empire industriel dont il est difficile de faire l'inventaire car il sait dissimuler ses propriétés derrière des hommes de paille. Ses signes extérieurs de richesse connus : une villa à Cannes, une propriété à Villennes dans les Yvelines, une autre à Coignières, un château dans le Bordelais, à St-Emilion, un hôtel particulier à Paris.

« *Comment avez-vous réussi, monsieur Dassault ?* » Dans son livre intitulé *Le talisman*, le milliardaire répond à cette question : « *J'ai beaucoup travaillé* ». Oui, à faire mourir les autres !

Militant...

« En fait, jusqu'à l'âge de soixante ans, je n'ai jamais fait de politique. J'avais ma carte du Parti Radical et Radical-Socialiste. Je votais régulièrement pour le candidat radical de mon quartier sans jamais le connaître et sans jamais rien lui demander. » (Le Talisman).

Sans doute parce qu'il était plus simple de téléphoner directement au ministre.

Et en tout cas, quand, après la Deuxième Guerre mondiale, le déclin du Parti Radical qui avait dominé toutes les combinaisons gouvernementales de la République fut bien évident, Dassault a su changer d'étiquette pour devenir député gaulliste. Quel flair, pour un homme qui n'a jamais fait de politique !

PAS DE POLITIQUE

« Au début, Jours de France *était un journal politique mais, très vite, nous avons compris que, pour qu'un journal politique ait une influence, il fallait qu'il soit beaucoup lu et que, pour être beaucoup lu, il ne fallait pas y parler de politique. »* (Le Talisman).

Et surtout pas de la politique de monsieur Dassault.

GENERAUX ET DEPUTES A VENDRE

A propos du « marché du siècle » et de la lutte sans merci que Dassault et ses concurrents américains, et accessoirement suédois, se sont livrée depuis des mois, on a beaucoup parlé des pots de vin distribués par les uns et par les autres.

On a beaucoup parlé en particulier de ce député hollandais qui s'est vu offrir une coquette somme pour appuyer au Parlement de son pays le Mirage proposé par Dassault.

C'est pour celui-ci une vieille pratique. Ainsi, avant la Deuxième Guerre mondiale, un ministre de l'Air, inaugurant une propriété qu'il venait « d'acheter », eut la surprise de trouver, accroché à la grille, un calicot portant l'inscription « Offert par Bloch et Potez ». *Le ministre de l'Air, dit-on, eût préféré un peu plus de discrétion.*

Mais c'est bien ça, le commerce. On vend des avions et on achète ministres et généraux.

dossier LES INDUSTRIES D'ARMEMENT

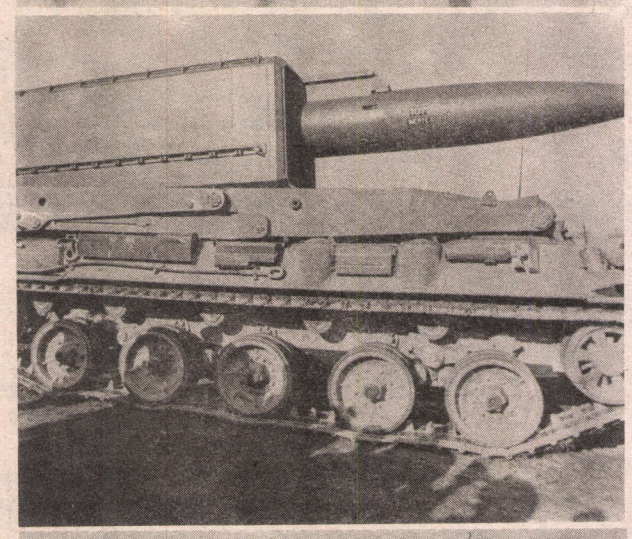

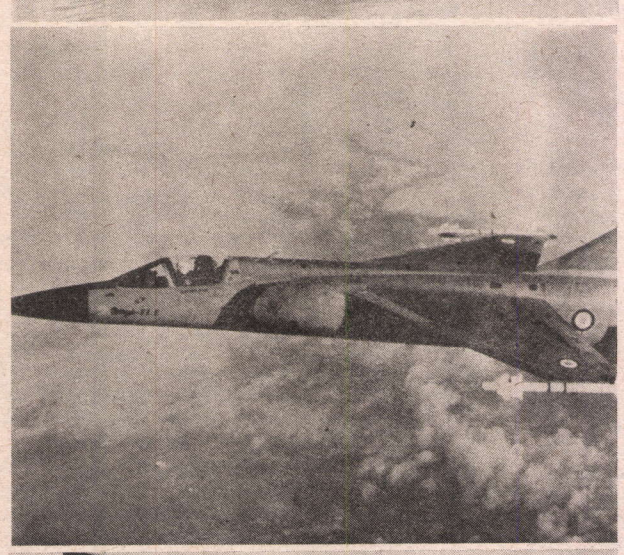

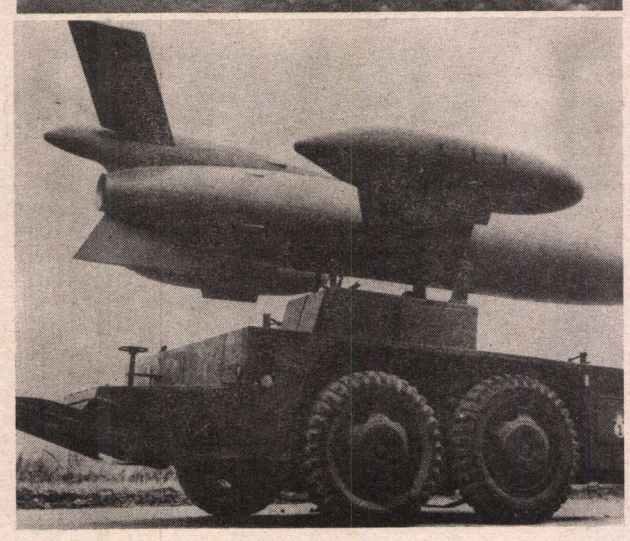

les marchands de canons :

Des trusts qui prospèrent

DASSAULT a perdu le « marché du siècle ». Mais les marchands d'armes français se portent bien, aussi bien que leurs collègues des autres pays. Dassault lui-même d'ailleurs, interrogé sur une radio périphérique lundi 9 juin, restait optimiste. Il était sûr de trouver des clients pour son Mirage.

A voir l'état et l'évolution de la production d'armement dans ce pays, on comprend cet optimisme. Depuis des années, elle va croissant. Et elle bénéficie, et de plus en plus ouvertement, de tous les soins du gouvernement et de l'Etat.

Cela signifie qu'un nombre croissant de trusts et de capitalistes tirent des bénéfices croissants de la production d'armes, une production au mieux parfaitement inutile à vieillir dans les arsenaux, au pire semant la mort aux quatre coins de la planète. Et la quasi-totalité des armes produites dans ce pays sont vendues aux gouvernements le plus souvent les plus réactionnaires pour se défendre contre leur peuple ou mener une guerre contre leurs voisins dans l'intérêt des seules classes exploitantes qu'ils représentent.

Mais cela signifie aussi que le poids des marchands de canons sur la vie politique comme sur la vie économique va croissant, en même temps que leur nombre. De plus en plus, c'est toute l'industrie, ou du moins une très grande partie d'entre elle, qui est directement intéressée à la vente et à la production de l'armement.

Ainsi, le terrain est préparé pour une des politiques possibles de la bourgeoisie pour faire face à la crise dans laquelle est entré le monde capitaliste : celle de l'armement à outrance avec, au bout, l'éventualité d'un troisième conflit mondial.

Certes, ce ne sont pas les seuls marchands de canons qui décident ni de la guerre ni même d'une politique d'armement. Et encore moins, en ce qui concerne la troisième guerre mondiale, les marchands de canons français. Pour en arriver à une telle solution, il faudra que la bourgeoisie mondiale, c'est-à-dire d'abord la bourgeoisie américaine tout entière, n'en voie plus d'autre. Mais les intérêts, immédiats des marchands d'armes pèsent tout de même pour engager le monde dans une voie qui mène dans ce sens.

Et, en attendant, leur intérêt est de favoriser, ou du moins de faciliter, l'oppression, la répression et les guerres aux différents coins du monde.

Le système capitaliste produit des gâchis de toutes sortes mais le fait qu'il consacre une part aussi importante des forces productives à produire des engins qui n'ont d'autre raison d'être que de semer la destruction et la mort est certainement le plus révoltant de ces gâchis.

La production d'armes, comme l'armée elle-même, est nécessaire et inhérente à ce système. D'abord pour permettre aux exploiteurs de défendre leurs intérêts et de maintenir les exploités à leur place, mais aussi, de plus en plus, pour permettre au système économique de continuer à tourner.

Alors ceux que cet immense gâchis révolte ne peuvent se contenter de lutter contre la production ou le commerce des armes. Cette lutte pacifiste, même à supposer qu'elle soit de bonne foi, est parfaitement vaine. C'est contre le système capitaliste qu'il faut engager la lutte. Mettre fin au capitalisme serait la seule solution pour mettre fin à la production des armes... et aux scandaleux profits des marchands de canons.

Arlette LAGUILLER.

LE MARCHÉ DU SIÈCLE

UN pactole d'environ dix milliards de dollars de francs pour une commande de 348 avions, c'est le magot que couvaient des yeux quatre gros fabricants d'armes, dont Dassault qui vient de se le faire souffler à la suite de la décision de la Belgique de s'équiper d'avions américains.

Les acheteurs sont la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark, qui doivent prochainement remplacer leurs avions Starfighters, avions américains qui auront battu le record des accidents, puisque deux cents sur un millier se sont écrasés au sol, le plus souvent avec leur pilote.

Pour ce marché, il y avait en concurrence, le F1-M53 de Dassault (moteur SNECMA), le Cobra YF 17 de la firme Northrop, le YF 16 de la General Dynamics et un avion suédois.

Il y avait d'autant plus de quoi faire rêver les constructeurs que cette première commande de 348 avions n'était qu'un début. C'est au total une commande de mille, voire quatre à cinq mille avions qui est en jeu, car la première doit en entraîner d'autres. Compte tenu de tout le matériel annexe, des pièces de rechange, on arrive à un contrat astronomique.

Les requins de l'aviation se sont donc livrés une véritable guerre, et bien que le secret environne en grande partie les tractations, le marché du siècle a alimenté à plusieurs reprises la rubrique des scandales.

Le premier épisode a eu lieu il y a quelques mois en Hollande. Des envoyés de Dassault avaient pris des contacts avec des parlementaires du pays. L'un de ceux-ci se serait vu offrir cinq millions d'anciens francs pour plaider la cause du F1 auprès de son gouvernement. A un autre, c'est carrément trois cents millions d'anciens francs qui auraient été proposés.

Le second épisode a mis en scène le général Stehlin en novembre 1974 (voir l'article page 10).

Les constructeurs bénéficiaient chacun du soutien de leur gouvernement, prêts à verser bien plus que des pots-de-vin pour faciliter la prise des commandes.

Les Américains auraient ainsi menacé — au cas où un de leurs avions ne serait pas retenu — de réduire les droits des transports civils des Hollandais sur l'Atlantique Nord, ou d'abandonner la surveillance aérienne du Spitzberg aux seuls Norvégiens.

D'autre part, les gouvernements américain et français ont décidé que leur propre armée serait le premier client. Outre le fait d'assurer une première commande, cela avait pour but de mettre en confiance les acheteurs européens. L'armée US s'équipera de YF 16 et l'armée française de F1-M 53. Soufflet, alors ministre des Armées, a promis une commande ferme de trente appareils, puis de cent quinze (au cas où la Belgique aurait choisi le F1).

L'armée a-t-elle besoin de ces trente ou cent quinze avions ? Ce n'est plus, de toute évidence, le problème. L'important c'est de favoriser les contrats pour Dassault ou SNECMA.

Au prix de vingt-sept millions de francs pièce, cette commande de l'armée de cent quinze appareils rapporterait 3.105 millions de francs lourds à ses constructeurs. Une somme qui permet en effet à Dassault de débourser quelques centaines de millions de francs légers pour acheter parlementaires ou généraux, français ou étrangers.

Un énorme gâchis de forces productives

EN France, 270.000 personnes travaillent directement dans l'industrie d'armement (c'est-à-dire l'industrie dont l'activité essentielle sinon totale est destinée à la fabrication d'armes) : 57.000 dans les établissements d'Etat dépendant directement de la délégation ministérielle à l'Armement, 93.000 dans les sociétés nationalisées ou para-publiques, 120.000 dans les entreprises privées.

En fait, ne sont pas comptabilisés dans cette estimation tous ceux qui travaillent occasionnellement pour l'armement, tous ceux qui travaillent dans les entreprises sous-traitantes dont l'armement n'est qu'une petite partie des fabrications, tous ceux qui fournissent matières premières ou énergie aux industries d'armement proprement dites.

Des centaines de milliers de travailleurs consacrent donc leur force à des productions non seulement inutiles mais nuisibles.

Y sont consacrés aussi de formidables et coûteux moyens de production (machines, bâtiments, terrains...). Quel énorme gâchis de forces productives !

Un gâchis que l'on retrouve dans tous les grands pays industriels, alors que des centaines de millions d'hommes de par le monde manquent de l'essentiel, quand ils ne meurent pas simplement de faim !

Les marchands de canons

Au salon de l'Armement, à Satory, le 9 juin 1975. Tous ceux qui fabriquent de l'armement y exposent... et on peut y voir la marque de la plupart des grandes entreprises du pays.
(Ph. Gilbert Uzan-GAMMA)

LE terme « marchands de l'acier, les Schneid effectivement, il y a c te ans, les principau de pointe et principa commerce des armes que se bâtit, e

Aujourd'hui encore, grands trus constituent les principaux fabricants sives sont maintenant les avions et ment électronique perfectionné. Alo mes a évolué avec la technique tou d'armes et les principaux bénéficia trusts de l'électronique et de l'aér ou Thomson-CSF ont pris la successi

L'industrie aéronautique et spat commandes militaires. En 1972, 70 venait des fabrications d'armement qui s'est assuré le monopole quasi ex

QUI SONT LES MARCHA DE CANONS EN 1975

militaires en France, 71 % pour la teurs d'avion, 62 % pour la SNIA tères et missiles).

Derrière vient l'industrie électr émetteurs et tous les systèmes qui verses et les plus modernes. Les com 20 % des activités de l'électronique pements de la Thomson-CSF et 30 %

Et il y a bien d'autres entreprise chiffre d'affaires est faite du comm Panhard, Crouzet (30 %), Hotchkiss sans oublier bien entendu Creusot- qui a peut-être perdu avec l'évolutio « roi des marchands de canons » f pas moins à travailler pour l'armem

Ainsi, pour une bonne partie des production d'armement constitue soi faires, soit une part assez important est essentielle à leur vie et à leur s

L'AFFAIRE STEHLIN

A la fin de la semaine dernière, l'affaire Stehlin rebondissait. La firme Northrop, un des concurrents de Dassault, a en effet révélé devant le Sénat américain que l'ex-chef d'état-major de l'armée de l'Air française recevait secrètement depuis 1964 entre 5.000 et 7.500 dollars par an, pour la renseigner sur l'état du marché français et européen. Quelques heures plus tard, Stehlin — tentative de suicide ou fâcheuse distraction ? — était renversé par un autobus.

Voici en tout cas l'affaire Stehlin remise à l'ordre du jour.

Elle avait éclaté en novembre dernier.

« Incroyable », « Cela frise la trahison », « Je ne lui serrerai plus la main ». **Le personnage que l'on traite ainsi de félon, vendu aux Américains, en pleine Assemblée nationale, c'est le vice-président de cette même assemblée, le général Stehlin. Il dut d'ailleurs abandonner son poste les jours suivants.**

Il a en effet rédigé quelques semaines plus tôt une note pour expliquer que le F1-M53, l'avion fabriqué par Dassault, « sera inférieur en qualité à l'un ou l'autre des deux types d'avions américains ». **Selon Stehlin, l'avion Dassault** « n'existe pas encore », **le moteur qui doit l'équiper** « est toujours à l'essai ».

Cette condamnation en règle du F1 est envoyée à Giscard et à divers ministres français. Mais des exemplaires du rapport circulent aussi à Bruxelles, La Haye, Oslo, Londres et même Washington, chez les clients que Dassault s'efforce de convaincre par tous les moyens.

Le scandale éclate quand un député UDR, De Bénouville, apprend l'affaire. Il a des raisons bien personnelles de prendre la mouche. Il est administrateur de la firme Dassault et directeur du journal Jours de France, **autre propriété de Dassault.**

A l'assemblée, De Bénouville laisse exploser une colère toute nationale et sociale. Il demande quelles mesures le gouvernement compte prendre « pour rassurer le personnel de l'industrie aéronautique » ? **Pense-t-il à lui ? Pour lui, il s'agit d'une** « affaire de morale ». **Affaire de morale ou affaire tout court ?**

L'intérêt de cette petite tempête, c'est qu'elle permet d'apprendre des choses curieuses sur les rapports entre l'Etat, l'armée et les industriels, à travers les injures que les deux camps se lancent.

« Le fameux « contrat du siècle » serait surtout, et le cas échéant, une fois de plus, une bonne affaire pour M. Dassault, mais une mauvaise affaire pour notre industrie aéronautique dans son ensemble et aussi pour l'argent public français... » **écrit Stehlin. Ou encore :** « Chef d'état-major de l'armée de l'Air, j'ai eu à souffrir pour le développement de mon arme des décisions que M. Dassault réussissait à nous faire imposer contre mon avis et celui de mon état-major. Certes, le Mirage III est une réussite, mais à quel prix... ».

Pour Dassault, la prise de position de Stehlin est claire : « Le général Stehlin remercie ses anciens employeurs américains ». **Ayant pris sa retraite en 1963, le général était devenu, en effet, vice-président pour l'Europe de la société américaine Hughes AC International, firme contrôlée par le milliardaire américain Howard Hughes. Cette firme fabrique justement le Cobra YF 16 concurrent de l'avion de Dassault (et concurrent du YF 17 de la Northrop que Stehlin, on vient de l'apprendre, servait aussi en même temps).**

Un député, Stehlin, défendant les intérêts d'une ou deux firmes américaines, un autre député, De Bénouville, défendant ceux de Dassault, que ne voilà-t-il pas de dignes représentants du peuple ! Du peuple ou des trusts de l'armement ?

A chacun ses généraux

Il y a eu un beau tollé d'indignation devant les prises de positions pro-américaines de Stehlin. Et pourtant, Dassault lui-même n'a-t-il pas à son service, comme directeur commercial, le général Gallois, cela depuis 1958 ? Stehlin était « atlantiste », tandis que Gallois est pour l'indépendance nationale en matière d'armement. S'il se trouve que c'est cette politique qui apporte beaucoup de commandes à Dassault, il ne faut pas y voir malice. C'est une pure coïncidence.

En fait, chaque grand fabricant d'armes s'attache les services d'un certain nombre de généraux ou officiers supérieurs, en activité ou en retraite, de l'arme pour laquelle il produit. Ainsi, par exemple, des postes sont réservés aux officiers de l'armée de l'Air à la SNIAS, la SNECMA ou chez Dassault, tandis que la Thomson, qui travaille pour la Marine nationale, engage amiraux ou capitaines de vaisseau.

Ces postes sont bien souvent des sinécures. Mais ils récompensent un rôle de représentant de commerce auprès des collègues restés en service... ou des services rendus quand ces officiers étaient eux-mêmes en activité.

Toute l'industrie est concernée

LES armes modernes sont infiniment complexes, et leur fabrication est très rarement assurée d'un bout à l'autre par une seule entreprise. Bien souvent, que ce soit pour un char, un avion ou un navire, le gros œuvre est assuré par une entreprise majeure qui fait sous-traiter les autres éléments.

Ainsi, en dehors des géants qui y consacrent l'essentiel de leurs activités, une foule d'entreprises participent à l'industrie d'armement.

Parmi elles, des noms connus comme CIT, Intertechnique, LMT, Air Liquide, Compagnie des Compteurs, CEM, Carbone Lorraine, etc.

Mais il y a aussi des moyennes et petites entreprises spécialisées dans des productions bien particulières ; tel type de batterie ou tel élément de moteur.

Il n'est pas rare que les ouvriers, travaillant dans une entreprise dont la production n'a apparemment rien à voir avec l'armement, ignorent qu'une partie de ce qu'ils produisent est destinée à l'armée.

Quelquefois, la direction elle-même de l'entreprise ne sait pas exactement à quelle fin est destinée la commande. Et même si elle s'en doute d'ailleurs, l'essentiel étant pour elle de faire des affaires, elle ne cherche guère à en savoir davantage. Ainsi, par exemple, Motorola, à Toulouse, a reçu plusieurs commandes de composants d'un client norvégien. Il ne dit ni pourquoi c'était faire ni même les caractéristiques et les performances précises et exactes qu'il demandera au produit qu'il désire. Il dit simplement : « Je vous donne ce boîtier de contrôle. Le transistor, le circuit intégré que je veux doit être tel que si vous le placez dans le boîtier, l'aiguille doit atteindre la marque rouge. » *Quand un client fait ce type de commande, il y a 95 % de chances pour qu'il s'agisse d'une commande à des fins militaires.*

Finalement, par le biais de la sous-traitance, les milliards de commande de l'Etat ou de ventes à l'étranger font vivre peu ou prou des milliers d'entreprises.

Un exemple

Des dizaines d'entre à sa fabri

Voici la liste d'une série d'entre cation des chars AMX. On sait que le celui d'une série de véhicules blindés différentes destinations.

Cette liste n'est probablement p les patrons ne se vantent pas toujo guerre.

Cette liste suffit tout de même à qui n'ont en apparence rien à faire a personne ne songerait a priori **à ra pourtant du profit de ce côté, même variables.**

ABG : bougies, magnétos.
AIR EQUIPEMENT : génératrices.
ATELIERS FIVES CAIL BABCOCK : éléments de tourelles.
BOURGOGNE ELECTRONIQUE : résistances.
BROIS : bougies.
CHAUSSON : radiateurs.
CIBIE : projecteurs.
CREUSOT-LOIRE : caisse du char, roulements, chenilles, les produits finis terminés dans d'autres usines sont assemblés à CL, les AMX 13 sont montés et vendus par cette société.
DRESSER FRANCE : ensemble de transmission avant, boîtes de vitesses, différentiels.
DUCELIER : batteries.
EMBALLAGE MODERNE : containers à munitions.
ERMETO : tubulures, raccords.
ESPA : tubulures souples.
ESSO-CHIMIE : plastifiants, solvants.
FULMEN : batteries.
GABRIEL : système électrique.
GROUPE MARINE-FIRMINY : tourelle de l'AMX 30.
HUTCHINSON : caoutchouc des galets.

Des trusts qui prospèrent

de canons » évoque les trusts
er et consorts. Et ceux-ci furent
uatre-vingts, cinquante ou tren-
fabricants d'armes. Industries
x truts de l'époque c'est sur le
grande partie, leur fortune.

ts et industries dites de pointe
d'armes. Mais les armes déci-
les missiles dotées d'un équipe-
s, puisque la technique des ar-
court, les grands fabricants
ires de ce commerce sont les
nautique. Les Dassault, Matra
n des Schneider.

ale vit presque uniquement des
% de son chiffre d'affaires pro-
(84 % pour Dassault-Bréguet,
clusif de la fabrication d'avions

NDS ?

SNECMA, qui fabrique les mo-
, qui fabrique avions, hélicop-

nique, qui fabrique des radars-
équipent les armes les plus di-
mandes d'armement constituent
, mais 60 % des activités équi-
du chiffre d'affaires de la CII.

s dont une part importante du
rce des armes : Matra (65 %),
Brandt ou même Berliet (8 %),
Loire, successeur de Schneider,
n de la technologie son titre de
ançais, mais qui n'en continue
nt et à en tirer des bénéfices.

grandes sociétés capitalistes, la
l'essentiel de leur chiffre d'af-
pour qu'on puisse dire qu'elle
urvie.

, l'A.M.X. :

prises participent cation

prises qui participent à la fabri-
nom de l'AMX (10, 13 ou 30) est
de différentes puissances et de

s exhaustive, loin s'en faut, car
urs de produire du matériel de

nontrer comment des entreprises
ec l'industrie d'armement, et que
ger dans cette catégorie, tirent
si c'est en des proportions très

LABINAL : système électrique.
LEBOZEC ET GAUTHIER : robi-
ets d'essence.
LUCHAIRE SA : roquettes, obus,
louilles.
MANUFACTURE NATIONALE DE
ULLE : mitrailleuses.
MESSIER : amortisseurs.
PARIS-RHONE : démarreurs.
PAULSTRA : butées en caout-
houc.
PROFILAFROID : éléments métalli-
ues pour l'armement et la protec-
ion du personnel.
SAVIEM : moteurs, embrayages.
SKF : roulements à billes pour la
ourelle.
SNECMA : pièces des moteurs HS
15 de l'AMX 10 et HS 110 de l'AMX
0.
SOCIETE D'APPLICATION DES
MACHINES MOTRICES : comman-
les stabilisées de pointage, bitubes
le 20 et 30, systèmes hydrauliques
le déplacement de la tourelle.
TITAN-CODER : travures des po-
eurs de ponts.
USINE ACIERIE DE SAMBRE-ET-
MEUSE : acier au carbone et
ciers spéciaux.
ZENITH : carburateurs.

75 % des commandes de l'État à l'industrie privée

PARCE que la production des poudres est nationalisée depuis la Révolution, parce qu'il existe, de très longue date, tout un réseau d'arsenaux terrestres ou maritimes appartenant à l'Etat, parce qu'il y eut à plusieurs reprises, notamment en 1936, une série de nationalisations des industries de l'armement, on se figure quelquefois que l'essentiel des commandes de l'Etat en matière d'armes va à des industries qu'il contrôle. C'est une erreur grossière.

La délégation ministérielle pour l'Armement (DMA), organisme sous tutelle du ministère de la Défense nationale chargé justement de passer les commandes de l'Etat, aussi bien en ce qui concerne les études et travaux de recherche que les fabrications proprement dites, a publié une brochure intitulée Impact industriel du troisième Plan militaire, *en décembre 1971. Elle y prévoyait que les commandes directes de l'Etat pour la période 1971-1975 iraient pour 20 % aux entreprises de la DMA elle-même (arsenaux de l'Etat), pour 30 % à des sociétés nationales dans lesquelles l'Etat possède tout ou la plus grande part du capital (SNECMA ou SNIAS par exemple) et pour 50 % à l'industrie privée.*

C'est déjà pas mal. Mais cela est loin de représenter la véritable part de l'industrie privée. En effet, une bonne part des commandes passées aux entreprises de la délégation ministérielle à l'Armement ou aux entreprises nationalisées est sous-traitée à des entreprises privées.

Ainsi le Livre blanc de la Défense nationale, *édité en 1972 par le ministère de la Défense nationale occupé alors par Michel Debré, explique que les commandes, en tenant compte des sous-traitances, se répartissaient en fait pour 12 % aux établissements d'Etat, 13 % au secteur para-public ou nationalisé et 75 % au secteur privé.*

C'est donc bien celui-ci qui se taille la part du lion.

Les prix de quelques armes

Voici les prix de quelques armes parmi les plus vendues de l'industrie française. Ils sont évidemment approximatifs, étant discutés à chaque contrat avec le fabricant. Il s'agit des prix 1974, certainement majorés aujourd'hui.

Grenade offensive : 9 F.
Fusil automatique : 1.500 F.
Mitrailleuse lourde : entre 3.000 et 4.000 F.
Char AMX 13 : 1.200.000 F.
Char AMX 30 : 2.500.000 F.
Missile AS 30 : 20.000 F.
Hélicoptère Alouette III : 1 million 500.000 F.
Hélicoptère Super-Freion : 16 millions 800.000 F.
Mirage III : 13.500.000 F.
Mirage IV : 25.000.000 F.
Sous-marin Minerve : 50.000.000 francs.

A noter qu'un sous-marin nucléaire américain reviendrait à 877.500.000 F. Mais il n'est pas encore commercialisé.

L'ÉTAT AU SERVICE DES MARCHANDS D'ARMES

LES commandes de l'Etat sont une véritable manne distribuée régulièrement, et en augmentation, chaque année. Mais ce n'est pas seulement en étant leur premier et plus fidèle client que l'Etat aide les industriels fabricants d'armes.

Parce qu'elle travaille pour la Défense nationale, l'industrie d'armement est traitée en privilégiée. L'Etat finance une grande partie des études et de la recherche des programmes qu'il a autorisés. Cette avance est remboursable au cas où la production s'avère rentable pour le constructeur. Sinon, c'est l'Etat qui en est de sa poche, en aucun cas l'industriel. A ce titre, Dassault a reçu 36 millions pour le Mystère 20, 10 millions pour le Falcon 10, 86 millions pour le BR 941, 480 millions pour le Mercure. Les bureaux d'études de Dassault, Thomson-CSF ou CII travaillent en fait avec la garantie financière de l'Etat.

De plus, en matière d'exportation, l'Etat met toutes ses ressources au service des marchands d'armes. Ainsi on a vu la Marine nationale racheter des surplus qui n'avaient pu être vendus à l'exportation. Pour stimuler le commerce, l'Etat se porte garant des vendeurs. Il a constitué, en compagnie des plus gros trusts et pour leur service, plusieurs sociétés d'exportation. Il a mis sur pied une compagnie d'assurances, la COFACE, qui garantit les industriels vendeurs d'armes contre les risques politiques, révolution, guerre ou embargo. Il consent des crédits très avantageux, entre 50 et 70 % des dépenses, pour les exportateurs de matériel militaire.

Ainsi la production d'engins de mort est une production sans risque. Même la décision d'embargo en juin 1967 n'avait pas nui à Dassault, puisque l'Etat lui a remboursé les cinquante Mirage qui n'avaient pas été vendus de ce fait.

Il n'est pas étonnant que l'Etat recommande aux industriels de l'armement de faire preuve de discrétion. On devine que, derrière ces silences, il n'y a pas que le désir de dissimuler des secrets militaires mais aussi les bénéfices scandaleux réalisés grâce au pillage des caisses de l'Etat.

Un budget qui va croissant

Durant les quinze dernières années, l'Etat français a consacré de plus en plus d'argent à l'armement.

Ainsi, si l'on examine le budget de la Défense nationale (qui ne comporte d'ailleurs pas toutes les dépenses d'ordre militaire de l'Etat, une partie de ces dépenses était camouflée dans les budgets d'autres ministères et plus particulièrement sur les fonds spéciaux attribués au Premier ministre), on peut constater que celui-ci est passé d'environ 27 milliards en 1962 à 38 milliards en 1974. Cette progression est quelquefois masquée par le fait qu'en pourcentage la part de la Défense nationale dans le budget total a régressé de 24,7 % à 17,4 %. Mais dans le même temps ce budget global passait de 110 milliards à plus de 230 milliards, cela étant dû partie à l'inflation, partie à l'élargissement du champ d'intervention de l'Etat.

Bien plus, la part dans ce budget de la Défense consacrée à l'équipement (c'est-à-dire à acheter des armes) passait de 32,4 % en 1962 à 49 % en 1974. En chiffres absolus : de 9 milliards à 18 milliards.

C'est ainsi que les trusts de l'aéronautique, de l'électronique et de la métallurgie se voient garantir d'avance un marché de près de 20 milliards de francs par an... payé par les sous des contribuables.

Pour l'armée française, LES PRIX DOUBLENT

L'ETAT se comporte non seulement comme une mère poule pour les industriels de l'armement mais aussi comme une poule aux œufs d'or. Car si tout est fait pour aider les armes françaises à être compétitives sur le marché mondial, par contre les armes achetées par l'armée française sont facturées au prix fort. C'est ainsi qu'un Mirage III était payé, en 1971, 13 millions par l'Etat français alors qu'il était vendu 7 millions à l'exportation. De même, le char AMX 30 était payé 3 millions par l'armée française alors qu'il était cédé 2 millions sur les marchés étrangers. Les exemples pourraient sans doute être multipliés : ainsi celui du Missile 5511 valant 11.000 francs quand il était vendu à l'Etat français et 6.000 quand il s'agissait de l'exportation.

Cette différence s'expliquerait parce que les prix à l'exportation ne sont pas soumis à la TVA. C'est du moins ce qu'on donne comme motif officiel. Voilà un taux de TVA tout à fait extraordinaire...

Mais il y a sans doute une autre explication. En matière d'armes 75 % des marchés passés entre l'Etat et les industriels le sont de gré à gré, sans mise en concurrence préalable. C'est-à-dire que l'industriel impose son prix à l'Etat, qui se laisse faire. D'autant plus facilement lorsque quelques généraux ou hauts fonctionnaires de la délégation ministérielle à l'Armement se sont vu graisser la patte au préalable.

DES ARMES DE SALON

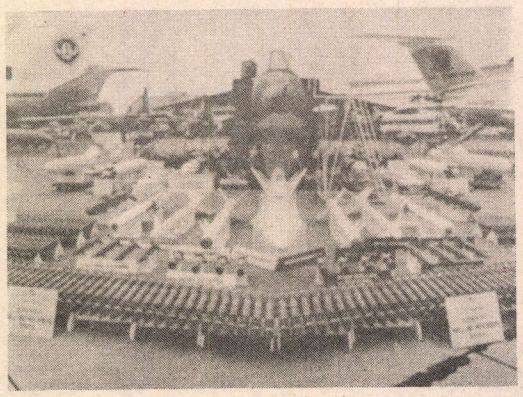

Deux grands salons sont organisés, tous les deux ans, pour permettre de présenter les dernières réalisations de la technique française en matière d'armes. Le premier est très connu, puisqu'il draine chaque fois des dizaines de milliers de Parisiens venus voir les évolutions des avions : c'est celui du Bourget, qui vient de se tenir la semaine dernière. On oublie parfois que sa principale raison d'être n'est pas seulement de présenter les avions civils mais aussi militaires.

Le second est celui des armements terrestres de Satory, qui suit immédiatement celui du Bourget. Cette année il s'est tenu du 9 au 13 juin. Cette année, cinquante-trois délégations étrangères étaient invitées à le visiter.

Cette exposition n'est pas ouverte au public. Lui n'a droit que de payer la note. Car les frais de l'exposition de Satory (où toutes les sociétés nationales ou privées qui produisent de l'armement exposent bien sûr), comme ceux des délégations invitées, sont pris en charge par la délégation ministérielle à l'Armement (comme une partie du salon du Bourget d'ailleurs).

Les marchands de canons :

LE BOOM sur les EXPORTATIONS

LES Etats-Unis se taillent la part du lion des exportations d'armes, devant l'URSS. D'après le **New York Times,** respectivement 54,4 % et 27,5 % du total.

Loin derrière, mais en bonne place, vient la France qui se dispute la troisième place avec la Grande-Bretagne depuis des années. En 1974, la France l'aurait emporté sans conteste.

Toutes les estimations concordent également pour dire qu'en 1974 ces exportations auraient connu un essor spectaculaire. Ainsi, les exportations des Etats-Unis seraient passées de 20 milliards de francs à environ 40 milliards. Celles de la France de 8 à 15 milliards.

Ce boom extraordinaire est dû à la situation du Proche-Orient. Après la guerre du Kippour, les armées arabes et israéliennes ont dû se rééquiper complètement, à la fois pour remplacer le matériel détruit (durant la guerre, un char avait été détruit toutes les minutes et un avion toutes les heures) et pour le mettre au dernier cri de la technique.

C'est une aubaine extraordinaire pour les marchands de canons. Elle est payée par tous les peuples de cette région, puisque l'Arabie Saoudite consacre 21,8 % de son produit national brut au budget militaire, l'Egypte 32,8 % et Israël 47,8 % (3,1 % pour la France et 6,2 % pour les Etats-Unis).

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES

Le directeur des Affaires internationales de la délégation ministérielle à l'Armement, Hughes de l'Estoile, a affirmé que les ventes d'armes de la France à l'étranger se seraient élevées aux environs de 15 milliards de francs en 1974, le déficit de la balance des changes ayant été réduit de moitié grâce à elles. Ce chiffre est peut-être un peu forcé pour en prouver l'intérêt économique. Quoi qu'il en soit, il est sûr que ce commerce ne fait qu'augmenter depuis des années, comme le prouve le tableau suivant des exportations d'armes françaises.

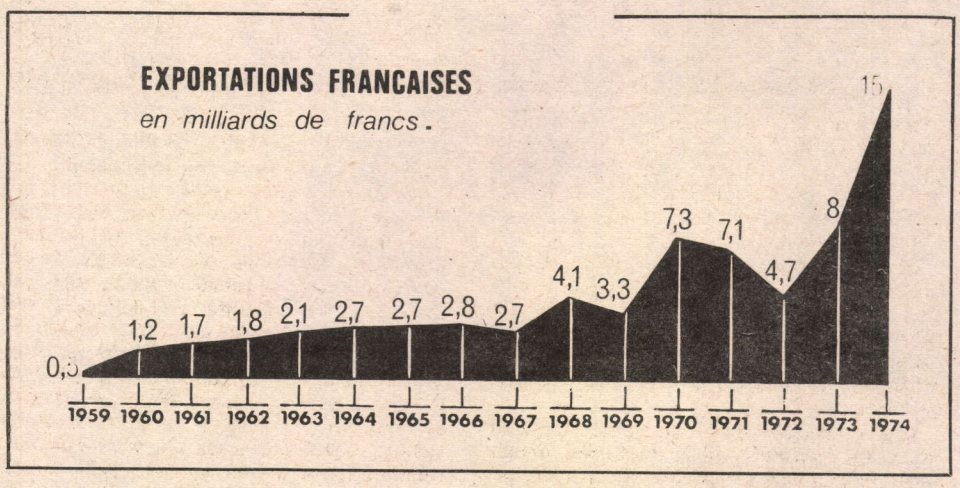

Le 4 mai 1973, on demandait à Hughes de l'Estoile, alors à la tête de la direction des affaires internationales à la délégation ministérielle à l'Armement, ce qu'il pensait d'une note de l'épiscopat et de la fédération protestante critiquant le commerce des armes dans lequel s'était engagée la France.

Le directeur des Affaires internationales en matière d'armement s'échauffa : « Nous avons perdu l'an dernier au Liban un marché de six hélicoptères Puma. Le Liban a acheté six hélicoptères italiens. Le représentant de la société Agusta-Belle à Beyrouth était le nonce apostolique ».

Bien sûr, la révélation n'avait pas d'autre but que de mettre en porte-à-faux les évêques trop sensibles à l'opinion des chrétiens de gauche indignés par la croissance du commerce des armes.

Tout de même, le représentant direct du pape fourré jusqu'au cou dans le milieu interlope des trafiquants d'armes, voilà qui donne les limites des déclarations pacifistes de l'Eglise. Même si le trafic du nonce n'est pas plus indigne que les Te Deum chantés ou les armées bénies par les curés de tous les pays pendant des siècles.

LA FRANCE trafiquant d'armes

EN 1973 et 1974 les commandes d'armement de l'étranger à la France auraient représenté pas moins de 20 % des biens d'équipement exportés et 7 % des exportations totales.

Pour cela, la France a vendu à l'Afrique du Sud raciste, au Portugal colonialiste (celui de Caetano), au Chili de Pinochet (avec le prétexte que des contrats furent passés avec Allende), aux dictatures militaires d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique. Elle a aussi vendu en même temps à l'Inde et au Pakistan, à Israël et à l'Egypte.

Cette politique commencée sous De Gaulle, continuée sous Pompidou, a été encore accentuée avec Giscard. C'est ainsi qu'a été levé, le 28 août dernier, l'embargo sur les armes à destination des pays belligérants du Moyen-Orient. Cet embargo institué en 1967 à la suite de la guerre des Six jours ne fut certes jamais vraiment respecté (installation en Israël d'une usine Turboméca, vente d'avions à la Lybie qui put les transférer à l'Egypte). Mais la levée de l'embargo fut la proclamation sans fard de la volonté du gouvernement de ne pas laisser la moindre entrave embarrasser l'exportation.

Pour se justifier, le gouvernement a recours à des arguments d'ordre économique. Il est vrai qu'on ne voit vraiment pas ce qu'il pourrait trouver au plan moral.

Il explique qu'il vise ainsi à équilibrer la balance des paiements mise à mal par la crise pétrolière et la crise tout court. Mais ces exportations ont commencé bien avant la crise actuelle.

Il explique aussi que l'exportation permet de rentabiliser les productions nationales destinées à l'armée française. Produire un millier d'avions ou plusieurs milliers de chars, plutôt que quelques dizaines ou quelques centaines, doit abaisser le prix de revient. L'ennui c'est que la différence des prix à l'exportation et à l'Etat prouve que celui-ci supporte intégralement les frais de la mise au point, que Dassault ou Creusot-Loire vendent leurs productions à 10, 100 ou 1.000 exemplaires.

En fait, la seule vraie justification que pourrait donner le gouvernement c'est qu'il est tout de même préférable pour le budget de l'Etat de faire un effort pour aider à l'exportation plutôt que de devoir purement et simplement acheter toute la production. Primes de toutes sortes et dépenses diplomatiques reviennent finalement moins cher.

C'est le seul choix que puisse faire le gouvernement. Car il n'a pas celui d'aider ou non les trusts, les Dassault et compagnie. Il est leur serviteur.

PAS SECTAIRE

Le 6 juin est arrivé à Paris, pour une visite de cinq jours, le vice-président égyptien, le général Hosni Moubarak. Il s'agissait pour lui, entre autres, de visiter le salon du Bourget, d'avoir divers entretiens à propos de nouvelles livraisons d'armes à l'Egypte.

La veille, le ministre israélien de la Défense, Shimon Peres, avait visité, lui aussi, le salon du Bourget et déclarait que « la nouvelle génération technologique française peut intéresser Israël ».

Ainsi, on verra peut-être lors de la prochaine guerre israélo-arabe des Mirage israéliens combattre les Mirage égyptiens.

Michel Debré, quand il était ministre de la Défense, expliquait que la France était souvent sollicitée « parce qu'elle ne met pas de conditions politiques, comme le font certaines puissances, à la vente de ses armes ».

L'important n'est-il pas de faire du fric ?

On lira ci-dessous l'interview de deux militants syndicalistes, l'un secrétaire de la section CFDT d'une entreprise dépendant du ministère de la Défense nationale, l'autre secrétaire de la section CGT d'une société travaillant pour l'armement. Ces deux entreprises situées dans la région parisienne constituent de fait un même ensemble consacré à la recherche militaire.

A tous deux, qui ne se présentent nullement comme des révolutionnaires, nous avons demandé quelle pouvait être à leur avis l'attitude de syndicats dans les entreprises travaillant à des productions militaires.

Militant CFDT : Ceux qui ont mené une action sur le problème de la fabrication des armes, ça a d'abord été uniquement des individus. Et ça n'a jamais été que des minorités, une partie des responsables syndicaux CFDT par exemple.

Déjà en 1967, on avait soulevé ce problème au cours d'actions sur l'emploi. Et

Des trusts qui prospèrent

LA NATIONALISATION de 36

UNE NOUVELLE NATIONALISATION ?

NATIONALISER les industries d'armement, c'est ce que prévoit le Programme commun de gouvernement des Partis Socialiste et Communiste.

Mais l'imbrication des productions est telle que c'est pratiquement toute l'industrie qui, peu ou prou, travaille pour l'armement. La vraie nationalisation des usines d'armement serait donc.. la nationalisation de toute l'industrie.

Nationaliser les seules industries dont c'est l'essentiel de la production n'empêcherait nullement les capitalistes privés — ne serait-ce que par le biais de la sous-traitance — de continuer à faire des profits à partir de la fabrication et du commerce des armes.

Cela n'empêcherait pas non plus les capitalistes expropriés — surtout s'ils l'ont été avec indemnisation — de réinvestir dans de nouvelles usines qui recommenceraient à travailler pour l'armement.

Qui empêcherait Dassault de reconstruire une nouvelle usine d'aviation, comme après 1936, quand les usines Bloch (aujourd'hui Dassault) ont été nationalisées ? Il n'aurait qu'à prétendre, au début, travailler pour l'aviation civile.

Depuis 1936, la loi a institué un contrôle rigoureux sur la production et la vente des armes. Mais si les hommes chargés de ce contrôle — gouvernants et fonctionnaires — sont en fait les compères ou les serviteurs de ceux qu'ils sont chargés de contrôler, quelle valeur a-t-il ?

Ainsi, que reste-t-il de la loi de 1936, toujours en vigueur, quand aujourd'hui c'est le gouvernement lui-même qui pousse à l'exportation des armes et favorise par tous les moyens les marchands de canons ?

Et même si, demain, un autre gouvernement avait le souci de mettre un frein aux profits des marchands d'armes, de refuser qu'ils puissent vendre aux régimes fascistes, dictatoriaux, racistes, qui empêcherait les fonctionnaires chargés du contrôle de passer outre ? De Gaulle lui-même n'a pu faire respecter l'embargo qu'il avait décrété pour le Moyen-Orient. On vit filer directement pour Israël des vedettes dites de Cherbourg, grâce à la complicité de certains fonctionnaires ou officiers qui désapprouvaient la politique gaulliste.

Les travailleurs ne seraient pas fâchés de voir un gouvernement de gauche exproprier Dassault et consorts. Ils le seraient d'autant moins d'ailleurs si cela se faisait sans indemnisation aucune.

Mais la nationalisation de quelques entreprises seulement et sous le contrôle de l'appareil d'Etat inchangé (et il n'est pas question de le changer dans le Programme commun) ne mettrait fin ni à l'existence, ni aux profits, ni à l'importance des marchands de canons.

Et ceux qui nous parlent de la seule nationalisation des industries d'armement se préparent au mieux... à revoter la loi du 11 août 1936.

IL ne faut pas permettre que des particuliers puissent avoir intérêt à précipiter la course aux armements, c'est-à-dire la guerre. » C'est ainsi qu'un député radical présentait le projet de loi du gouvernement Blum visant à nationaliser les fabrications de guerre.

La nationalisation apparaissait alors à beaucoup de gens comme une solution efficace pour empêcher les scandaleux bénéfices des marchands de canons, pour empêcher aussi qu'ils puissent peser dans le sens de la course aux armements, et donc pour préserver la paix.

La loi, une fois votée par les chambres, fut publiée au Journal officiel **du 11 août 1936.**

Elle comportait deux parties : une dizaine d'entreprises se trouvaient expropriées, avec indemnisation des propriétaires. Toutes les autres se trouvaient placées sous le contrôle de l'Etat, contrôle portant sur la fabrication et les bénéfices. Aucune commande ne devait plus être exécutée pour l'étranger sans autorisation de l'Etat.

La loi était déjà assez limitée dans la forme. Elle le fut plus encore dans son application.

Daladier déclarait au procès de Riom durant la guerre : « J'aurais pu, aux termes de la loi de nationalisation, exercer ce droit sur un nombre considérable d'usines : je ne l'ai pas fait. J'ai volontairement limité l'application de la loi à une dizaine d'entreprises. Dans le même temps, je portais de 7.000 à 11.000 le nombre des usines privées travaillant pour la Défense nationale ».

Le contrôle, on le comprend bien, n'était pas de nature à gêner beaucoup les marchands d'armes.

Mais le plus remarquable, ce fut le cas des entreprises nationalisées : la société Brandt, les ateliers d'artillerie de Schneider, les ateliers de montage de chars de Renault, la société Manurhin, Hotchkiss, la société des Torpilles de Saint-Tropez, ainsi que des usines d'aviation : Bréguet, Nieuport, Amiot, Bloch et Potez.

Les propriétaires furent indemnisés, et largement. On avait voulu au début tenir compte de la cotation des actions dans les cinq dernières années, mais il fallut y renoncer, car à peine le projet était-il déposé que les actions Schneider enregistraient un bond de 250 F. Les capitalistes « nationalisés » firent cependant de bonnes affaires. D'une part, ils restaient en tant que directeurs dans leurs anciennes entreprises. D'autre part, ils purent la plupart du temps, avec l'argent des indemnités, monter de nouvelles usines, non nationalisées celles-là, et qui au bout de quelque temps purent faire concurrence aux usines nationalisées, ou se servir de celles-ci par le biais de la sous-traitance pour à nouveau tirer de l'argent de l'Etat. Ce fut le cas de Brandt. Ce fut aussi le cas de l'avionneur Marcel Bloch, l'actuel Dassault.

On assista même à des opérations bizarres. C'est ainsi que Schneider allait discuter avec Daladier des modalités de sa nationalisation. Et Daladier déclarait plus tard qu'il n'avait « jamais pu vaincre sa résistance ». **Le décret paru, une commission d'experts étudia le cas Schneider. Cela traîna en longueur et l'opération réussit mal puisqu'en 1939 l'Etat rendit à Schneider ses ateliers d'artillerie du Creusot, en échange d'une usine de DCA à Bordeaux-Bacalan.**

Voilà comment se sont traduites dans les faits ces fameuses nationalisations qui, selon les termes de l'Humanité **de juillet 1936, répondaient aux** « espérances du peuple ».

LES TRAVAILLEURS RESPONSABLES ?

OUVRIERS, techniciens, chercheurs, ingénieurs qui travaillent à la production des armes ne décident pas de celle-ci ni de sa destination. Mais c'est tout de même leur travail qui permet qu'elle existe.

La plupart des organisations syndicales se bouchent les yeux devant ce problème. Quelques-unes s'en moquent ouvertement, vont jusqu'à se féliciter de l'extension de la production puisqu'elle permet d'assurer l'emploi. C'est le cas des syndicats jaunes, mais pas seulement. Les années passées, la CGT de la SNIAS Marignane protesta contre l'embargo qui empêchait de vendre des hélicoptères au Moyen-Orient.

Les autres, qui savent qu'il y a un problème, sont gênés, la plupart du temps, parce qu'ils veulent aussi défendre l'emploi dans l'entreprise. Ils se contentent donc de quelques déclarations de principe de temps à autre, demandant la nationalisation quand il s'agit d'une entreprise privée ou encore la reconversion d'au moins une partie de la production en production civile.

Par contre, on voit dans les milieux pacifistes des gens mettant sur le même pied, quant aux responsabilités, les travailleurs des usines d'armement et leurs patrons. Ainsi font les auteurs, libertaires ou catholiques de gauche, d'une brochure intitulée La France trafiquant d'armes.

Que voudraient-ils donc ? Que les travailleurs refusent de produire pour l'armement ? Mais si c'est dans une seule entreprise, la production serait alors faite ailleurs. Et si c'est partout en même temps, par l'ensemble de la classe ouvrière, cela supposerait une mobilisation et une conscience telles que ce serait alors la révolution sociale qui serait à l'ordre du jour.

Il est aberrant d'imaginer qu'on puisse arrêter l'industrie d'armement sans changer la société dont elle est le produit. Le rôle des organisations ouvrières est de préparer ce changement et d'abord en aidant à la prise de conscience des travailleurs.

Les syndicats des industries d'armement ne peuvent certes organiser seuls une lutte efficace contre la production des armes. Seuls des petits-bourgeois utopistes peuvent leur reprocher de ne pas le faire. Mais c'est vrai qu'en se réfugiant dans la seule lutte pour des intérêts corporatistes, pour l'emploi ou les salaires, ils acceptent, par leur silence, de cautionner le sale travail qu'on leur fait faire et le gâchis de la société capitaliste. Des organisations ouvrières ne peuvent prétendre défendre les intérêts de la classe ouvrière, y compris donc dans ces usines, prétendre lutter vraiment pour une autre société, où l'on n'ait plus besoin de produire des armes, en ayant peur d'aborder franchement et ouvertement les problèmes devant les travailleurs, de montrer et dénoncer le rôle et la place dans le système capitaliste de ce que ces travailleurs produisent. Ce n'est pas seulement vrai dans les usines d'armement, mais c'est tout particulièrement vrai dans ces usines.

L'opinion de deux syndicalistes

j'ai gardé une photographie où on voit : **« Nous préférons faire autre chose que des armes ».**

Alors il y a eu tout un travail de prise de conscience qui s'est fait. On a écrit dans un bulletin syndical. A chaque fois qu'il y avait une information, ça paraissait dedans.

L.O. : **Quels sont les problèmes que tu rencontres auprès des travailleurs et dans le syndicat ?**

Militant CFDT : La difficulté, c'est que nous sommes l'un et l'autre dans une fédération extrêmement corporatiste. On a du mal à faire sortir le nez des camarades des problèmes de l'emploi, de la sécurité. En plus de ça, quand il s'agit de la finalité de ce qu'on fait, les copains n'ont pas été habitués à se poser la question. Je crois que ce n'est pas particulier à chez nous. Même les copains de Lip, il a fallu l'affaire de Lip pour que les gars découvrent qu'il y avait une division armement chez eux et qu'ils faisaient des systèmes d'horlogerie pour des fusées et des bombes.

Alors, il y a eu l'histoire du Biafra qui a fait réfléchir quelques-uns. Cette saloperie-là n'a pu se faire que parce qu'il y a eu un commerce intense d'armes de tous les côtés. Quand on a essayé de faire avancer ces choses-là au niveau confédéral, il y a eu des répercussions en ce sens que ça a été repris dans une résolution au congrès d'Evian.

Actuellement, on a été obligés de ralentir cette action-là parce que la base avait peur à cause de l'emploi.

L.O. : **A cause de l'emploi ?**

Militant CFDT : Je crois qu'il faut comprendre cette chose-là. Effectivement, il y a des risques. Si jamais on gueule auprès du ministre en disant **« On ne veut plus fabriquer d'armements »,** il dira **« Très bien, parfait, on va faire faire ça au secteur privé ».** Résultat pratique, on ferme la tôle et ça ne résoud pas le problème.

Militant CGT : Les armes, on n'aime pas fabriquer ça. Mais on voudrait que, tant qu'on en fabriquera, ça soit fait par des arsenaux d'Etat, qui n'en font pas la grosse part. Car en privatisant, on développe le commerce davantage. Et puis, il y a le lien politique. Si la gauche était au pouvoir, elle limiterait le commerce des armes : pas de vente d'armes aux pays fascistes. Et pour la force de frappe, c'est reconverti, c'est stoppé. Ce serait peut-être pas l'arrêt absolu des fabrications, mais ce serait quand même une drôle de diminution.

L.O. : **Mais peut-on envisager à l'échelle de l'entreprise une lutte contre la production d'armement ?**

Militant CFDT : On ne pourra pas arrêter le truc brutalement. La reconversion, ça suppose qu'on ait une place dans l'économie et ça suppose une préparation de la mentalité des travailleurs.

Malheureusement, la réalité de la classe ouvrière en France, c'est qu'il y a une militarisation de la vie civile. Par exemple, il y a eu un feuilleton à la télévision qui est passé à une heure de grande écoute. Il racontait une histoire d'espionnage sur un char AMX. Eh bien, à la suite de ça, le service social de l'entreprise a voulu faire visiter l'AMX aux gosses des travailleurs.

Militant CGT : Moi je suis persuadé que l'ensemble des travailleurs, dans le fond d'eux-mêmes, ne sont pas pour la guerre. Ils en ont ras-l'bol. Ils seraient contents qu'on leur dise : **« Avant, on travaillait pour la guerre ; maintenant, on va faire quelque chose qui va servir pour le civil, à des trucs pacifiques ».** Eh bien, les gars seraient vachement contents, j'en suis persuadé. Seulement, c'est là-haut d'abord...

Militant CFDT : Travailler pour le désarmement, à première vue, ça ne comporte que des inconvénients. Assumer ce risque-là, ça ne peut se faire qu'au nom d'une motivation plus puissante : une volonté de paix ou au nom d'une solidarité internationale des travailleurs.

LES TRAVAILLEURS E

CHAUSSON

PREMIERS RECULS DE LA DIRECTION

APRES avoir fait évacuer l'usine et les bureaux d'Asnières par la police sans autre résultat que celui d'augmenter la colère des travailleurs, la direction a commencé à parler des revendications. Elle a fait plusieurs propositions, marquant chaque fois son recul. La dernière en date est la suivante : une augmentation minimum de 100 F, somme portée à 140 F et à 120 F pour les catégories les plus mal payées ; et pour la période de grève, l'attribution d'une somme fixe de 150 F, augmentée d'une somme de 100 F minimum, correspondant à une majoration de la prime semestrielle ainsi que quelques aménagements mineurs concernant la grille et les heures de travail.

Ces propositions ont indiqué aux grévistes que la direction commençait à accuser le coup d'une grève avec occupation qui vient d'entrer dans sa cinquième semaine et dont la poursuite la gêne considérablement vis-à-vis de ses commanditaires et clients, qui ont pour nom Peugeot, Renault, etc.

Si les augmentations proposées ont été suffisamment importantes pour montrer qu'il y avait là un recul de la direction, elles sont par contre loin de satisfaire les revendications principales des grévistes, à savoir 250 F pour tous et le paiement des heures de grève. Double raison pour inciter les grévistes à continuer. C'est ce qui se fait. Le moral continue à être excellent, l'occupation, quoique à des degrés divers suivant les usines, est cependant partout effective. Même ceux d'Asnières continuent à occuper un petit bout de l'entreprise qui n'avait pas été réoccupé par la police.

Tout en ayant engagé les négociations avec la direction, les organisations syndicales prennent toujours position en faveur de la continuation de la grève, jusqu'à l'obtention des 250 F. Ils ont cependant tendance à mettre au second plan le paiement des heures de grève, pour remettre sur le tapis leurs propositions concernant les grilles de salaires.

L'idée que le paiement des heures de grève doit être imposé au patron est cependant suffisamment ancrée dans les esprits pour que cette revendication ne puisse pas être facilement oubliée par les négociateurs. D'autant que les comités de grève ont délégué des observateurs dans les négociations, de manière à ce que tout ce qui se discute puisse être rapporté à l'assemblée générale des travailleurs qui continue à se tenir régulièrement.

Manifestation le 6 juin à Asnières, contre l'occupation par les CRS. Sur la banderole, les principales revendications des travailleurs en lutte : 250 F pour tous, paiement des heures de grève.

Les grévistes font partir les CRS...

Vendredi 6 juin, dans l'après-midi, à l'appel des syndicats CGT et CFDT et des Comités de grève de Chausson, les travailleurs de Gennevilliers ont manifesté. Chausson avait fait appel aux CRS à Asnières. Les travailleurs allaient exiger leur départ.

Il y avait là les grévistes de Chausson derrière les banderoles de leurs Comités de grève : usine H, usine G, mais aussi des travailleurs venus de toutes les usines de Gennevilliers : une délégation des grévistes des Câbles de Lyon, une autre usine occupée, des délégations de la Thomson-Houston, de Carbone-Lorraine, d'Air-Equipement, etc., qui avaient débrayé pour l'occasion. Nous nous sommes retrouvés pour défiler au coude à coude, à cinq mille, de la bourse du Travail de Gennevilliers à la mairie d'Asnières. Là a eu lieu un meeting.

Le cortège était extrêmement dynamique, plein de force et de tonus, nous nous sentions forts de notre détermination. Nous scandions : « Chausson doit payer », « CRS = SS », « CRS hors de Chausson », « l'Amicale des Marocains hors de Chausson » *(l'Amicale étant une organisation contrôlée par le consulat et favorisée par le patron). Les travailleurs chantaient en français ou en arabe, leur chant de grève :* « Chantereau, si tu continues, la classe ouvrière te bottera le cul ! ». *Les drapeaux rouges étaient de la fête. Nous tapions dans les mains pour scander les mots d'ordre. Et de temps en temps, montait* l'Internationale, *chantée en de multiples langues. L'atmosphère était survoltée.*

Notre détermination a forcé la direction à changer son fusil d'épaule. Ce vendredi, à 17 heures, nous apprenions que la direction faisait retirer les CRS qu'elle avait fait venir dans la nuit de mercredi à jeudi. Dans la foulée, elle proposait l'ouverture des négociations.

Notre unité, notre force, notre combativité nous ont donné une première victoire. La direction a été obligée à un premier recul. Ce ne sera pas le dernier !

Échos de la grève

... et les cadres

Une fois les CRS partis, il restait dans l'usine d'Asnières le quarteron de cadres ; ceux qui étaient venus aider la direction à essayer de briser la grève. Ironie de la chose : pour cela, il leur fallait occuper l'usine, instaurer un système de cartes de non-grévistes. Bref s'enquiquiner comme de vulgaires grévistes. Un comble !

Dès le vendredi, nous les grévistes nous leur avons donné le ton des jours à venir. Le directeur du personnel Fargeas qui prenait le chemin de l'entrée de l'usine rue Malakoff (rebaptisée « rue casquée » pour l'occasion) fut pris à partie par des grévistes, traité de tous les noms, et forcé par une haie d'ouvriers à emprunter le caniveau, guère appétissant.

Pendant cinq jours, nous avons mené une guerre d'usure : quolibets, jets d'objets divers dès qu'un cadre pointait le nez à travers une lucarne. Le journal du Comité de grève comparait l'usine à un zoo et conseillait d'apporter des cacahuètes. Jour et nuit, des plaisanteries téléphoniques : *« Allo, je peux parler à M. Machin, (...). Alors t'occupes l'usine, eh bien tu sais moi je m'ennuie pas, je m'occupe de ta femme ! »*

Dans la nuit de lundi à mardi, épuisés (ou congédiés par la direction pour incompétence ?) ils abandonnaient le terrain.

C'est comme au boulot, les cadres en non-grève ça n'a pas beaucoup de résistance.

Dernier tour du sous-directeur

Auger, le sous-directeur de Gennevilliers, le chef que tout le monde surnomme ici « le zinzin » a encore fait des siennes.

Mardi matin, tout seul — la direction manque de cadres pour les basses besognes de division — il est venu essayer de diffuser un tract, dont la plupart des exemplaires étaient seulement en arabe. Cet indi-

EN LUTTE

vidu croyait pouvoir tromper nos camarades immigrés.

Ce tract mentait comme ce n'est pas permis. Il prétendait, par un espèce de tour de passe-passe tout ce qu'il y a de plus grossier, nous faire croire que la direction nous avait donné nos 250 F. Il aurait pu tout aussi bien additionner ses notes de blanchisserie et ses frais de cigarettes, le tout était de sortir de son chapeau de prestidigitateur le chiffre magique de 250 F.

Le tour a raté. Auger a eu le tort de voir les ouvriers à son image. On l'a fait déguerpir à grande vitesse, histoire de lui prouver qu'on sait compter jusqu'à 250...

Des nervis armés...

Pour remplacer les cadres qui ne faisaient pas l'affaire, Chantereau a fait appel à des vigiles privés, appointés. Il n'arrive pas à délier les cordons de la bourse pour nos 250 F et le paiement des heures de grève, mais là, il ne regarde pas à la dépense.

Ces vigiles paradent à l'usine avec des chiens policiers. Ce sont les mêmes que ceux qu'utilise Amaury, un autre patron de combat, propriétaire du *Parisien Libéré,* pour faire garder son usine de Saint-Ouen.

Ceux des grévistes qui allaient voir ce spectacle d'un peu trop près, ont reçu un jet de projectiles : un gréviste a été blessé à la main.

Chausson qui se vante dans ses publicités d'être à la pointe du « progrès » fait ça à l'américaine : il utilise les services de « spécialistes » dans l'art de briser les grèves.

Au bout d'un mois de grève, la direction nous a montré bien des visages. Le dernier en date est particulièrement hideux, celui des milices patronales.

CEGEDUR-ISSOIRE : QUATRIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Il n'a pas suffi à la direction d'être retenue dans ses bureaux par les grévistes, il a fallu qu'elle se distingue une fois de plus. En effet, depuis le début de la grève, elle se montre intransigeante et ce qu'elle a accordé jusqu'à maintenant aux grévistes est ridicule : 50 F d'avance sur l'augmentation prévue pour juillet.

Elle a donc voulu organiser un vote sous la surveillance de l'inspecteur du travail en prétextant que les organisations syndicales avaient mal retransmis ses propositions aux grévistes.

Le jeudi, une assemblée générale était donc appelée à 13 h 30. Nous y sommes venus très nombreux en manifestation depuis les portes de l'usine. L'ambiance était très chaude, aux cris de « Lenfant du pognon ! » **et** « Pas de pognon, pas de boulot ! ». **Puis nous nous sommes précipités pour aller voter, après avoir hué et sifflé les propositions de la direction. Le résultat du vote a été édifiant : 683 non aux propositions contre 50 oui. Ce fut une explosion de joie parmi les grévistes.**

Le lendemain, la direction convoquait les syndicats pour leur demander d'enlever les piquets de grève et de laisser la liberté du travail, sans cela, elle ferait venir un huissier.

Les délégués CGT vinrent retransmettre la demande de la direction aux grévistes et décidèrent de l'appliquer. Une vive discussion s'en est suivie car forts du vote de la veille, les grévistes n'étaient pas décidés à s'en laisser conter. Malgré la prise de position de la CGT et le revirement de la CFDT, un compromis fut finalement établi entre les syndicats et le piquet de grève : les piquets resteraient mais les cadres et employés pourraient entrer dans l'usine. A l'heure actuelle, ces messieurs sont très nombreux à rester chez eux, ils ne veulent manifestement pas affronter la détermination des grévistes.

Maintenant, nous commençons à organiser la solidarité dans toutes les usines des environs. Alors qu'ils entrent dans leur quatrième semaine de grève, la détermination des travailleurs de Cégédur n'est pas entamée.

Correspondant LO.

Ugine-Carbone : deuxième semaine de grève

VENDREDI après-midi 6 juin, une manifestation a eu lieu dans l'usine jusqu'aux bureaux de la direction. Mais la CGT tenait à ce que les travailleurs respectent ceux qui travaillent, à savoir les mensuels qui ne sont toujours pas en grève. Devant les bureaux de la direction, les dirigeants CGT ayant recommandé le silence, c'est à qui parmi les deux cents présents faisait « chut » le plus fort possible !

Lundi 9 fut une journée de négociations. Le patron prétendait avoir réglé cinq cas sur les huit temporaires à qui il refusait le renouvellement du contrat et qui est la cause de la grève. Il proposait aussi d'augmenter la prime de vacances de 150 F à condition que le travail reprenne le lendemain à midi, que les travailleurs récupèrent les heures de grève en heures supplémentaires, ce qui provoquera les rires de l'assemblée générale le lundi soir.

Le lendemain, bien que le vote des seuls grévistes soit encore à bulletin secret, sur 432 votants, 337 se prononcent pour la grève. C'est alors que la CFDT, profitant des nombreux atermoiements de la CGT, tente de redorer son blason. Elle décide d'appeler au blocage de l'usine par des piquets et par l'occupation réelle. La CGT est obligée de suivre en partie en proposant elle aussi l'occupation mais pas pour tout de suite. Un vote a lieu et c'est d'extrême justesse que la CGT a la majorité, mais de nombreux militants et sympathisants renâclent et le disent. Certains reprennent même l'idée du Comité de grève lancée la semaine dernière. Finalement, l'occupation et l'organisation des piquets sont décidées et mises en place l'après-midi, mais la CGT insiste pour que les jaunes ne soient pas inquiétés et que la liberté du travail soit respectée ! Les piquets de grève ont quand même intercepté un camion qui voulait sortir de l'usine. Sous les applaudissements, ils l'ont immobilisé près de la porte en le baptisant « prise de guerre des grévistes du 10 juin ».

On s'installe dans l'occupation qui correspond à la forte combativité des travailleurs, dont de nombreux militants du Parti Communiste. Une manifestation est prévue pour le vendredi 13 avec les usines Péchiney-Ugine-Kulhmann de la région.

Correspondant L.O.

Débrayages à Creusot-Loire

A Saint-Chamond, suite au mouvement de débrayages et d'occupation de la direction par les travailleurs les 22, 23 et 28 mai, les syndicats ont de nouveau appelé à débrayer une heure le mardi 3 juin.

Nous étions 500-600 devant les bureaux de la direction et, à l'initiative du secrétaire de la CGT, nous sommes montés une nouvelle fois voir le sous-directeur. Ce fut une véritable ruée. En envahissant son bureau, nous nous rendons compte qu'il n'est pas seul et qu'un huissier se trouve là. Dès le début, le sous-directeur essaye de faire constater qu'il a reçu des cailloux et il montre à l'huissier un minuscule gravillon qui se trouvait sur le bureau. Puis, prétextant qu'il a du travail, il demande à sortir ; mais il y a plusieurs rangées de travailleurs qui bouchent la porte et cette demande ne fait que soulever les huées.

Nous crions tous : **« Nos 40 heures, nos 200 F, la retraite à 60 ans ».**

Au bout d'une demi-heure d'occupation du bureau, nous repartons en chantant : **« Ce n'est qu'un au revoir Durand ».** Au passage, des dossiers qui traînaient dans un coin du bureau sont éparpillés jusque dans le couloir.

L'après-midi, Durand convoque les délégués syndicaux et des membres du CE pour constater les dégâts : éparpillement des dossiers vieux de 1943, portes déformées et bariolées avec une peinture qui s'enlève à l'eau.

Le 5 juin, nouveau débrayage, nous manifestons en ville, en distribuant un tract à la population. Deux délégations d'usines en grève dans la région sont venues se joindre à nous. C'est donc à plus d'un millier que nous avons manifesté.

Pour le moment, nous en sommes là. D'autres débrayages sont prévus. Le moral est bon.

Correspondant LO.

POLYMÉCANIQUE non au chômage partiel

C'est plusieurs centaines de travailleurs de la Polymécanique qui ont défilé vendredi 6 juin dans les rues de Pantin en se rendant au siège de Motobécane. Ce jour-là était chômé pour eux, mais les travailleurs de la Poly qui fabriquent les moteurs des Mobylettes ont mis à profit le repos forcé que leur impose Motobécane avec un horaire de trente-deux heures et une perte de salaire d'environ 30 %.

« Pas d'austérité, non au chômage ! Garantie du salaire ! » **Ces revendications ont retenti dans la rue et aux oreilles du P-DG de la Motobécane.**

Correspondant LO.

en lutte... en lutte... en lutte... en lutte...

Mardi 3 juin

FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE PRECISION - Morlaix : les neuf cents employés se sont mis en grève pour notamment la cinquième semaine de congés payés.

UGINE - ACIER - Fos-sur-Mer : douze cents ouvriers sont en grève et ont arrêté complètement la production. Ils demandent une augmentation des salaires de 10 %, une prime de rattrapage de 200 F, l'échelle mobile et le paiement des jours de grève.

Jeudi 5 juin

CHAUSSON - Reims : les grévistes qui réoccupaient depuis mardi après-midi l'usine, après son évacuation la semaine dernière, ont évacué les locaux et dégagé les entrées, suite à une ordonnance d'évacuation prise la veille par le juge des référés de Reims. Mais la majorité des ouvriers continuent la grève.

Vendredi 6 juin

CHANTIERS NAVALS « BARRIOL » - Arles : les ouvriers ont voté la reprise du travail, la direction ayant décidé de transformer sa décision de licencier vingt-trois salariés : dix ouvriers seront envoyés « en grand déplacement », neuf autres seront mis en pré-retraite et quatre seront licenciés avec indemnités.

AEROGARE D'ORLY : la grève que les femmes de ménage de l'aérogare observaient depuis une semaine, afin de s'opposer au licenciement de quarante d'entre elles, s'est terminée, leur entreprise, « La rayonnante », ayant renoncé à tout licenciement.

OFFICE PUBLIC D'HLM DE LA REGION PARISIENNE : le personnel, en grève depuis le 12 mai, a annoncé qu'il réoccupait ce jour les locaux de l'Office dont il avait été expulsé le 23 mai par la police. Bien qu'ayant obtenu une prime de 200 francs pour tous et le paiement quasi intégral des journées de grève, il entend obtenir, face au projet de démantèlement de l'Office, son reclassement dans des corps équivalents de la ville de Paris.

TANNERIE D'ANNONAY : environ deux cents des quatre cents ouvriers en chômage depuis juillet dernier — et dont trois cents l'occupent depuis cette date — ont occupé vendredi matin la mairie de la ville pour demander aux pouvoirs publics où en étaient les négociations en vue d'un redémarrage de l'entreprise.

Les travailleurs en lutte

Hôpital Edouard-Herriot (Lyon)

On manque toujours de personnel

A l'hôpital Edouard-Herriot, la situation qui était catastrophique devait, paraît-il, s'améliorer avec l'arrivée des nouvelles infirmières sorties de l'école au mois de février. Où en est-on actuellement ?

Dans le pavillon I, le service des grands brûlés, qui avait dû fermer faute de personnel, a bien rouvert, mais ce n'est guère mieux qu'avant : il n'y a que trois ou quatre infirmières le matin, deux le soir et une la nuit pour douze lits, alors que les malades nécessitent une surveillance et des soins constants.

Au service I 3 (Chirurgie osseuse), il y a trois infirmières le matin et deux le soir pour trente-trois malades, et à I 4 il y en a deux pour vingt-huit malades.

Dans le pavillon K, le service K1 est aussi un service d'urgence, bien que le personnel ne touche pas la prime. Or à K1, où ont lieu les accouchements difficiles, il y a au rez-de-chaussée une sage-femme pour trente femmes et au premier étage une sage-femme et une cheftaine pour vingt-quatre femmes. A K2, il n'y a qu'un cabinet de toilette pour trente femmes et, dans ce service, il faut se battre pour avoir du sérum.

Au pavillon F, qui est le pavillon d'urgence, il y a une grande salle commune pour vingt-trois malades, séparée en deux par un rideau. Souvent des malades sont dans le couloir. Ce pavillon doit paraît-il déménager dans un pavillon mieux aménagé.

Ainsi, aussi bien du point de vue du personnel que de celui du matériel, c'est toujours la même chose et il y a toujours des services et des lits fermés. Pradel, le maire de Lyon, a déclaré : **« Si nos établissements étaient les hôpitaux Pradel, il y a longtemps, je l'affirme, que seraient résolus les problèmes, car je les constate tous les jours ».**

Mais il se retranche derrière les trois ministères dont dépendent les hôpitaux, Santé, Intérieur, Economies et Finances, et dit que le Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon ne peut rien faire... à part émettre des vœux.

Soit. Mais il pourrait aussi soutenir et aider la lutte du personnel. Avec le maire de Lyon et le Conseil d'administration à leur tête, infirmiers et aides-soignantes auraient tout de même une autre chance de se faire entendre !

Correspondant LO.

UAP (Tour Assur) :

Une claque pour la direction

Les archivistes de l'UAP Tour Assur (branche Epargne Prévoyance) sont dans leur huitième semaine de grève. A une quinzaine, ils tiennent tête à la direction de l'UAP depuis le 21 avril.

Leurs revendications :

— 1.700 F à l'embauche.

— La montée en étage.

— Une augmentation de 300 F pour tous.

— Une indemnité de nuisance de 500 F.

— Paiement des heures de grève.

Au bout d'un mois, la direction a envoyé un ultimatum : « Ou vous reprenez avec une prime de 300 F et la possibilité de faire des heures supplémentaires (sic !) ou vous n'aurez rien ». Parallèlement, elle faisait tirer des dossiers la nuit. Les archivistes ont décidé d'occuper leurs locaux et ont méprisé l'ultimatum. La direction a continué ses pressions : aux visites des pompiers a succédé celle d'un huissier, préparant l'assignation des grévistes et de quatre délégués syndicaux devant le tribunal des référés de Nanterre, le 6 juin, où la direction demandait l'expulsion des grévistes. Le président refusa et a nommé un expert « pour médiation ».

C'est une claque pour la direction et c'est ainsi que l'a ressenti l'ensemble des employés de la Tour, dont mille cinq cents avaient d'ailleurs signé une motion de solidarité avec les « jugés ».

A l'heure où nous écrivons, la grève continue.

Correspondant LO.

A la CEM (Le Bourget) :

La prochaine fois il faudra taper plus fort

A la CEM, pendant sept semaines, à l'initiative de la CGT, nous avons fait une heure ou une demi-heure de grève chaque jour, pour revendiquer 6 %, 250 F pour tous, le treizième mois et la cinquième semaine de congés payés.

Alors que le mouvement commençait à s'essouffler la CGT et la CFDT ont proposé, comme le souhaitaient la majorité des syndiqués CGT, un piquet de grève pour le matin lors de la réunion du comité central d'entreprise.

A ce piquet nous étions nombreux et l'ambiance était bonne.

C'est alors qu'un incident s'est produit. La fille du gardien-chef a forcé volontairement avec sa voiture le piquet de grève, pourtant bon enfant, blessant et emportant quatre travailleurs sur son capot. Ce sont les embouteillages qui l'arrêtèrent vingt mètres plus loin.

Cet incident changea le climat et la CGT se fit huer quand elle proposa de reprendre le travail à 9 heures. La grève continua toute la journée et, à la cantine à midi, les représentants de la direction se firent conspuer pendant une heure ; les grévistes entonnant l'Internationale tous en chœur.

Vendredi, la CGT, qui était plutôt pour la reprise quelques jours avant, sentant le vent tourner, proposa de continuer et la grève fut votée à l'unanimité des huit cents ouvriers. A leur suite, les standardistes, une partie des bureaux et des intérimaires emboîtèrent le pas.

Tout de suite la CGT mit une affiche convoquant une assemblée générale le lundi à 8 heures, ce qui incitait l'équipe du matin à travailler avant la réunion. Après avoir donné les résultats du CCE (seulement une demi-heure de réduction en septembre et rien pour le reste) la CGT appela à reprendre le travail à 10 heures jusqu'au lendemain. Dans la confusion, elle lança l'idée d'un vote à bulletin secret pour 14 heures. La question était posée ainsi : soit la continuation des débrayages tous les jours, soit l'occupation. Ce que souhaitaient en fait beaucoup de grévistes c'était vingt-quatre heures reconductibles, comme le jeudi et le vendredi.

De nombreux grévistes écœurés refusèrent d'aller voter et, sur 467 votants, 267 furent pour la première solution, 189 pour l'occupation et 5 nuls.

Ceux qui étaient bien décidés à aller jusqu'au bout reprirent le travail la rage au cœur, malgré les discours d'un responsable de la CGT qui s'essoufflait tout seul à expliquer que rien n'était perdu.

Correspondant L.O.

Au CHR de Lille

Réaction contre les licenciements d'auxiliaires

Au Centre Hospitalier Régional de Lille, huit cents ASH (agents des services hospitaliers) auxiliaires n'ont pas d'affectation précise.

Elles exécutent la plupart du temps le travail plus qualifié d'AS (aide-soignante), mais elles ne peuvent guère espérer être titularisées, ni comme ASH, faute de postes budgétaires, ni comme AS, faute de diplôme.

Embauchées sous contrats de six mois, elles sont parfois reprises pendant des années sans avoir aucune ancienneté ni garantie de travail.

Beaucoup sont licenciées ou non reprises sous les prétextes les plus futiles, alors que le manque de personnel est déjà dramatique.

Mais dans un service de chirurgie, l'annonce du non-renouvellement du contrat d'une ASH auxiliaire n'a pas été acceptée par le personnel. Le motif en était d'ailleurs particulièrement scandaleux : « manque de respect vis-à-vis de ses chefs ».

Une pétition protestant contre ce licenciement a été signée par une bonne moitié des ASH, AS et infirmières du service.

La major du service a refusé de discuter avec une délégation d'une trentaine de membres du personnel mais, peu après, on apprenait que rien n'aurait été encore décidé au sujet de cette ASH. Comme quoi, même si elle ne voulait pas discuter, la major avait entendu et compris la détermination du personnel.

Correspondant LO.

Accidents du travail

LUNDI 9 JUIN

Quatre ouvriers ont été brûlés alors qu'ils effectuaient des travaux de réparation d'un filtre de grosse conduite d'eau dans le relais d'une chaufferie alimentant plusieurs immeubles de Meaux. Sous la pression provenant de l'eau chaude (90°) non purgée de la canalisation, le filtre a explosé.

★

Deux ouvriers ont été grièvement blessés et transportés à l'hôpital dans un état grave, à la suite de l'effondrement d'une charpente métallique dans un immeuble en construction dans le 17e arrondissement.

★

Deux maçons âgés de 28 et 39 ans, se sont tués en tombant d'une hauteur de neuf mètres d'un échafaudage, près de Pontoise, alors qu'ils tentaient d'accrocher au faîte d'un bâtiment le « bouquet », composition de fleurs des champs signifiant la fin des gros travaux de l'édifice.

Chantiers de l'Atlantique Saint-Nazaire

Un mouvement de grève saboté par les syndicats

Lundi 3 juin, les 150 camarades qui travaillaient au fond de la cuve du méthanier A 26 se sont mis en grève totale. Les conditions de travail au fond des cuves des méthaniers sont déplorables, notamment à cause de la colle utilisée par les menuisiers qui intoxique. De plus, le méthanier a été récemment déplacé à l'autre bout du chantier ce qui fait perdre un temps appréciable à chaque débauche.

Dans ces conditions, ces camarades revendiquaient, outre des primes, de pouvoir se doucher une fois par semaine sur le temps de travail et aussi de débaucher avant l'heure pour compenser l'éloignement. La combativité était grande. Dès le début, les syndicats n'ont rien fait pour impulser la grève. Aucune information n'a été donnée aux autres travailleurs, ni sur le déroulement de l'action, ni sur les revendications posées alors que le problème des douches concerne tous les chantiers. Non seulement ils n'ont rien proposé mais ils ont tout fait pour démoraliser les grévistes.

Le jeudi matin, deux votes ont eu lieu, donnant chacun une majorité pour la continuation de la grève. Qu'à cela ne tienne. Les syndicats en ont organisé un troisième l'après-midi, où ils ont réussi à arracher la reprise à quatre voix de majorité.

Tous ceux qui avaient voté contre la reprise ont refusé de réembaucher dans ces conditions et des camarades écœurés ont déchiré leur carte.

Aujourd'hui tous les chantiers (10.000 travailleurs) sont au courant du lâchage syndical. Et en discutent.

Correspondant LO

cinéma

Alice n'est plus ici

de M. Scorsese

Une femme qui, outre ses rêves d'adolescente, n'a eu durant des années comme seul horizon que le cercle étroit de sa propre famille, tente après la mort accidentelle de son mari une nouvelle vie.

Mais se faire respecter comme elle l'entend, tant dans ses activités professionnelles que dans ses rapports avec les hommes, n'est pas chose facile. Et c'est quelques-uns des petits problèmes auxquels se heurte cette femme que retrace l'histoire.

Le dénouement est certes heureux, puisque Alice contraint son compagnon, du moins verbalement, à tenir compte de sa personnalité, de ses problèmes, de ses volontés. Mais pour en arriver à un tel comportement on ne peut plus naturel, il a fallu un petit combat, combat qui souligne, et c'est le propos du film, les difficultés que rencontrent les femmes lorsqu'elles entendent être autre chose que la moitié de l'homme.

Alice n'est plus ici est un film simple et sans prétention, ce qui le rend d'autant plus sympathique.

Georges LATTIER.

La submersion du Japon

Le dernier en date des films-catastrophe fait bien mieux — ou bien pire, comme on voudra — que montrer l'incendie d'une tour ou le naufrage d'un navire. Cette fois, c'est tout l'archipel japonais et la presque totalité de ses cent dix millions d'habitants qui disparaissent, victimes des conséquences insoupçonnées de la dérive des continents.

Force explications scientifiques et pseudo-scientifiques nous sont données pour expliquer comment le Japon peut être englouti dans la fosse marine du même nom, lorsque l'écorce terrestre s'agite brutalement. C'est l'occasion de nous montrer de superbes éruptions volcaniques, de gigantesques incendies de cités, des raz de marée formidables, des tremblements de terre et autres effondrements où les maquettes s'agitent furieusement. Après cela, que pourra-t-on nous montrer d'autre? On devine que la terre est maintenant condamnée à brève échéance...

Le désastre s'accompagne d'une mièvre histoire sentimentale et de considérations sur la fin du peuple japonais qui devraient faire frémir, mais font seulement sourire. Cela permet de souffler un peu entre deux volcans déchaînés.

A.V.

A VOIR

KAFR KASSEM
de Borhan Alaouyié

L'histoire d'un odieux massacre perpétré de sang-froid par l'armée israélienne contre ce village arabe en 1956.

Saint-Séverin (5e) - 14-Juillet (11e).

DUPONT LAJOIE
d'Yves Boisset

Le racisme ordinaire quand il devient meurtrier. Un film à voir et à faire voir.

Paris Loisirs Bowling (18e).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE
de Stanley Kubrick

Interdit en France depuis 1957, il relate comment trois soldats français furent fusillés « pour l'exemple », pour redonner du cœur aux troupes ! Un très beau film à voir absolument.

Les Cinoches de St-Germain (6e) - Olympic (14e).

SECTION SPECIALE
de Costa Gavras

Un film qui dissipe les illusions de certains sur l'indépendance de la justice à l'égard de l'exécutif.

Saint-Germain - Village (6e) - Gaumont-Colisée (8e) - Français (8e) - Gaumont-Sud (14e).

QUE LA FETE COMMENCE
de Bertrand Tavernier

La décadence de la société française sous la Régence.

Luxembourg (6e) - Marignan (8e) - Ternes (17e).

LE CŒUR ET L'ESPRIT
de Peter Davis et Berr Schneider

Documents et témoignages sur les vingt ans de la sale guerre du Vietnam. Un hommage au courage et à la dignité des combattants vietnamiens.

St-Germain - Huchette (5e).

FRANKENSTEIN JUNIOR
de Mel Brooks

Un pastiche du film d'horreur.

Monstrueusement drôle...

Rex (2e) - Quartier Latin (5e) - Marignan (8e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Clichy Pathé (18e) - Gambetta (20e).

COUPS DE FEU DANS LA SIERRA
de Sam Peckinpah

La réédition d'un très bon « western ».

Saint-Michel (5e).

LES ORDRES
de M. Brault

Un poignant témoignage sur les 450 arrestations arbitraires opérées au Québec en octobre 1970.

La Clef (5e) - 14 Juillet (11e).

LE SHERIF EST EN PRISON
de M. Brooks

Un irrésistible pastiche de western.

Studio Galande (5e)

MISTER BROWN
de R. Andrieux

Un Noir du Sud tente de monter une boulangerie mais l'univers capitaliste n'est pas tendre aux pauvres, et surtout aux USA quand ils sont Noirs.

Marais (4e).

A REVOIR

Dans la période d'été qui s'ouvre, un certain nombre de films anciens sont à nouveau projetés sur les écrans parisiens. Nous signalons ci-dessous les reprises les plus intéressantes :

LE VENT DES AURES : Studio Logos (5e).
SOLDAT BLEU : Capri (2e) - Arlequin (6e) - Paramount-Opéra (9e) - Paramount-Orléans (14e) - Paramount-Maillot (17e).
L'ATTENTAT : Cinex (10e).
UN CONDE : Studio Bertrand (7e).
LES FRAISES SAUVAGES : Odéon (6e) -Biarritz (8e) - Madeleine (8e) - Bienvenue
JULES ET JIM : Pagode (7e).
HAROLD ET MAUDE : Luxem- Montparnasse (15e).
bourg (6e).
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT : Paris Loisirs Bowling (18e).
SPECIALE PREMIERE : Elysées Point Show (8e).
LA GUERRE DES BOUTONS : Escurial (13e).
L'ARNAQUE : Luxembourg (6e).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD : Dragon (6e) - Paris (8e).

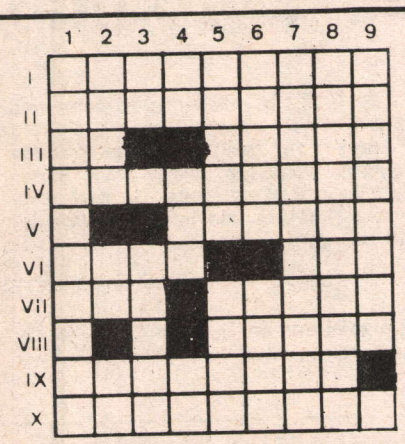

HORIZONTALEMENT. — I. Ouvert par un chef prudent. — II. Qui ont pris le mauvais chemin. — III. Remarque - Y allais. — IV. Bien de chez nous, de quelque pays qu'elle vienne. — V. Tel un meeting bruyant. — VI. Bon quand il est brave - Communauté villageoise russe... dans le désordre. — VII. Donna un coup de fer - Des accords de la plus belle eau. — VIII. Longtemps restée exposée. — IX. Provoquer bruyamment des souhaits. — X. Gestes augustes.

VERTICALEMENT. — 1. N'était pas prêt à se serrer la ceinture. — 2. Homme d'Eglise - Préposition - Possessif. — 3. Note - Passer à côté. — 4. Phonétiquement : change d'air - Court ou bien rempli - Abréviation : toujours à l'écoute. — 5. Préférable à l'ombre - Coule en Irlande. — 6. Lumineux et perçant - Pour garder ses distances. — 7. Se font avec l'accord de tous. — 8. On le suit même quand on est en tête. — 9. Poète russe.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	R	E	V	A	I	S	O	N
II	L	I	M	A	C	E	■	B	U
III	A	M	I	■	E	■	I	L	E
IV	V	E	N	D	R	E	D	I	■
V	I	R	E	■	E	T	E	T	E
VI	C	■	N	A	■	R	E	E	L
VII	U	L	C	E	R	E	■	R	U
VIII	L	I	E	D	■	■	N	E	■
IX	E	S	S	E	N	T	I	E	L

FEUILLETON — LE DERNIER CIVIL

ERNST GLAESER

copyright : éditions
bernard grasset

résumé

On est en Allemagne du Sud, dans la petite ville de Siebenwasser. Le parti nazi regroupe tous les aigris et les ambitieux. Jean-Gaspard Bäuerle, fortune faite aux USA, est rentré avec sa fille Irène dans sa patrie où il a acheté le domaine de Roche-Blanche.

Mais la montée du nazisme est de plus en plus inquiétante. Hans, le jeune stagiaire qu'aime Irène, a pris ses distances vis-à-vis des nazis.

Schickedanz boit. Il jette la **Frankfurter Zeitung** par terre. Tu entends, tu dois devenir une personnalité, prendre tes responsabilités. Messieurs ! jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons encore jamais vécu, pas une seule fois ! Un journal après l'autre va tomber sur le plancher. Une terrible haine remplit cet homme de trente ans. Voilà sa jeunesse devant lui, une marche chancelante entre des factures non payées, des huissiers, des chambres non chauffées, et des articles de journaux emphatiques. Une personnalité ? Oh, il avait été trop honnête pour en devenir une. Il préférait boire, préférait mentir, obéir à Kalahne qu'il détestait, il ne voulait plus rien savoir de lui-même, il n'était pas en guerre, il n'était pas en paix, il errait en trébuchant dans un no man's land spirituel.

Une seule fois, il avait connu la foi. Ce fut cet été où Kalahne partit en guerre contre les Junkers et les capitalistes. Son sang s'était mis à fermenter, et souvent, quand il rêvait, il voyait brûler tout le pays, les ouvriers et les paysans marcher sous le drapeau noir. Mais c'était passé. Le bateau avait changé de cap. Je ne suis pas assez bête pour ne pas m'en apercevoir. Cinq cent mille juifs morts ne font pas un été allemand... Et contre les curés ça ne va pas non plus. Il déplie l'**Alarme,** c'est le numéro de demain. Demain c'est dimanche. La métamorphose allemande, dit le titre. Il lit, c'est la dixième fois aujourd'hui. « La transformation de l'homme allemand fait valser les siècles. Le christianisme romano-juif en Allemagne fut une pseudo-métamorphose de l'esprit germanique, elle fut terrible, mais elle brûle comme de l'amadou sur la peau d'acier de la nouvelle génération qui vient de se réveiller. C'est là le miracle de Versailles. La défaite nous a ramené à nos racines. Un peuple entier revient à son fond originel. »

« Cher Kalahne », se met à hurler Schickedanz, « revenons aux racines avec M. von Papen. Bien du plaisir, vieille fripouille ! »

Mais déjà il se baisse, prend la bouteille et boit.

On sonne.

La propriétaire, fille septuagénaire d'un conseiller secret, qui se défend coriacement contre la mort parce que notre Monsieur Hitler n'a pas encore vaincu les Juifs et les Rouges, ouvre la porte. Le camarade de parti Hungrich vous demande, et lorsqu'elle sort, elle marmonne : « Tiens, tiens, vous pouvez vous payer du jambon, vraiment, comme c'est intéressant, tiens, tiens... » Avant que Schickedanz qui a juste eu le temps de cacher le rhum sous le canapé puisse répondre, Hungrich est déjà dans la chambre.

Qu'y a-t-il ? Il regarde autour de lui comme un bourgeois dans un hôtel borgne. « Etanche ? » demande-t-il et il frappe contre le mur. Schickedanz rit. « La vieille, dehors, est presque sourde », dit-il, « elle ne recommencera à entendre que lorsque les cloches sonneront et lorsque Adolf... »

— « Tu es un peu saoul, non ? » grimace Hungrich.

— « Oui, je bois comme un trou. »

Il sort le rhum. Maintenant, ils le boivent pur.

Après une demi-heure, Schickedanz hoche la tête. Derrière le mur de verre de son ivresse, Hungrich le fixe. Rat, maudit rat !

— « Alors, tu connais le gosse, je veux dire, tu le connais assez pour qu'il ne flaire rien ? »

livres

LES REPORTAGES d'Albert Londres

ALBERT LONDRES, mort en 1932, est un des plus célèbres grands reporters. Journaliste aventureux, il parcourut le monde entier pour en rapporter des reportages qui firent date, dont certains même émurent l'opinion. Ce sont ceux-là que publie la collection 10/18 en quatre volumes : **Le juif errant est arrivé, L'homme qui s'évada, Dante n'avait rien vu** et **Les pêcheurs de perles.** Le premier est le résultat d'un long voyage qui mena Londres dans les plus importantes communautés juives, à Londres, en Europe Centrale et en Palestine. Les deux suivants sont une description des bagnes militaires d'Afrique du Nord et du bagne de Cayenne. Le dernier décrit la vie et les souffrances des pêcheurs de perles du Golfe Persique. (**Dante n'avait rien vu** est suivi d'un reportage sur les asiles d'aliénés et **Les pêcheurs de perles** d'une série sur l'occupation française en Syrie.)

Ces quatre volumes sont tous, à un titre ou à un autre, intéressants et attachants : Albert Londres savait chercher, voir, et il savait raconter. Ce sont donc des visions vivantes, hautes en couleurs, qu'il rapportait de ses voyages et de ses enquêtes. Il est en même temps animé de sentiments humanitaires qu'il cherche à faire partager. Et il y parvient, malgré l'irritation que provoquent souvent son ton journalistique et son ironie parfois mal placée.

De son vivant déjà, il était parvenu à faire en sorte que ses reportages dans les bagnes de Biribi et de Cayenne remuent l'opinion, provoquent des campagnes qui devaient aboutir à la suppression de ces enfers. Il a su d'ailleurs dénoncer l'injustice sans idéaliser les victimes, comme dans ce qu'il raconte sur le bagne de Cayenne. Il y a démontré l'absurdité et l'inanité d'une « justice » qui châtie sans aucun profit ni pour la société ni pour ceux qu'elle est censée redresser.

Londres, au-delà du journalisme, de la recherche de la couleur locale, faisait aussi un effort pour émouvoir, comme lorsqu'il décrit la profonde misère, le vieillissement précoce de ceux qui vont chercher de quoi orner le cou des élégantes, les pêcheurs de perles, ou pour faire réfléchir, à l'occasion par exemple de son enquête en Palestine où il s'interroge sur les chances du sionisme.

Une chose pourtant l'aveugle : le nationalisme. Londres est chauvin, cocardier. C'est souvent au nom de la patrie, qu'il met au-dessus de tout, au nom de ses intérêts bien compris, qu'il dénonce les bagnes, en particulier celui de Cayenne. Une meilleure réglementation aurait permis de mieux coloniser la Guyane, dit-il au passage. Ces accès de chauvinisme ne sont la plupart du temps qu'irritants. Mais ils laissent planer un doute sur l'honnêteté de Londres lorsqu'il décrit l'occupation française en Syrie et qu'il rapporte l'opposition qu'elle y avait rencontrée.

Il n'en reste pas moins que la plupart des textes contenus dans ces quatre volumes méritent d'être lus pour leur caractère de dénonciation des injustices, pour leur côté profondément humain, pour la peinture vivante qu'ils donnent de faits pas si révolus que cela et de problèmes toujours actuels.

Il faut savoir aussi que la littérature tendant à dénoncer l'univers carcéral s'est développée et est même devenue une mode. Il n'en allait pas de même à l'époque où Albert Londres écrivait. Sa description des bagnes militaires et du bagne de Cayenne a été le début d'un mouvement d'opinion qui a finalement abouti à la suppression de Cayenne.

Les lecteurs socialistes rectifieront sans peine les conclusions politiques ou sociales d'un auteur qui n'avait sans doute pas la tête du même côté que le cœur.

Les reportages d'Albert Londres. **Collection 10/18, quatre volumes. 12 F le volume.**

André ROUSSEL.

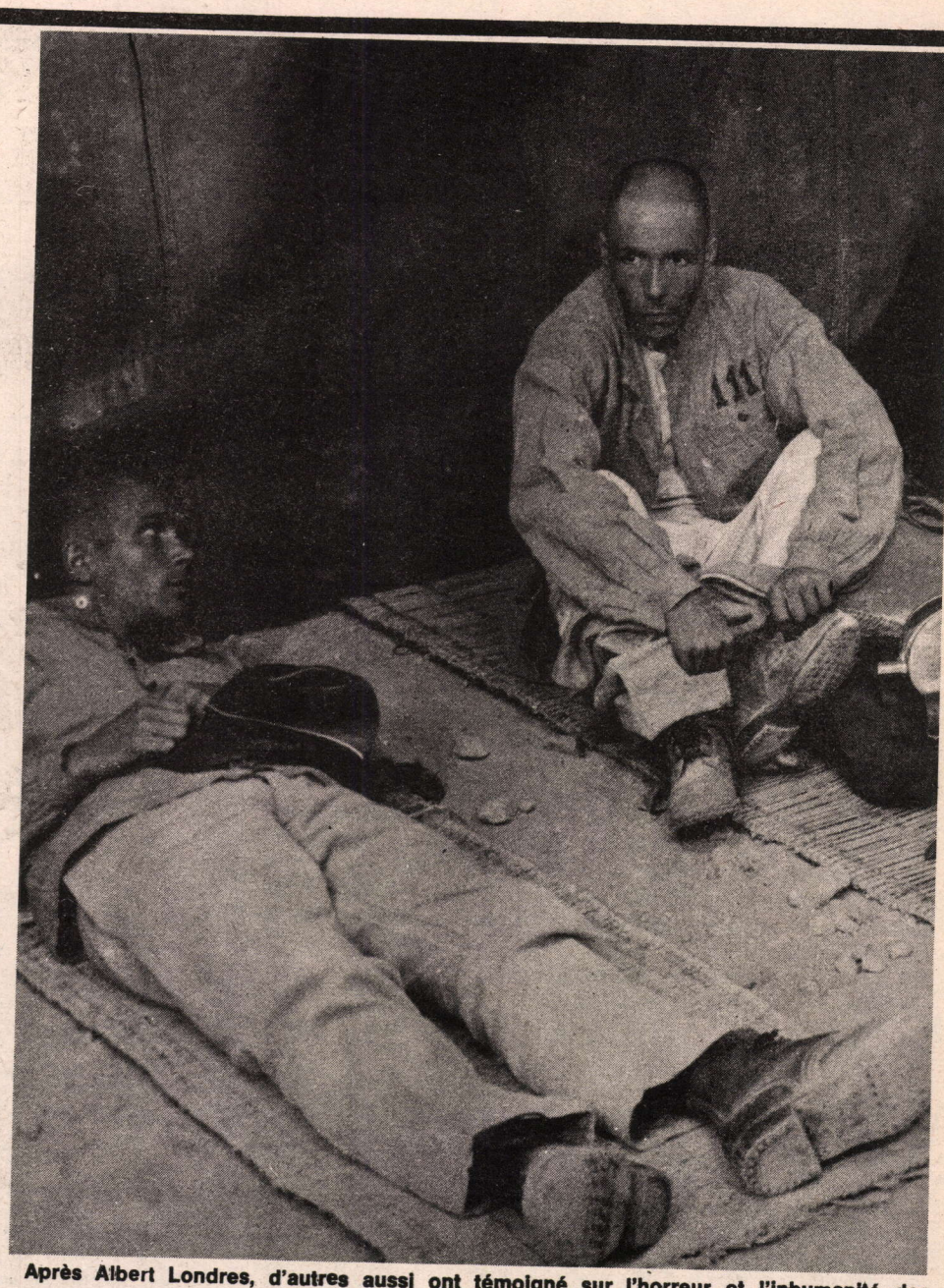

Après Albert Londres, d'autres aussi ont témoigné sur l'horreur et l'inhumanité des bagnes. En particulier, le metteur en scène Daniel Moosman, avec son film Biribi.

Réédition

Le tambour de Borodino

La réédition, dans une collection de poche à la portée de toutes les bourses, de ce roman de Claude Manceron — l'auteur des Hommes de la liberté **— survient heureusement à la veille des vacances.**

A l'opposé de la légende dorée des guerres napoléoniennes chères aux manuels scolaires, Manceron, qui s'appuie sur une solide documentation, raconte l'échec de la campagne de Russie de 1812 : le massacre de centaines de milliers d'hommes arrachés à toute l'Europe pour venir périr comme des mouches sous les ordres d'un Napoléon malade et coléreux. Un livre passionnant malgré une intrigue romanesque un peu languissante.

Pierre VERNANT.

Le tambour de Borodino, de Claude Manceron. Collection J'ai lu. 8,50 F.

FEUILLETON

— « Bien sûr, il était souvent chez Jürgen, charmant garçon. »

— « Et les lettres, il en a parlé ? »

— « Oui, fripouille ! »

— « Merci,... alors, tu feras... ? »

— « Combien ? » Schickedanz se lève et frappe sur la table : « Je veux d'abord savoir combien, salaud ! »

— « Deux cents. »

— « Non... mon âme vaut plus. »

— « Pathétique andouille... Cent tout de suite et cent cinquante à la livraison. »

— « Donne les cent... » Le billet tombe sur la table. « Cinquante bouteilles d'alcool coupé », pense Schickedanz, « et quatre mille ans de purgatoire ». Il prend l'argent. « Je suis un porc », dit-il à voix haute, « un cochon, une truie... » mais alors il éclate de rire. L'alcool le tient à la gorge. Cerveau, âme et cœur se brouillent en lui en une bouillie diabolique. « Träger, c'est bien fait pour Träger... Ha, ha,... il trahit, tu trahis, nous trahissons tous... et de quoi s'agit-il donc, dis, rat, de quoi ? »

— « De la propreté, de la morale », répond Hungrich, « pour que tu le saches ! »

Ils boivent et ils rient et Hungrich a tout à coup une bouteille de cognac dans la poche... Comme ça court, comme ça brûle... allons, qu'elle nous sorte du ventre, notre belle âme !

Il est tard dans la nuit quand ils descendent. Schickedanz chancelle. « J'ai les pieds si ronds », bafouille-t-il, « ronds comme des billes, je te dis, ça rend heureux, tu sais, ça rend heureux... »

Mais Hungrich ne répond pas. Il prend Schickedanz par la nuque, il lui frappe deux fois la tête contre le mur, ni brutalement, ni doucement. « Tu sais ce qui t'arrive, si tu ne te tiens pas ? »

— « Bien sûr », répond Schickedanz, « je te connais bien, voyons », mais tout à coup il sent un froid dans la poitrine. « Ecoute », demande-t-il au géomètre, « dis-moi, pourquoi venez-vous toujours chez moi quand il vous faut une crapule ? »

Il est seul dans la pluie. La nuit est grise et froide. « Hé ? » crie encore Schickedanz, puis il remonte en courant. Le billet de cent marks est sur la table. Le cognac luit brun sous la lampe. Il s'en verse un verre à eau. Puis il éteint la lumière.

Il se déshabille dans l'obscurité. Parce que ses os le dégoûtent.

Par-dessus les collines du pays wurtembergeois la neige s'étend très loin. La féerie du gel ensorcelle la forêt. Les champs dorment. Seules, les traces du gibier mettent parfois un repère dans la blancheur infinie.

Hans est allé de bonne heure dans l'atelier. Il a tiré les rideaux aux fenêtres et verrouillé la porte. Puis, il a posé les pots de couleur sur l'établi, du violet, du carmin, et un orange tendre. Ce sera le ciel, pense-t-il, oui, je vais faire le ciel avec du violet et du carmin. Il prépare ses couleurs. Puis, il commence à monter le bois. Il y a quatre parties, deux latérales, une pour les pieds, une pour la tête. Les parties latérales sont des planches plates. A leurs extrémités, il a obtenu des espèces de dents en creusant le bois par places régulières. Ainsi ces planches s'encastrent dans la partie du haut et dans celle du bas, qui sont galbées comme une lyre, mais un peu différemment quand même, plutôt comme un calice de fleur qui s'épaissirait vers le bas. Mais là où elles s'épaississent, elles se fixent à des patins courbés, de sorte que lorsque l'ensemble est posé par terre, on peut le bouger, jusqu'à ce qu'il se mette à osciller de lui-même.

Hans se courbe en souriant sur le berceau. Le bois est nu et a des veines saillantes. Il prend le rabot et commence à l'aplanir. Il reste une heure ainsi. Les copeaux tendres volent par-dessus ses doigts. Dehors, derrière la fenêtre, la neige tombe du toit avec un bruit léger.

Lorsque Hans a fini de raboter le berceau, il commence à le vernir. Trois fois il doit passer sur le bois un vernis couleur brou de noix. Ce sera sec jusqu'au soir. Alors, il pourra y peindre des images : le ciel, en violet et en carmin, et plus tard la Madone en orange tendre.

Il pose le berceau par terre, dans le voisinage du poêle. Puis, il va à l'établi où sont les couleurs. Est-ce que le carmin sera suffisant ? Il soulève le pot. Après déjeuner il descendra à Siebenwasser chercher des couleurs fraîches.

A Siebenwasser ? Depuis l'après-midi chez Kalahne il n'est plus allé en ville. Il réfléchit. Il ne peut presque plus se souvenir. Tout ce qu'il lui est arrivé est lointain, comme caché par un voile. Il en détourne la tête. Il ne veut pas regarder en arrière. Il veut oublier ces semaines. Il a honte d'elles.

Le matin où il s'était réveillé à côté d'Irène, il était allé silencieusement et tranquillement à son travail. Il avait préparé le fourrage pour le bétail. Il avait réparé la centrifuge dans la laiterie et dans la cave il avait mis en bouteilles une demi-pièce de vin. Personne ne le dérangeait avec des questions. Cela lui était d'ailleurs indifférent. Il n'aurait quand même pas répondu. Mais

UNE MILICE PATRONALE : Peugeot

La couverture de ce petit livre, écrit par Claude Angeli et Nicolas Brimo, journaliste au *Canard enchaîné* et à *l'Unité*, porte en sur-titre : « *On peut être patron, P-DG, polytechnicien, ingénieur des Mines, couvert de diplômes... et employer à temps complet des casseurs, des proxénètes et des tueurs.* » Cela est bien vrai. Les auteurs nous en livrent une rigoureuse démonstration en disséquant la milice patronale mise en place par Peugeot dans les différentes usines de son empire.

C'est à la suite d'une grève des pistoléteurs à Montbéliard en 1969, grève qui a bloqué la production des usines, que les dirigeants de Peugeot se sont attelés à la mise en place d'une milice privée... par personnes interposées bien entendu. Défilent alors des sociétés d'intérim, dont la NOTA, chargées de recruter ce personnel un peu spécial, puis des militaires chargés d'encadrer ces mercenaires, enfin les hommes de troupes eux-mêmes : casseurs, repris de justice, proxénètes, anciens légionnaires déclassés, héros de Dien-Bien-Phu et de la bataille d'Alger, anciens de l'OAS.

Cette pègre est embauchée par Peugeot : salaire d'OS, plus 2.000 F par mois (en 1970) pour moucharder, et surtout se tenir prêt pour le jour J, celui où il leur faudrait entrer en action.

En attendant, ces messieurs trouvent la vie d'OS bien monotone, même avec une rallonge de 2.000 F par mois. Ils reprennent dans la région leurs activités naturelles : le proxénétisme se développe, le racket se généralise, les hold-up se multiplient. On ne débarque pas sans conséquences plusieurs centaines de malfaiteurs dans une région comme Montbéliard sans que cela se voie ! Et la police ne tarde pas à faire le rapprochement entre la recrudescence des délits et les « nouveaux ouvriers de Peugeot ». Mais, avec Peugeot, la police prend des gants... sauf quand les bavures sont un peu trop visibles et que les auteurs de hold-up ont la maladresse de se faire prendre la main dans le sac !

La petite troupe restera cependant à peu près intacte jusqu'au mois d'avril 1973 où elle est appelée à intervenir contre les grévistes de Peugeot Saint-Etienne. Les commandos attaquent la nuit et blessent plusieurs ouvriers. La première partie du plan est accomplie. Mais les chefs avaient donné une autre consigne, irréalisable par ces gens-là : remettre l'usine en route ! Finalement, les nervis se font assiéger par les ouvriers qui, dès l'aube, font le siège de l'usine. C'est la police qui se chargera de l'évacuation et de la protection de la milice patronale Peugeot.

La fin piteuse de la milice Peugeot (mais est-ce vraiment la fin ?) ne doit pas faire illusion : les milices patronales existent. Elles sont dangereuses. Les Tramoni n'ont pas disparu des entreprises, loin de là. Ce petit livre a le mérite de le rappeler. Mais ce n'est pas son seul mérite. Bien documenté et intéressant, il est à lire et à faire lire.

Cécile BERNIER.

Une milice patronale : Peugeot. « *Cahiers Libres* ». *Maspero.*

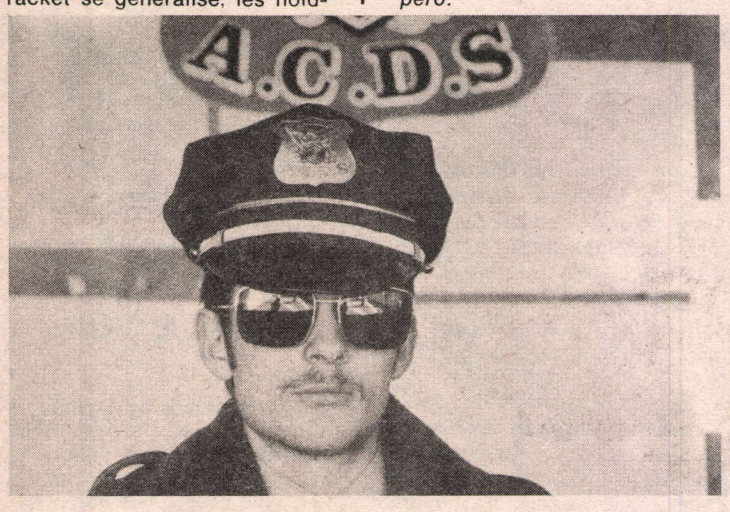

télévision

Petite visite à la télé

Mardi 10 juin, nous nous sommes retrouvés à 300 venus de Grandin, Dantzer (Montreuil) et Triton (Bagnolet) pour aller faire un tour dans les locaux de TF1 et d'A2.

Grandin et Triton sont occupés depuis plus de quatre mois. Dantzer est en lutte. Dans ces usines, les ouvriers se battent contre les licenciements. La télévision ne semble guère s'en soucier. Alors, nous sommes allés nous rappeler au bon souvenir de ceux qui font les journaux télévisés.

Ces messieurs de la télévision ne semblaient guère apprécier le direct. Nous avons été « reçus » par un journaliste très embarrassé qui a promis de consacrer des dossiers spéciaux sur les problèmes des licenciements en parlant des usines en lutte dans la Seine-Saint-Denis, plus particulièrement Grandin, Triton et Dantzer.

Nous attendons pour voir. En tout cas, maintenant, nous connaissons bien l'adresse... et les studios !

sélection de la semaine

Dimanche 15 juin

ANTENNE 2 - 16 h 30 - Film : **La diablesse en collant rose,** de George Cukor, avec Sophia Loren, Anthony Quinn. Un western dans le style opérette.

TF1 - 17 h 15 - Film : **Les naufragés de l'espace,** de John Sturges, avec Gregory Peck. Trois astronautes américains sont prisonniers dans leur fusée qui ne peut plus effectuer les manœuvres de retour vers la terre...

TF1 - 20 h 35 - Film : **Vivre pour vivre,** de Claude Lelouch, avec Yves Montand, Annie Girardot. Histoire d'un reporter chasseur d'images et collectionneur de maîtresses. Cette fois, pris entre sa femme et une de ses maîtresses, le séducteur est désorienté. Ce sont les thèmes classiques du mélodrame moderne vus par Lelouch et sa caméra.

Lundi 16 juin

FR3 - 20 h 30 - Film : **Hôtel Saint-Gregory,** de Richard Quine, avec Rod Taylor. Le propriétaire d'un vieil hôtel de la Nouvelle-Orléans essaye difficilement de faire vivre son affaire. Un concurrent aimerait racheter cet hôtel, pour l'ajouter à la chaîne d'hôtels qu'il possède déjà. L'affrontement de deux hommes. Le film est un peu vieillot !

Mardi 17 juin

TF1 - 20 h 35 - **Les animaux du monde :** « Les animaux domestiques et leurs ancêtres ».

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Les dossiers de l'écran :** « La condition ouvrière ».

Film : **La tête et les mains.** Ce film, réalisé spécialement pour la télévision, constitue un reportage sur la vie d'un ouvrier, considéré comme un ouvrier moyen, qui travaille dans une grosse entreprise de province. Débat : « Etre ouvrier en 1975 ». Les participants du débat seront, en principe, des travailleurs choisis d'après le courrier suscité à l'appel des réalisateurs de l'émission. Espérons que ce débat permettra de poser les vrais problèmes : ceux du chômage bien sûr, mais aussi ceux des cadences, des horaires, des conditions de travail...

FR3 - 20 h - **La vie sauvage :** « Les petites antilopes ».

FR3 - 20 h 30 - Western : **Pendez-les haut et court,** de Ted Post, avec Clint Eastwood. Chaque séquence est prétexte à la violence.

Mercredi 18 juin

FR3 - 20 h 30 - Film : **Rebecca,** d'Alfred Hitchcock, avec Laurence Olivier, Joan Fontaine. Un film « d'atmosphère ». Un riche veuf ramène sa nouvelle épouse dans son château, en Angleterre. L'ombre de sa première femme plane dans cette demeure. Un sujet pour Hitchcock.

Jeudi 19 juin

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Variétés : « Ce n'est qu'un au revoir ». Le spectacle de Guy Bedos et de Sophie Daumier, à la Comédie des Champs-Elysées.

TF1 - 22 h 15 - Magazine **Satellite.** Au sommaire : « La propriété déréglée ». Séquence sur la spéculation immobilière qui se développe dans les grandes villes, avec des interviews de Pierre Baudis, maire républicain indépendant de Toulouse et de Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille ; « La Grèce de Caramanlis » ; « L'autre Liban ».

Vendredi 20 juin

TF1 - 20 h 35 - Théâtre : **Les Suisses,** de P.-A. Bréal, interprété par la compagnie de Jacques Fabbri. Deux gardes suisses du roi se cachent dans le Paris de 1792, pour échapper aux révolutionnaires. Cette pièce vaut pour son interprétation.

ANTENNE 2 - 21 h 40 - **Apostrophes :** « La protection de la vie privée », avec, entre autres, l'ancien directeur de la DST (direction de la Surveillance du territoire) qui a écrit ses « mémoires ».

TF1 - 22 h 55 - Ciné-club : **L'ange des maudits,** de Fritz Lang, avec Marlène Dietrich. Un western assez ennuyeux, en dépit du renom de son réalisateur.

FEUILLETON

dans la nuit, lorsqu'il s'était trouvé seul et que les lumières s'étaient éteintes dans la maison, il avait sorti la vieille chemise de S.A. de l'armoire, il l'avait mise, avait posé sur ses genoux le recueil froissé et il avait chanté. Oui, chanté. Toutes les chansons qui avaient rythmé son pas le soir dans les forêts, sur les prairies, et le jour à travers la ville. Et un mouvement saccadé était entré dans ses pieds, il s'était levé, il avait marché de long en large dans la chambre, au pas cadencé, il avait levé la main et à côté de lui, devant lui, derrière lui, il avait retrouvé soudain l'haleine des camarades. Alors, c'était tombé sur lui. Il s'était affalé sur le lit en pleurant. « Qu'ai-je fait ? » criait-il, « ah, j'ai perdu ma vie ». Et il arriva qu'il oublia la honte qu'ils lui avaient faite. Il arriva qu'il ne vit plus la main de Hungrich ni la froide pâleur de sa mère, il n'entendait plus que le chant, les drapeaux dans le vent, et ce grand appel sous la tente bleue qui s'appelle Allemagne. Dans son trouble, il relut les lettres de l'officier. Il ressortit la cassette de son exil dans le tiroir le plus bas de l'armoire. Et tout à coup les mots le saisirent de nouveau, et sous leur puissance il courba la tête.

« La pitié est la religion des faibles », c'était écrit là et le brûlait comme une flamme. « Laisse ton cœur devenir froid et resserre d'un cran ton baudrier ! Tout ce que nous étouffons en nous sera un jour récompensé. Ne regarde pas derrière toi ce qui reste sur le terrain. Car le but est plus grand que l'injustice que nous devons faire. Nous n'avons plus de vie privée. Il n'y a que l'obéissance aveugle. Hans, de la cire dans les oreilles, le corps attaché au mât, ainsi nous voguons à travers le temps... »

Quel cri s'était levé en lui, lorsqu'il avait relu ces phrases. Ah, Gerhart, c'est bien cela, je me suis terriblement trompé... Je voulais devenir un homme individuel.

Et dans son émotion il avait écrit des lettres à l'Officier, dans lesquelles il le suppliait de le faire reprendre par le Parti. Il ferait volontiers le travail le plus bas. Oui, il préférait devenir assassin plutôt que de perdre l'Allemagne. Et lorsque ensuite des lettres brûlaient dans le feu, il aurait voulu s'y jeter tout droit, lui aussi. Il restait éveillé des nuits entières. Il ne pensait pas à Irène. Il lui cachait tout. Mais lorsqu'il était seul, il s'abandonnait entièrement. Son assurance, son contentement dans la vie paysanne, tout cela était brisé et il n'était resté que la terrible peur d'être rejeté et de mourir dans l'ombre. De longues nuits, de longs jours il ragea contre lui-même. Comme un chien qui cherche la chaîne, il gémissait lamentablement. Il ne connaissait plus de pudeur et son orgueil était abattu jusqu'à la racine.

Mais alors était venu le matin où Irène s'était écroulée dans le hall. Elle était assise toute blanche dans le fauteuil et se tordait comme si la douleur la frappait de mille couteaux. Ils l'avaient portée en haut dans sa chambre. Ils l'avaient déshabillée et, elle était là, étendue dans son lit, pâle comme une morte. Mais Bäuerle s'était précipité sur Hans en haletant, complètement affolé. Il l'avait saisi par la tête. Il l'avait secoué en tout sens et avait crié : « Qu'as-tu fait de mon enfant... Qu'as-tu fait de mon enfant ? » Alors Irène s'était redressée dans son lit, la douleur crispait son visage, mais elle y avait répondu : « Il m'a aimée... comme personne d'autre », et elle était retombée. Sa tête reposait calme dans sa chevelure sombre. Oui, elle essayait de sourire et elle tendait la main : « Hans », disait-elle, « Hans, reste près de moi... »

Et il était resté près d'elle. Et il avait tenu sa main. Et lorsqu'elle dormit il n'osa plus bouger.

A cette heure il sentit de nouveau une force en lui. Ce n'était pas la force impulsive d'autrefois, la force de sa jeunesse, c'était une tension silencieuse et secrète de son âme. L'homme naissait en lui.

Lorsque Bäuerle entra avec le docteur Wachtel dans la chambre, le calme grave de Hans le surprit. Il alla vers lui et lui donna la main.

Deux semaines après cette attaque, Irène fut amenée à Heidelberg. Le docteur Wachtel la déclara hors de danger. Mais il conseilla une mise en surveillance dans une clinique. On ne badinait pas avec des attaques aux reins. Il valait mieux s'y prendre à temps.

Hans et Irène s'étaient quittés tranquilles et pleins d'assurance. Il était resté dans l'auto jusqu'au premier pont. « N'aie pas peur pour nous », avait dit Irène, puis elle l'avait embrassé et il était remonté silencieusement les collines couvertes de neige, vers le domaine, vers son travail.

(à suivre)

"PARISIEN LIBÉRÉ"

LA LUTTE CONTINUE

MENACES D'EXPULSION : LES TRAVAILLEURS SE BARRICADENT

LE conflit qui oppose les travailleurs du **Parisien Libéré** et le syndicat CGT du Livre au patron de combat qu'est Amaury a connu des développements durant les derniers jours. La lutte s'est durcie et le pouvoir est brutalement intervenu contre les ouvriers. Le ministre du Travail a accepté les licenciements voulus par Amaury, alors que l'inspecteur du travail s'y était refusé. Par ailleurs, le tribunal des référés a ordonné l'évacuation des imprimeries du **Parisien,** occupées par les travailleurs, en stipulant que la direction pouvait naturellement se faire prêter main-forte par la police et utiliser la force publique.

En fait, Amaury n'a guère attendu un jugement pour utiliser la police : les usines où est imprimé le **Parisien Libéré** sont gardées, de jour et de nuit, par des CRS accompagnés de chiens. Les motards encadrent les estafettes qui livrent le journal. Et la justice n'est pas en reste, puisqu'elle a déjà inculpé plusieurs ouvriers qui essayaient d'entraver la distribution du **Parisien Libéré.**

L'épreuve de force est déjà bel et bien entamée. D'un côté, les travailleurs du **Parisien** qui luttent contre les licenciements. De l'autre, le patron, le pouvoir, la police et la justice.

Et c'est le moment que choisit Bergeron, dirigeant national de FO, pour attaquer le monopole de la CGT sur l'embauche dans le Livre. Or le conflit actuel n'a rien à voir avec les problèmes du monopole de l'embauche. Il démontre tout au plus les limites et l'inefficacité de ce corporatisme étroit. Mais, pour Bergeron, la bataille sur le principe revient dans les faits à se ranger du côté d'Amaury, puisque FO vient de fournir au directeur du **Parisien Libéré** des ouvriers imprimeurs pour briser la grève de leurs camarades CGT.

C'est d'autant plus scandaleux que l'on attend toujours la protestation de Bergeron contre les matraquages et la répression dont ont été victimes les ouvriers du Livre qui manifestaient le 9 juin à Saint-Ouen.

Dans le conflit du **Parisien Libéré,** il y a d'un côté les ouvriers qui défendent leur gagne-pain, de l'autre toutes les forces de la réaction. Il n'y a pas à hésiter pour choisir son camp.

F.D.

Un exemple à suivre

La fédération du Livre a donné un mot d'ordre de grève immédiat à toute la presse et au labeur si la police intervient contre les grévistes qui occupent les bureaux du Parisien Libéré. **Cette attitude est celle qui s'impose face aux attaques d'Amaury et de Poniatowski. Le syndicat, qui est puissant dans cette corporation, sait mettre en œuvre sa puissance pour défendre les positions acquises et les libertés syndicales menacées. C'est un exemple à suivre. Pourquoi les fédérations de la métallurgie et des autres corporations n'agissent-elles pas de même lorsque les patrons s'attaquent aux grévistes ?**

A PARIS

MANIFESTATION POUR LA DEFENSE DES LIBERTÉS SYNDICALES

La manifestation appelée par la CGT et la CFDT pour protester contre les atteintes aux libertés syndicales a regroupé plusieurs dizaines de milliers de manifestants.

En tête du cortège, un important contingent de travailleurs de la presse et du Livre, parmi lesquels le groupe des ouvriers du **Parisien Libéré.** Ensuite venaient les travailleurs des autres corporations avec, en premier lieu, l'imposante délégation des grévistes de Chausson, particulièrement dynamique derrière les banderoles du Comité de grève. Les slogans les plus repris étaient : **« Poniatowski, le préfet aux chiens »,** et aussi **« Bergeron-Ponia complices »** et un peu plus loin **« Les Renault ont vaincu, les Chausson vaincront ».**

Une manifestation qui montre que les travailleurs sont nombreux à refuser que l'on s'attaque aux libertés syndicales et ouvrières mais qui, pour qu'elle ne reste pas sans effet, ne doit pas rester sans lendemain. Car les attaques patronales et gouvernementales contre les ouvriers, contre les militants, ne sont pas nouvelles. Avant qu'Amaury et Chausson n'utilisent les flics, les milices privées et les chiens, il y avait eu les flics à Lip, les milices privées à Peugeot-Saint-Etienne, les flics dans les centres de tri PTT. Et si les travailleurs n'y mettent pas le holà, les patrons et le gouvernement risquent de multiplier les attaques anti-ouvrières.

Refusons la hausse DES TRANSPORTS

L'augmentation du tarif du métro et des autobus parisiens est prévue pour le début juillet bien que le secrétaire d'Etat au Transport ait refusé de confirmer cette nouvelle. Le prix du carnet passerait de 8 F à 9 F et celui de la carte hebdomadaire de 5,60 F à 6,50 F.

On prétend favoriser le développement des transports en commun, mais on va augmenter ces transports.

Cette décision frappera encore une fois les plus pauvres, sans que pour autant les conditions dans lesquelles on les transporte s'améliorent sensiblement. Car si la RATP a fait quelques travaux, après avoir laissé le réseau en l'état pendant des dizaines d'années, cela reste encore notoirement insuffisant. Il est toujours aussi pénible de voyager aux heures de pointe. Il est toujours difficile de trouver des transports confortables, fréquents et pratiques lorsque l'on habite la banlieue parisienne.

Car pour le gouvernement, la notion de service public signifie, en matière de transport, la gestion du minimum nécessaire au fonctionnement de la vie économique. Le reste lui coûte, prétend-il, trop cher. Comme si ce n'était pas déjà les usagers qui payaient leur transport en commun par le biais des impôts.

Cependant, grâce à la colère des usagers, le gouvernement a dû, à plusieurs reprises, reculer devant la décision d'augmenter les tarifs. Cette fois encore il faut que les usagers lui imposent de nouveau le recul. Certes, le choix de la période des vacances n'est pas fortuit. Le gouvernement compte ainsi prendre les Parisiens par surprise. Il faut se tenir prêt à déjouer ses calculs.

LA SAISON DES amendes SERA BONNE

Sous prétexte de faciliter la circulation des autobus, l'Etat vient d'augmenter depuis le 12 juin les amendes pour circulation (120 F) et pour stationnement (250 F) dans les couloirs à autobus.

Personne ne niera la nécessité de développer les transports en commun. Mais en s'y prenant comme cela, l'Etat ne résoud rien (qu'attend-il pour multiplier vraiment le nombre d'autobus et instaurer la gratuité des transports en commun, seules mesures efficaces ?), il ne fait qu'imposer une nouvelle dépense aux automobilistes sous un prétexte démagogique.

En tout cas, les autres augmentations des contraventions décidées par la même occasion ne peuvent se justifier par la prétendue nécessité de mieux faire rouler les autobus. Ainsi les amendes pour stationnement interdit sont passées de 20 à 25 F ou de 40 à 50 F selon les cas.

Quant au malheureux automobiliste qui aura écopé de quatre condamnations ou de deux seulement concernant les couloirs à bus (dans quels délais ?), il sera passible d'une amende supplémentaire de 600 à 1.000 F. Si après cela la RATP ne nous fournit pas des autobus en or massif, ce sera à désespérer.

A.D.

UN PLOMBIER QUI A DES FUITES

Le travail de « plombier » à la DST n'est, semble-t-il, pas de tout repos, puisque l'un d'eux, le commissaire Canoet, victime d'une dépression nerveuse, a craqué. Dans une crise de folie, il s'est mis à sa fenêtre et a crié, paraît-il, tout l'organigramme des services de la DST (Direction de la Surveillance du Territoire), après avoir — la force de l'habitude sans doute — tiré quelques coups de feu. Cela peut arriver à tout le monde, même à un policier, a dit le préfet de Police. Sauf que tout le monde n'a pas légalement un revolver, ni la possibilité de surveiller et d'arrêter les citoyens en toute impunité, au nom, nous dit-on, de la loi !

En cette période de chômage le commissaire Canoet était, lui, surmené. Il avait trop de travail. Ponia devrait faire quelque chose. Réduire l'activité débordante des services qui dépendent de son ministère. Que l'on supprime les interventions de policiers (chiens et hommes) contre les travailleurs en grève, comme à Chausson, au **Parisien Libéré ;** que l'on supprime effectivement les écoutes téléphoniques (et que l'on augmente les possibilités pour les citoyens de téléphoner sans passer des heures à essayer de contacter leur correspondant) ; que l'on supprime les « plombiers » et autres services d'espionnage et de contre-espionnage, et les citoyens ne s'en porteront que mieux. Les hommes de Ponia aussi, semble-t-il. Et, en prime, ils pourront ainsi éviter de se retrouver, à intervalles réguliers, dans des positions inconfortables. A moins qu'ils aiment ça !

L'ANNULATION DU SIEGE DE DEPUTE D'INDIRA GANDHI

Indira Gandhi, Premier ministre de l'Inde, n'a pas de chance. Un tribunal a annulé pour cause d'irrégularités son élection en 1971 au siège de député.

A ce qu'il paraît, ce serait un sérieux coup à sa carrière politique. Encore que, une procédure d'appel étant prévue et si le jugement d'appel doit mettre, comme le premier jugement, quatre ans à intervenir, elle a le temps de se retourner.

Les irrégularités que le tribunal avait retenues contre Indira Gandhi tournent autour de l'utilisation des moyens de l'Etat pour sa campagne personnelle. C'est ainsi qu'elle avait utilisé un haut fonctionnaire comme agent électoral. C'est ainsi encore qu'elle avait fait appel aux forces de police locales pour la protection des meetings.

Combien de ministres resteraient en place en France si les tribunaux s'avisaient de juger des irrégularités semblables ? Il y a fort à parier que, du coup, la France se retrouverait non seulement sans ministres, mais sans président de la République.

DES POLICIERS PROTESTENT CONTRE LA REPRESSION QUI S'AGGRAVE

La fédération syndicale des personnels de la préfecture de police, l'organisation qui a longtemps été dirigée par Pierre Monatte, a publié un communiqué où elle espère que les forces de police ne seront pas appelées à intervenir contre les travailleurs de la Presse. Le communiqué ajoute : « La liberté de la Presse, si souvent invoquée, ne saurait s'accommoder de mesures de contrainte et de répression ».

Ce n'est pas la première fois que cette organisation prend de telles positions à l'occasion de conflits sociaux. Mais la prise de position actuelle, alors que la police est sur le point d'intervenir contre les ouvriers qui occupent les imprimeries du Parisien Libéré prend un relief particulier et souligne l'opposition des syndicalistes de la police à l'intervention qui se prépare. Mais elle marque aussi nettement l'impuissance totale de ces « bons policiers ». Ils ont d'ailleurs déjà dit que s'ils étaient mobilisés pour l'évacuation des imprimeries: ils seraient obligés d'y aller.

Le pouvoir intervient contre les ouvriers du Livre avec sa police, c'est-à-dire avec la police. Elle fait son sale boulot. Il n'y a pas de bonne police.